

N°41
Été
2024

ENVERT & AVEC VOUS

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

DOSSIER

Quelles stratégies face aux plantes envahissantes ?

RETOUR SUR

La 20^e édition
de Jardins, Jardin

AVIS DE PRO

Nicolas Gachis
Meilleur Ouvrier
de France 2023

PORTRAIT DE CHANTIER

2024 :
le Grand Paris
en chantier



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



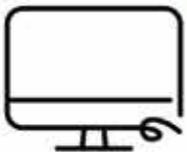
DISTRICLOS

Clôture . Grillage . Portail

**LA MEILLEURE FAÇON
DE S'ENTOURER**



ESPACE PRO



Commande en ligne



Stock magasin



Paiement différé

100€ HT offert
à la première commande
dès 1000€ HT



NOUVEAU

www.districtos.com



Laurent Bizot,
Président de l'Union Nationale
des Entreprises du Paysage

Cultivons la vie en ville !



La pluie n'aura pas eu raison de l'émulation propre à Jardins, Jardin. Pour cette 20^e édition mettant à l'honneur l'alliance nature-culture, j'ai été heureux de vous croiser si nombreux dans le parc de la Villa Windsor. Heureux et fier d'y avoir vu déployés les savoir-faire de notre filière, au gré de superbes réalisations éphémères. Celles-ci ont démontré, si besoin était, que les jardins urbains, petits potagers et balcons fleuris ne cessent de se renouveler d'un point de vue créatif. Et lorsque, grâce au respect des bonnes pratiques, à l'économie de ressources et de matériaux, ils deviennent des havres durables de biodiversité, alors les citoyens sont gagnants sur tous les plans.

Car oui, en plus de réduire les dépenses en matière de santé, il est prouvé que les espaces naturels contribuent véritablement à sauver des vies ! Ce sont les conclusions édifiantes de l'enquête du cabinet Astères, que vous pouvez retrouver sur le site de l'Unep et sur laquelle votre magazine reviendra en détail dans le numéro d'automne.

Préserver le vivant, c'est aussi se prémunir des plantes exotiques envahissantes, un sujet que les territoires d'outre-mer connaissent bien, mais qui concerne également, et de plus en plus, la métropole. Le dossier de cette édition vous explique comment, avec quels outils et selon quels modes de coopération interprofessionnelle nos entreprises doivent s'investir dans cette problématique.

Il me reste à vous souhaiter un bel été ! »



22

Des jardins extraordinaires pour la 20^e édition du festival Jardins, Jardin

Dans ce numéro



28

Très beau palmarès aux Floralies internationales dans les jardins du logis de la Chabotterie



46

Soli Vivi, un jardin parrainé par l'Unep au festival de Chaumont-sur-Loire

À VOIR, À SAVOIR

09 RENDEZ-VOUS

Les expositions, visites et colloques à ne pas manquer !

16 À SUIVRE

Toute l'actu du paysage

22 RETOUR SUR...

Jardins, Jardin

13^{es} Floralies internationales

ÉcoJardin, un label de référence

La rencontre du Club U2B

43 VIE DE LA PROFESSION

Rencontre école-entreprises à Coutances

Voyage en terre fertile, festival de Chaumont-sur-Loire

Observatoire des villes vertes

60 ans et bien plus que 60 arbres !

Passeurs de passion, portraits de deux ambassadeurs Unep

56 SUR LES RÉSEAUX

Des comptes et podcasts à suivre

58 FEUILLES À FEUILLES

Découvrez notre sélection de livres

Photo de couverture :
© iStock

Photo Laurent Bizot p 3 :
© Lionel Lagrange



EnVert & Avec vous est une publication de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage - 60 ter rue Haxo, 75020 Paris. Tél. : 01 42 33 18 82 • Directeur de la publication : Laurent Bizot • Comité éditorial : V. Adeline, L. Bizot, A. Bonnigal, P. Darnet, G. Espic, F. Furtin, C. Gendron, A. Guillon, L. Parouche Dumas, C. Stephan • Ont participé à ce numéro : M. Biville-Bindelli, C. Reulier, M.D. Dubois, V. Tourmilhac • **Rédactrice en chef : Bénédicte Boudassou** - b.boudassou@gmail.com • Secrétaire de rédaction : Cathy Reulier • Régie publicitaire : FFE, 15 rue des Sablons, 75016 Paris. Tél. : 01 53 36 20 40 • Publicité : J.-S. Cornillet, js.cornillet@ffe.fr, assistante de fabrication : Aïda Pereira - 01 53 36 20 39 - aida.pereira@ffe.fr • Maquette : Agence ZZB - f.scuiller@agencezzb.com • Imprimé en France - Imprimeur : Grafik Plus - ISSN 2431-6423

RÉFLÉCHIR

62 DOSSIER

Quelles stratégies face aux plantes envahissantes ?

74 AVIS DE PRO

Nicolas Gachis

Meilleur Ouvrier de France 2023

82 ZOOM SUR

Une formation « Biodiversité »

Pour intégrer les techniques écologiques dans les travaux paysagers

S'INSPIRER

89 INNOVATIONS

L'élagueur sous haute tension

Des drones pour élaguer près des lignes électriques

94 PALETTE VÉGÉTALE

Des plantes et des insectes pour une biodiversité fonctionnelle

100 LA PAROLE À...

Hélène Cruyppenninck

Adjointe au maire d'Angers

108 INITIATIVES JARDIN

Les Jardins des Martels

L'Asie dans un parc anglais

116 PORTRAIT DE CHANTIER

2024

Le Grand Paris en chantier

62

Limiter l'invasion des plantes exotiques pour préserver la biodiversité



100

Le végétal transforme la ville d'Angers pour plus d'apaisement et de convivialité



108

Une ferme familiale devenue parc, classé Jardin Remarquable



Les engagements de service de l'Unep sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel Quali'OP. Depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

REPÈRES

L'UNEP, LE PAYSAGE
ET LA NATURE
EN QUELQUES CHIFFRES



6 enfants sur 10

**sont incapables
de nommer une feuille
de chêne sur une photo**

5 parents sur 10

**ne la reconnaissent
pas non plus**

Source : Baromètre Center Parcs-OpinionWay,
qui a interrogé parents et enfants de 6 à 12 ans



L'évapotranspiration
en chiffres :

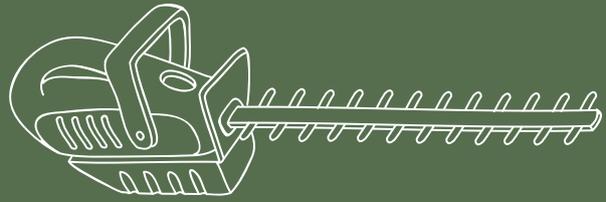
1000 l d'eau / jour
pour un chêne

75 l d'eau / jour
pour un bouleau

Source : Office National des Forêts

Élagage et taille des haies : **35% des Français**

déclarent n'avoir jamais entendu parler de la réglementation en vigueur, qui concerne



actuellement uniquement les espaces agricoles.

Source : Étude Unep/Ipsos, mars 2024

Un printemps maussade en 2024

- 4^e printemps le plus pluvieux depuis le début des mesures en 1959, avec +45 % de précipitations.
- Environ 20 % de déficit d'ensoleillement, voire 30 % localement dans le nord-est de la France.
- Les températures restent supérieures aux normales de saison : +0,8 °C.



Source : Météo France, en comparaison avec les normales de 1991 à 2020



En 2023 en France **les espaces verts ont :**

- **Sauvé 22 000 vies**, soit 60 décès évités chaque jour
- **Prévenu plus de 275 000 pathologies ou traitements**, dont 95 000 prescriptions d'antidépresseurs chez les moins de 65 ans
- **Réduit la température des villes de ~1,4 °C** en moyenne

Source : Étude du cabinet Asterès pour l'Unep, juin 2024



Pure
la douce sensation de nager
dans un lac de montagne !



PURE
naturellement Bleu

LA PLUS BELLE DES INNOVATIONS

Carré Bleu a créé PURE, une piscine source essentielle de bien-être. Son eau limpide, libre de toute chimie, procure des sensations inédites. PURE s'inscrit dans une démarche naturelle résolument saine et vertueuse. Sa conception écoresponsable et son approche bas carbone offrent le meilleur à la personne comme à la planète. Qui ne rêverait pas de nager à l'état pur dans la plus belle des eaux ? Carré Bleu, créateur de bleu. piscines-carrebleu.fr

 PISCINES
CARRÉ BLEU



FESTIVAL

Lieux mouvants

Une foison de spectacles, discussions, conférences et performances attend les visiteurs afin de concilier nature et culture en centre Bretagne. L'objectif est à la fois de provoquer des rencontres et de croiser les connaissances, le tout dans une atmosphère conviviale et artistique.

Les paysages ruraux servent de décor, et des journées des plantes clôturent le festival. Tout au long de l'année, l'association de ces Lieux mouvants organise aussi des ateliers en lien avec des botanistes et paysagistes.

Du 6 juillet au 25 août

Hameau de Saint-Antoine à Lanrivain (22) et trois autres sites de la région

→ www.lieux-mouvants.com

FESTIVAL

Dans les Jardins de William Christie

Pour qui veut associer une visite guidée à une flânerie libre dans les jardins du célèbre chef d'orchestre, tout en écoutant une série de petits concerts baroques donnés dans ces jardins et dans le village, c'est l'occasion rêvée. Pendant huit jours, les promenades musicales se succèdent tout au long des après-midis, les jardiniers répondent aux questions et dévoilent leur savoir-faire dans ce domaine peuplé de fantastiques topiaires. Le miroir d'eau central accueille aussi de grands concerts aux chandelles, le soir (sur réservation).



© J. Gazeau

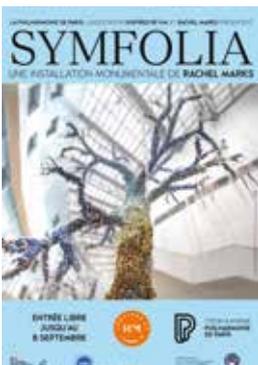


Les Arts Florissants
Festival Jardins de William Christie
© J. Gazeau

Du 24 au 31 août

Jardins du Bâtiment et village, 32 route de Sainte-Hermine, Thiré (85)

→ www.france.ebts.org



EXPOSITION

Symfolia

Musique encore, en lien avec la nature mais aussi avec les Jeux olympiques, au travers de cette œuvre monumentale de l'artiste américaine Rachel Marks : un arbre géant, réalisé à partir de partitions musicales et d'instruments recyclés, remplit la rue centrale de la Cité de la Musique à Paris. L'installation, créée grâce au soutien de la Fondation Signature, reprend la symbolique des anneaux olympiques avec les cernes de l'arbre, qui associent chacun les paysages et traditions des cinq continents. Les racines et les rejets parlent aussi de la résilience de la nature et des cycles de la vie. L'œuvre rappelle la fragilité de notre planète.



Cité de la Musique
Symfolia, Rachel Marks
© Fatima Jellaoui

Jusqu'au 8 septembre

Philharmonie de Paris (75)

→ www.philharmoniedeparis.fr



G2^{MC}

SABLE POLYMÉRIQUE INTELLIGENT

SABLE POLYMÉRIQUE POUR USAGE RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

Pour joints de pavés jusqu'à 10 cm de largeur sur base drainante



GRIS ARDOISE

BEIGE

IVOIRE

NOIR

GARANTIE LIMITÉE
15 ANS
POUR USAGE RÉSIDENTIEL

**TECHNOLOGIE
PRISE RAPIDE**
RÉSISTANT À LA PLUIE APRÈS 15 MINUTES

SANS VOILE • SANS POUSSIÈRE
SANS SOUFFLEUR • UN SEUL ARROSAGE
RÉSISTANT À LA PLUIE APRÈS 15 MINUTES



SABLE DE JOINTOIEMENT PERMÉABLE POUR USAGE RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL



Applications piétonnes résidentielles et commerciales

- Carreaux de porcelaine de plus de 3 cm d'épaisseur
- Pierres naturelles
- Pierres reconstituées
- Pavés en béton imbriqués

Stationnements résidentiels

- Pavés de béton imbriqués

NOIR

ARGENT

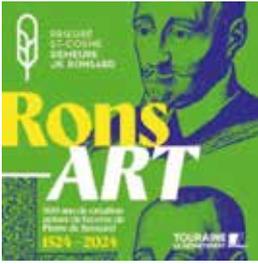
GRIS

BEIGE

GARANTIE LIMITÉE
5 ANS

Visitez-nous à
AllianceGator.com/europe/fr/

Alliance
LA QUALITÉ... NOTRE DEVISE

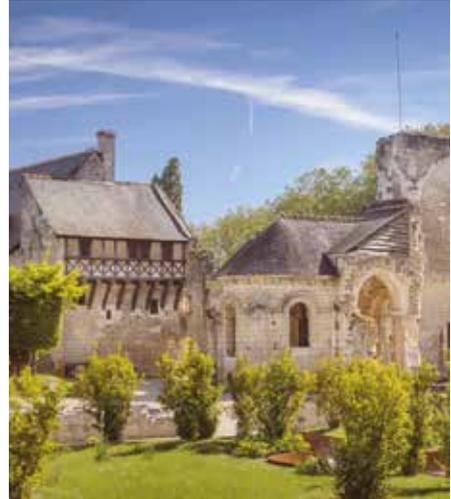


Tous les jours en été
Prieuré de Saint-Cosme,
La Riche (37)
→ www.prieure-ronsard.fr

ANIMATIONS

Ronsard au Prieuré de Saint-Cosme

Le poète, qui vécut dans cette demeure, était un grand adepte du jardinage. 350 plantes ont été recensées dans ses œuvres littéraires. Pour lui rendre hommage, elles ont été installées dans les 12 jardins du Prieuré. Potager de légumes anciens, roseraie où trônent le grimpant 'Pierre de Ronsard' et bien d'autres rosiers, parterres fleuris, prairies... l'ensemble se visite en prenant le temps. Des transats sont aussi à disposition pour se reposer entre les ateliers de découverte de la nature et de la poésie, proposés tout l'été puis en début d'automne.



© Léonard de Serres



Œuvre de Catherine Rymarski
© Olivia Chardon

PARCOURS ARTISTIQUE

Chemins d'artistes

Pour marier l'art et le paysage, et inciter à visiter la campagne, une trentaine d'œuvres éphémères a pris place tout au long d'une boucle de huit kilomètres autour de la ville d'Égriselles-le-Bocage. Une initiative menée par l'association Le Ruban Vert, qui fait appel aux artistes locaux et d'ailleurs, et expose aussi les créations des enfants des écoles, inspirées par la nature.

Le thème de la biodiversité en est bien sûr le fer de lance, avec de nombreuses animations prévues pendant toute la période estivale. L'association reste active toute l'année, avec des actions en faveur de l'environnement, comme le sauvetage des crapauds lors des migrations en mars pour éviter qu'ils ne se fassent écraser sur les routes.



Jusqu'au 21 septembre
Parcours Art et Nature du
Ruban Vert, Égriselles-le-
Bocage (89)

→ www.cheminsdartistes.org
→ www.lerubanvert.net



Jusqu'au 13 octobre
Hortillonnages
 d'Amiens (80),
 accès par le Port à Fumier
 de Camon
 ou par l'Île aux Fagots
 → www.artetjardins-hdf.com

PARCOURS ART ET JARDINS

Festival des Hortillonnages

La nouvelle édition du Festival international Art & Jardins des Hortillonnages d'Amiens fait, comme toujours, écho aux actions menées pour valoriser ce patrimoine qui demande un entretien sans cesse renouvelé. L'organisation du festival redistribue les légumes produits et coordonne un chantier d'insertion pérenne pour l'entretien des jardins. Les 50 créations paysagères et artistiques mises à l'honneur cette année participent à leur tour à valoriser le lieu. À pied ou en barque, la promenade se fait entre cultures maraîchères, nature sauvage et paysages oniriques.



ArchiSculpture Aquatique,
 © ArchiSculpture

PARC À THÈME

Terra Botanica

Chaque année, des nouveautés viennent enrichir le parcours de visite de ce grand parc de la région angevine. Dédié depuis toujours au végétal, de façon ludique, il renforce sa mission de sensibilisation du public à la biodiversité avec deux nouveaux espaces. Dans le même esprit que la « Canopée des oiseaux » ouverte en 2023, la « Galerie des papillons » et la « Clairière aux animaux », inaugurées au printemps dernier, ont pour vocation d'illustrer de manière pédagogique les rapports étroits et déterminants qui existent entre le végétal et l'animal.



La Galerie des Papillons
 © Terra Botanica

Les animations pour les enfants ravissent aussi les grands, et les amateurs de botanique sont servis avec une palette végétale à faire pâlir d'envie tous les jardiniers !



Jusqu'au 3 novembre
Parc Terra Botanica,
 Route d'Épinard,
 Angers (49)
 → www.terrabotanica.fr



Jusqu'au 17 novembre
Bamboueraie en
 Cévennes,
 Générargues (30)
 → www.bamboueraie.fr

EXPOSITION

Art et Nature à la Bamboueraie

Le lieu est toujours d'une grande richesse pour les visiteurs qui s'intéressent au bambou, au vu de l'impressionnante palette d'espèces et de variétés qui y sont présentées. Tout l'été, une exposition artistique sur ce même thème complète l'animation du parcours. *Lumen* de Pia Hinz et *Mille feuilles* de Douce Mirabaud offrent cette année une vision nouvelle de la transformation du bambou, en vitrail ou en panneaux décoratifs. Des idées originales pour une plante qui se fait matériau autant que ressource nourricière, ou brise-vue et brise-vent au jardin.



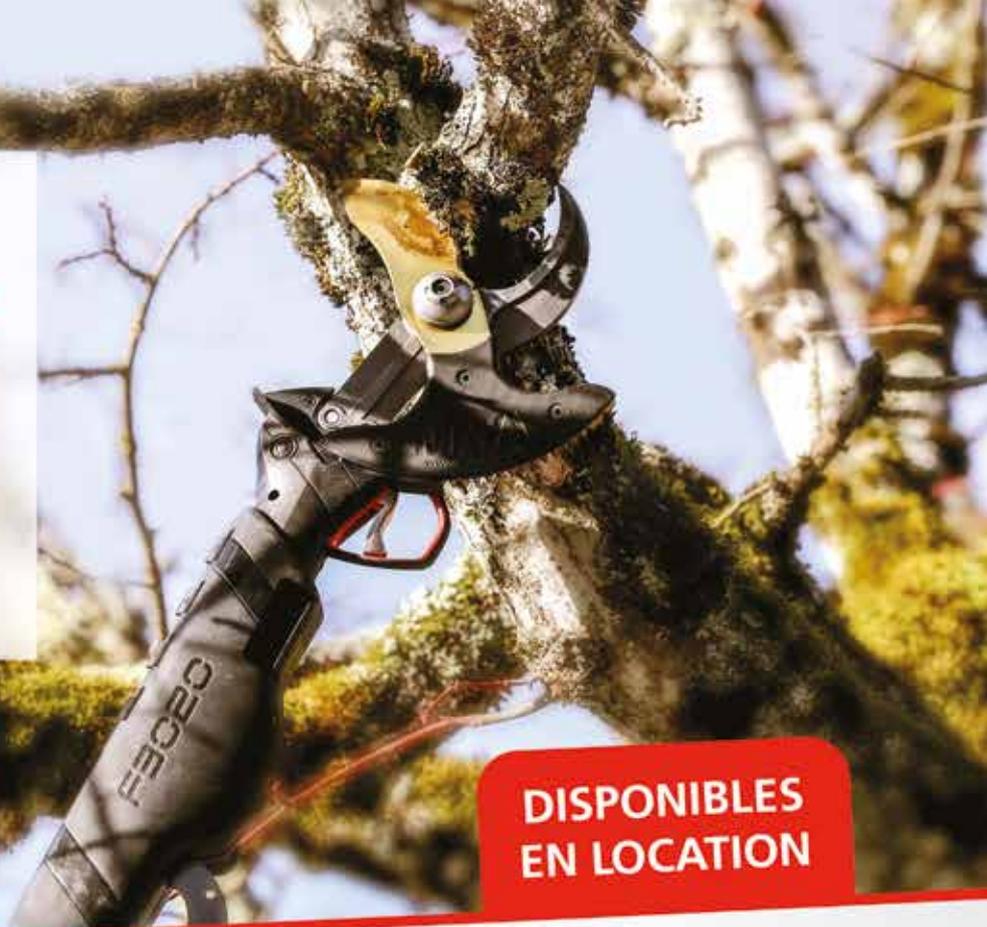
Lumen de Pia Hinz

NOUVELLE PERCHE

F3020

/

À LA **HAUTEUR**
DE TOUS VOS TRAVAUX.



DISPONIBLES
EN LOCATION



0100016152145

F3020

L'OUTIL ÉLECTROPORTATIF DES PROFESSIONNELS

NOUVEAU !
BATTERIE
AMOVIBLE

Technologie
BLUETOOTH®



Sécateur **F3020** avec
têtes de coupe
interchangeables



De 1,56m à 4m
Longueur fixe ou télescopique



www.infaco.com

INFACO®

Une idée fixe : vous satisfaire

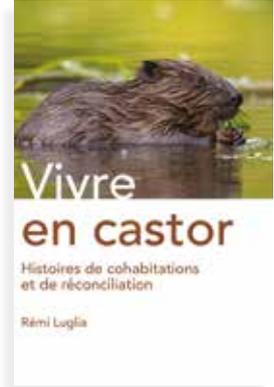
ANIMATIONS

Année du castor

En France, c'est la fête du castor toute l'année 2024 pour célébrer les 50 ans de sa réintroduction dans la Loire. L'animal était en voie de disparition, aujourd'hui il est protégé et sa population augmente. Une bonne nouvelle pour aider à la renaturation des cours d'eau. L'association « J'agis pour la nature » propose cet été et en automne un grand nombre d'animations, des sorties à pied ou en canoë pour apprendre à le connaître, et deux expositions. Programme à consulter sur le site de l'association. Le livre *Vivre en castor* des éditions Quae se révèle un bon préambule à ces sorties en pleine nature.



© Gérard Fauvet



Toutes l'année

Partout en France

→ www.jagispourlanature.org

JOURNÉES DES PLANTES

Fleurs en Seine

Plantes d'ombre ou de plein soleil, elles sont toutes utiles au jardin et souvent complémentaires. Cette thématique « Ombre et lumière » sera le fil conducteur de cette manifestation où de nombreux pépiniéristes de la région exposent. Un moment bien choisi en septembre pour diffuser les bonnes pratiques et se soucier du changement climatique, avec les conseils des experts de la SNHF, association partenaire du salon.



Les 14 et 15 septembre

Parc de l'Oseraie, chemin de halage,
Les Mureaux (78)→ www.fleurs-en-seine.fr

CONGRÈS

14^e Assises nationales de la Biodiversité

Après Marseille, idealCO et l'Association des Éco Maires organisent cette nouvelle édition au bord de l'Atlantique. Fil rouge 2024 : la nature clé de voûte de l'humanité. L'objectif est d'explorer la manière dont l'humain interagit avec le vivant, à travers trois thématiques : la résilience de la nature, la protection de la nature, les actions de restauration et de renaturation. 200 intervenants se répartiront pour animer plénières, ateliers, échanges et retours d'expériences.



Du 18 au 20 septembre

Espace Encan,
La Rochelle (17)→ www.idealco.fr/evénements

Inscriptions et programme :

→ www.biodiversite2024.site.calypso-event.net

RENDEZ-VOUS



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Méditerranée



JOURNÉE PROFESSIONNELLE

PaysaPro

Organisée par la délégation régionale de l'Unep Méditerranée, PaysaPro convie chaque année les entreprises du paysage, écoles, centres de formation, bureaux d'études, professionnels des espaces verts privés et publics, ainsi que les pépinières à une journée de rencontres.

Plus de 60 exposants, fournisseurs et partenaires, sont confirmés.

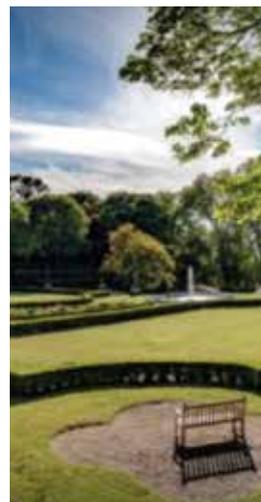
Démonstrations, conférences, échanges et infos sur les formations animent aussi la journée.

L'entrée est gratuite, sur inscription obligatoire.

Contact :

fchauvigne@unep-fr.org

jdelhoulm@unep-fr.org



Jardins d'Albertas

Le jeudi 3 octobre
aux Jardins d'Albertas,
Bouc-Bel-Air (13)
→ www.lesentreprisesdupaysage.fr

À VOIR, À SAVOIR



RENTABILITE, PUISSANCE, ERGONOMIE

DK6020CH

Suivez l'actualité de Kioti France sur facebook ou sur www.kiotifrance.fr

BIODIVERSITÉ

Limitation de l'engrillagement

La cause de la biodiversité avance auprès des politiques, avec la loi visant à limiter l'engrillagement des espaces naturels. Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la Mer et de la Biodiversité, viennent de mettre en place un comité de suivi de la mise en œuvre de cette loi. Rappelons que tout espace entièrement clos, naturel ou jardiné, nuit aux déplacements de la faune sauvage et réduit ses chances de reproduction. Il est aujourd'hui nécessaire de réouvrir davantage, en enlevant une partie des grillages, afin de recréer des continuités écologiques.

La loi s'applique déjà aux nouvelles clôtures et prévoit d'ici 2027 la mise en conformité de celles existant depuis moins de 30 ans. Pédagogie, contrôles et sanctions seront assurés par l'OFB.

Dans le même esprit, les clôtures de jardins devraient offrir également des passages pour la petite faune. Les études le confirment, il ne peut y avoir de corridors écologiques en ville si tous les espaces sont clos.

Et ces corridors sont utiles aux trames vertes et bleues. Certains fournisseurs proposent déjà des clôtures comportant des passages à hérissons et grenouilles. La pédagogie auprès des particuliers permettra là aussi de faire remonter la biodiversité en milieu urbain.

→ www.ecologie.gouv.fr

Ouvrir pour recréer des continuités écologiques



Ouvrir les grillages permet à la petite faune de circuler sans encombre

© IStock



BIODIVERSITÉ

Collecte nationale

L'une des missions de la Fondation du patrimoine, créée en 1996, consiste à s'engager auprès de nombreux acteurs afin de restaurer les milieux naturels, préserver les paysages et la biodiversité. En raison de l'accélération du changement climatique, de très nombreux projets ont besoin de soutien financier.

C'est pourquoi la Fondation lance une collecte nationale pour la préservation du patrimoine naturel et sa transmission aux générations futures.

Grâce aux dons collectés, davantage de projets identifiés et sélectionnés pourront être engagés dans ce but. La Fondation a également mis en place une étude comportant 10 indicateurs des projets pour mieux mesurer leur impact environnemental et leur suivi. Les actions sont recensées dans la brochure consultable sur le site de la fondation.

→ www.fondation-patrimoine.org/les-projets/collecte-nationale-patrimoine-naturel



Projet de restauration des arbres fêtaris du Marais Poitevin
© Fondation du patrimoine
MyPhotoAgency - Erwan Chapuis



FINALE MONDIALE

WorldSkills 2024

En septembre prochain, 20 binômes vont disputer à Lyon la finale mondiale des WorldSkills dans la catégorie « Jardiniers-paysagistes ». Rencontre avec un autre duo, essentiel au bon déroulé de la compétition.



Cérémonie de clôture de la finale française en septembre 2023
© WorldSkills France

À gauche : André Bisaccia
À droite : Pierre-Jean Ehrhardt

André Bisaccia a endossé le rôle de chef d'atelier, Pierre-Jean Ehrhardt celui de chef d'atelier adjoint. Ils sont paysagistes, ont œuvré dans l'ombre lors de la finale nationale qui a eu lieu en septembre 2023 à Lyon. Depuis, ils poursuivent leurs actions en vue de la finale internationale de septembre 2024, laquelle se tiendra également à Eurexpo. Un événement qui fait clairement écho aux Jeux olympiques de Paris tant y sont exaltées les valeurs d'excellence et de dépassement de soi.

En termes de préparation, les compétiteurs n'ont en effet pas à rougir comparé à des athlètes de haut niveau. La zone de compétition est un rectangle d'environ 6 m par 5 où les jeunes auront 3 jours pour réaliser le sujet, commun à tous. Muret, petit bassin, dallage, terrasse bois, plantations et taille de végétaux : on retrouvera dans l'épreuve les principales activités du jardinier-paysagiste.

**Rendez-vous
du 10 au 15
septembre 2024
à Lyon
Venez nombreux !**



Compétiteurs et jurés pour la finale française en septembre 2023
© Unep

Un carrefour inédit où se rencontrent les compétences techniques et sportives



© WorldSkills France

Comment votre engagement au sein des WorldSkills s'inscrit-il dans votre parcours ?

André Bisaccia : Je suis aujourd'hui cogérant de Mainaud Création, une entreprise de paysage et de construction de piscines située à Bourg-en-Bresse, qui emploie 58 collaborateurs et collaboratrices. Nous travaillons sur un marché de particuliers plutôt premium. Après un BTS en Aménagements Paysagers, j'ai suivi un cursus d'ingénieur à l'Istiap, durant lequel j'ai été apprenti chez Mainaud. Pendant 12 ans, j'ai occupé tous les postes de l'entreprise jusqu'à la reprendre avec un associé. Entre-temps, j'ai participé au Carré des jardiniers. C'était en décembre 2019, l'année où Laurent Gras a gagné. Je suis également engagé au bureau de l'Unep depuis plusieurs années.

Quand on m'a proposé de devenir chef d'atelier pour la finale française des WorldSkills l'an dernier, je n'ai pas trop réfléchi. Mon parcours m'avait donné envie de m'y investir, pour les jeunes, pour cette relève d'un métier que j'aime. Pierre-Jean a accepté de m'accompagner et nous avons vécu une belle aventure. Quand on nous a suggéré de rempiler pour le mondial, j'ai davantage réfléchi car s'engager et agir prend du temps. Mais on ne peut pas demander aux jeunes de s'investir pour la cause commune sans montrer l'exemple. Et puis j'ai la chance d'avoir une entreprise « staffée » et structurée : si je m'absente, l'activité se poursuit. Pour Pierre-Jean, c'est différent.

Pierre-Jean Ehrhardt : En effet, je dirige seul mon entreprise, spécialisée également sur le marché des particuliers. Basé à Villeurbanne, je travaille avec deux apprentis. Il est vrai que le temps consacré à la compétition a un impact sur mon activité. Mais il y avait une évidence dans le fait de m'impliquer dans les WorldSkills. Je ne suis pourtant pas issu du monde du paysage. Titulaire d'un master en STAPS*, mes premiers pas m'ont mené dans l'événementiel sportif et le marketing opérationnel, parfois sur des projets d'envergure internationale. Une fois père de famille, j'ai voulu revoir ma disponibilité. Mon leitmotiv pour changer de vie était assez simple : travailler dehors, et pour moi. Dans le cadre d'un Congé individuel de formation (CIF), j'ai fait un double diplôme aménagé au Centre de Formation et de Promotion Horticole Lyon-Ecully. Je voulais absolument mettre les mains dans la terre. J'ai reçu à cette période le soutien de l'entreprise Parcs & Sports de Chassieu, en particulier de Jean-Marc Bridet. Depuis 2016, je suis le gérant de mon entreprise, Pierre & Jardins. Je suis également président départemental de l'Unep pour le Rhône, réseau qui m'a beaucoup aidé à mes débuts. Me rattacher à la compétition WorldSkills, c'était prôner l'excellence du métier, sa beauté et ses valeurs, surtout auprès des jeunes, mais aussi m'engager pour ce réseau de professionnels en mettant à profit les compétences de mon précédent métier.

* Sciences et techniques des activités physiques et sportives

En quoi consiste votre rôle de chef d'atelier ?

AB : Notre proximité géographique par rapport à Eurexpo est un atout, du fait de notre connaissance du maillage économique, des producteurs et fournisseurs locaux. Car il s'agit de faire l'interface entre la personne qui propose le sujet, les fournisseurs, les jeunes et les experts métiers qui les encadrent. Tout gravite autour de nous. En amont, nous avons organisé le chantier : notre rôle a été de réunir un maximum de fournitures et de moyens financiers, soit par du sponsoring (option privilégiée), soit par des achats : il a fallu pour cela définir les quantitatifs, prévoir les commandes, surtout pour le végétal qu'il faut préserver, et définir le timing de livraison.

À partir du 26 août, nous attaquerons une phase opérationnelle consistant à gérer 25 à 30 personnes sur le chantier d'Eurexpo, sur 4300 m². Notre métier occupera tout le hall n° 1 : c'est une chance incroyable de jouir d'une telle visibilité ! Il faudra alors monter les ateliers, répartir les matériaux par équipe. Arrivera ensuite la compétition elle-même, durant laquelle nous serons présents pour gérer les problèmes le cas échéant. Après la proclamation des vainqueurs, une dernière phase pour nous : la coordination du démontage. Certaines fournitures repartiront dans les écoles, les centres de formation, ou seront recyclées. Lors de la finale nationale, quasiment rien n'a été jeté.



WorldSkills Lyon 2024 labellisé Grande Cause Nationale

Le comité d'organisation WorldSkills Lyon 2024 a développé un Programme Sports & Skills qui traduit son ambition de positionner cette compétition comme « un carrefour inédit où se rencontrent les compétences techniques et sportives ». Décerné par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ce label inscrit WorldSkills Lyon 2024 dans la continuité de la promotion de l'insertion sociale et professionnelle à travers le sport.

À la clé : souligner l'importance des compétences dans toutes les sphères de la vie, que ce soit sur le terrain de sport ou dans les filières d'apprentissage.



Jardin lauréat en septembre 2023

© Unep



© WorldSkills France

À vos agendas !

Rendez-vous du 10 au 15 septembre 2024 à Lyon pour la 47^e compétition mondiale WorldSkills, où 275 000 personnes sont attendues. Après quoi André et Pierre-Jean, après deux années d'engagement bénévole, transmettront le flambeau à un binôme des Bouches-du-Rhône, la prochaine finale française étant prévue à Marseille en 2025.



Eurexpo, septembre 2023
© WorldSkills France

Quel souvenir fort avez-vous gardé de cette finale nationale ?

P-JE : La ferveur et l'adrénaline. Chaque matin, les jeunes sont accueillis par une haie d'honneur formée par les experts métiers, les jurys et nous, comme des athlètes sur un terrain de foot. Puis il y a l'engouement du public, impressionnant : c'est une véritable ambiance de supporters. Nous avons l'avantage, comparé à d'autres disciplines, d'avoir un métier très visuel, qui attire le public. L'année dernière, nous avons eu jusqu'à 2000 personnes au niveau de la zone de compétition ! Les jeunes se sont préparés mentalement, physiquement, techniquement. Ceux que nous verrons en septembre auront tous gagné leur compétition nationale respective, ils seront là pour « en découdre ». Tous les yeux seront rivés sur le moindre de leur geste. Si j'ai un moment à retenir, c'est la dernière ligne droite : le public harangue, applaudit, les minutes défilent. Ça prend aux tripes. La finale 2024 promet d'être aussi intense en émotion.

Mainaud Création

→ www.mainaud-creation.com

Pierre & Jardins :

Facebook : @Pierre & Jardins

contact@pierreetjardins.fr

BOIS POUR L'EXTÉRIEUR

1 mariage
3 naissances
157 fous rires
2 confinements
25 engueulades
25 réconciliations
73 anniversaires



DURAPIN

LE BOIS DE TOUTE UNE VIE

100% GARANTIE
IMPRÉGNÉ, **20** ANS
PROTÉGÉ, HORS SOL
DURABLE GARANTIE
15 ANS AU
CONTACT DU SOL

*Garantie 20 ans hors sol et 15 ans au contact du sol, contre les champignons de pourriture et les insectes xylophages (termites inclus). Dans les DROM, garantie 20 ans hors-sol et 10 ans au contact direct avec le sol.



PIVETEAUBOIS

L'INNOVATION AU CŒUR DU BOIS

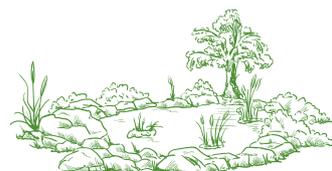
PIVETEAUBOIS.COM  



20^e ÉDITION

Jardins, Jardin

Villa Windsor
© Laurent Guichardon,
Jardins, Jardin



Du 29 mai au 2 juin dernier, plus de 10 000 visiteurs ont pu apprécier l'art des jardins urbains au sein du parc de la villa Windsor, à Paris. Jardins éphémères, conférences, ateliers, brocante et stands d'exposants... il y en avait pour tous les goûts et tous les publics.

Le thème de cette édition : « Natures cultivées »

Cette année et pour la première fois, grâce au partenariat avec la Fondation Mansart en charge de la restauration du lieu, l'événement s'est tenu dans le parc de l'ancienne demeure du duc et de la duchesse de Windsor, au cœur du Bois de Boulogne. Un nouveau lieu au charme indéniable, écrin de verdure idéal pour oublier un temps la fièvre parisienne et ses embouteillages... mais pas ce crachin persistant – so british ? – qui aura accompagné les 5 jours de rencontres et d'émerveillement.

Le public est venu nombreux découvrir les jardins éphémères de toutes dimensions et d'inspirations multiples. Thème de cette édition : « Natures cultivées ».

Une programmation foisonnante

Pour l'occasion, paysagistes reconnus et jeunes talents émergents ont créé 12 grands jardins éphémères et 21 petits jardins urbains, petits potagers et balcons.

Avant ouverture au grand public, les professionnels du paysage ont eu le plaisir d'inaugurer les lieux le 29 mai et de bénéficier d'un programme spécifique en lien avec la nécessaire végétalisation des villes. Maîtres Jardiniers, jeunes Ambassadeurs Unep, professionnels, sachants, acteurs associatifs et décideurs publics... cette journée a réuni la grande famille du paysage dans un esprit de co-construction et mise en place conjointe des solutions fondées sur la nature, pour s'adapter au changement climatique.



5 Maîtres Jardiniers présents à cette édition : Sylvère Fournier, Laurent Gras, Franck Serra, Anne Cabrol et Antoine de Lavallette
© Bénédicte Boudassou

Table ronde conclusive avec Catherine Muller, Marie Levaux, Édith Vallet et Laurent Bizot
© Bénédicte Boudassou

Sol, Eau et Végétal

Autour de ce triptyque fondamental du paysage, la profession a été invitée à participer à une série de conférences sur les enjeux de préservation des sols et de la ressource eau, en lien avec le végétal.

Trois thématiques interdépendantes constituaient le socle de réflexions, étayées chacune par une table ronde réunissant des professionnels d'horizons divers.

Le biologiste Marc-André Selosse a ouvert le bal en rappelant que le sol, origine du monde, est vivant grâce à la biodiversité qu'il héberge – microbes, animaux et racines –, laquelle assure le fonctionnement des écosystèmes terrestres. Or les sols dégradés par les activités humaines, notamment par le recours aux pesticides pendant des décennies, ont vu leur biomasse microbienne diminuer. D'où un fervent plaidoyer pour que les entreprises du paysage continuent à privilégier les pratiques les plus respectueuses de l'environnement.

L'agronome Marie-Christine Huau a animé une conférence sur l'eau, source de vie, en rappelant les fondamentaux du cycle de l'eau, la diversité des climats en France et la nécessité d'une gestion durable de l'eau, en raisonnant et agissant localement. Dans les Pyrénées-Orientales par exemple, face aux arrêts sécheresse, l'Unep a obtenu des dérogations pour arroser les jeunes plants de moins de 2 ans sous certaines conditions. Cette initiative a d'ailleurs incité les paysagistes à recourir davantage au paillage organique, illustrant le fait que les solutions efficaces sont complémentaires les unes des autres.



Le botaniste Patrick Blanc, célèbre pour ses murs végétalisés, a conclu le triptyque par un focus sur les espèces rhéophytes, représentées tant par des arbres que par des arbustes ou des herbacées. Ces espèces poussent dans les courants d'eau rapides mais survivent aussi en terrain sec pendant plusieurs mois. Certaines observées dans les zones tropicales peuvent s'adapter à nos latitudes, comme le laurier-rose déjà bien implanté chez nous.

Enfin, une table ronde conclusive a réuni les figures de proue de la filière du végétal et du paysage dans un propos rassembleur autour du développement des solutions fondées sur la nature : Marie Levaux, présidente de Verdir, Édith Vallet, vice-présidente de la Fédération française du paysage (FFP), Laurent Bizot, président de l'Unep et Catherine Muller, présidente de VALHOR.



Conférence sur les plantes rhéophytes par Patrick Blanc
© Bénédicte Boudassou

RETOUR SUR...

« Les Rhéophytes,
des plantes tout-terrain »,
par Horticulture et Jardins,
sous la direction
de Pierre-Alexandre Risser
© Bénédicte Boudassou



« Moment suspendu »,
par Horticulture et Jardins,
création de Solenn Moquet
© Bénédicte Boudassou



« Oasis urbain »,
par Lorge Paysages
© Bénédicte Boudassou



Des jardins remarquables

Impossible de tous les citer tant les créations ont rivalisé de créativité, beauté et sens du détail. En voici quelques-uns :

- Horticulture et Jardins, sous la houlette de Pierre-Alexandre Risser, a mis à l'honneur « Les Rhéophytes, des plantes tout-terrain », pour les propriétés étonnantes de celles-ci. Un jardin tout en rondeur auquel on accédait par une passerelle en filet de corde. La moitié du jardin illustre une situation d'inondation, l'autre de sécheresse.
- Solenn Moquet a proposé un « Moment suspendu » au-dessus d'une palette végétale foisonnante, grâce à un hamac en fibres naturelles astucieusement fixé à un portique en bois.
- Élodie et Camille Lorge, de Lorge Paysages, ont proposé « Oasis urbain », un adorable cocon bâti autour d'un point d'eau, avec cuve de récupération et réseau d'irrigation utilisant des jarres ancestrales. Un espace de quiétude et de contemplation loin de toute agitation.

- Les Ateliers Anne Cabrol – Maître Jardinier 2017 – ont créé un espace terrasse sobrement baptisé « Jardin urbain bio-inspiré », où les couleurs vives de coussins moelleux répondaient à celles des fleurs sauvages.
- Les Jardins de Glanum ont mis la Provence à l'honneur avec matériaux, plantes aromatiques, et fruitiers autour d'une fontaine typique.
- Cette année encore, la Maison Chanel a proposé une déambulation didactique dans un jardin dédié à un ingrédient phare de sa palette olfactive : l'Iris Pallida, utilisé dans ses parfums iconiques.

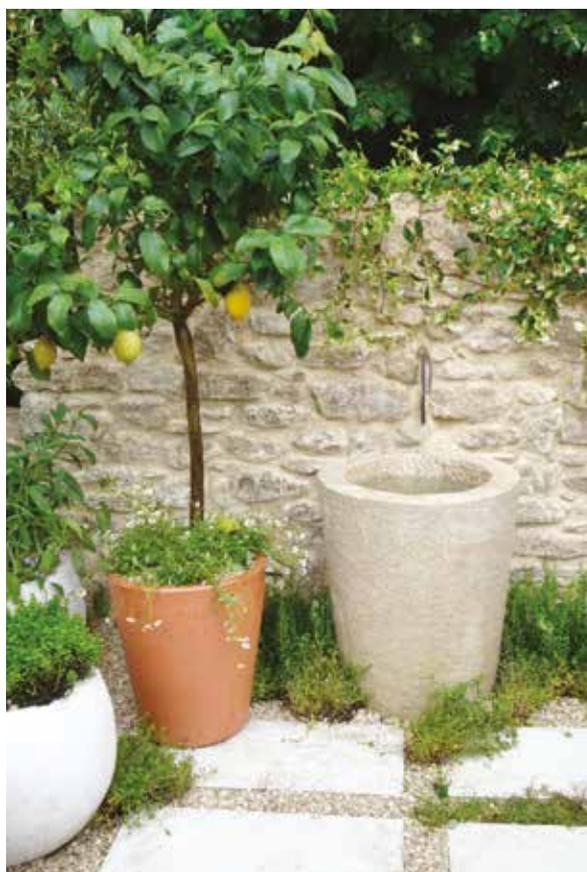
L'iris mis à l'honneur par la Maison Chanel
© Cathy Reulier



« Jardin urbain bio-inspiré »,
création des Ateliers Anne Cabrol
© Bénédicte Boudassou



« Si Paris était en Provence »,
création des Jardins de Glanum
© Bénédicte Boudassou





« Jardins des sens, jardins des soins, le jardinier médiateur à l'honneur » par Mathilde Tielemen © B. Boudassou

« L'important est toujours ailleurs » par ESAJ © B. Boudassou



« Balconie » une création d'Extra-Terrasse © DR

Palmarès des prix

- **Le Grand Prix de la Création Paysagère** a récompensé « Jardins des sens, jardins des soins, le jardinier médiateur à l'honneur » conçu par Mathilde Tieleman, paysagiste, pour l'association Jardins & Santé.
- **Le Grand Prix Unep du petit jardin urbain** a été décerné cette année au jardin « L'important est toujours ailleurs » de l'ESAJ, Ecole des Paysages de la Transition écologique dont la conception a été menée par un collectif d'étudiants.
- **Le Prix de la Presse Natures cultivées** a récompensé « Jardin de lecture, bibliothèque végétale ». À la conception, le bureau d'Études de Gally, à la réalisation Prévosteau Paysages, en partenariat avec Les compagnons du devoir.
- **Le Prix VALHOR du petit potager et du balcon urbain**, a été attribué d'une part à « Carrément », petit potager conçu par Clara Bodin, Eliott et réalisé par Votre Jardinier. Celui du balcon urbain, d'autre part, a été remis au jardin « Lumière sur l'ombre » conçu par Hugo Berbett et réalisé par Lumières & Jardins.
- Enfin, **le Prix de l'innovation** a couronné la société Extra-Terrasse pour son produit phare : Balconie, petite table en acier qui se fixe sur toutes les rambardes de fenêtre et de balcon.

→ www.jardinsjardin.com

→ www.instagram.com/jardinsjardin



« Carrément » conçu par Clara Bodin réalisé par Votre Jardinier © B. Boudassou

« Mille après-midi d'été »
 création d'Antoine de Lavalette
 (c) Laurent Guichardon, Jardins,
 Jardin

Le Club des Maîtres Jardiniers à l'honneur !

Antoine de Lavalette, Maître Jardinier 2023
 « Mille après-midi d'été »

« Fabriquer un petit bateau en papier, le poser dans l'eau et le regarder progresser, courir comme un souvenir. » L'histoire commence comme un poème. Elle a embarqué le promeneur dans l'univers de l'enfance, voire de la petite-enfance. Ode à l'authenticité des « moments vrais » et des plaisirs simples, le visiteur était appelé à cultiver la beauté de ces souvenirs, dans une forme de nostalgie heureuse. Évocation d'un ailleurs luxuriant, où la gestion de l'eau est centrale et dont l'évocation suscite dans l'imaginaire la quête d'une saine lenteur, du respect des rythmes naturels.



Antoine de Lavalette
 © B. Boudassou

« Délices du Périgord »
 création de Franck Serrat
 © Bénédicte Boudassou

Franck Serrat, Maître Jardinier 2021
 « Délices du Périgord »

« Marcher dans la forêt Périgourdine, c'est aller chercher l'énergie et la volonté de transmettre cette ressource qui se renouvelle si nous savons l'aimer et la gérer. » Inspirant et ressourçant, ce jardin invitait au rêve, à la découverte, mais aussi à la réflexion sur la résilience possible des espaces naturels. L'invitation à la pause se matérialisait dans cet espace par une balançoire et des coussins couleur terre de Sienne. Creusée dans un tronc, une cascade aboutissait à un bassin et alimentait ce jardin par ailleurs agrémenté de pierres issues des falaises périgourdines. Un jardin certes cultivé, où dominait toutefois une chaleureuse impression de liberté. Impression renforcée par la palette végétale inspirée des forêts, propice à la biodiversité, généreuse et nourricière.





13^{es} Florales internationales

Tous les 5 ans, les professionnels du secteur vert (fleuristes, pépiniéristes, entreprises du paysage, collectivités...) se mobilisent pour cette grande exposition florale. Du 17 au 26 mai dernier, elle a pris ses quartiers dans les jardins du Logis de la Chabotterie, en Vendée.

100 000 visiteurs
200 exposants
60 pays représentés

Jardin historique
du Logis de la Chabotterie
© Benoit Gendron



© Florales



Pour l'événement, le Département de la Vendée, partenaire du comité organisateur des Florales de Nantes, a mis à disposition le site de la Chabotterie dont il est propriétaire. Étroitement associé au projet, il a également permis l'implication de nombreuses communes de ce territoire vendéen, qui ont chacune mis les jardins à l'honneur en créant des scènes printanières, relayant ainsi les Florales hors les murs. Le Comité des Florales souhaite en effet contribuer à fédérer les acteurs du végétal dans leur grande diversité afin que des relais professionnels se forment en un vaste réseau agissant autour d'une même cause. Le végétal, dans tous les domaines où il intervient, sera ainsi mieux valorisé. La sensibilisation des citoyens aux enjeux du changement climatique et aux bénéfices d'une végétalisation accrue des lieux publics passe bien sûr par la motivation.

Or celle-ci naît plus facilement quand on fait rêver les usagers. Mission accomplie par Les Florales, qui ont à nouveau fait briller les yeux des visiteurs, à défaut de pouvoir faire briller le soleil.

Ils ont été plus de 100 000 à braver la météo pour venir admirer les créations éphémères réalisées dans le parc du Logis de la Chabotterie. Les couleurs étaient au rendez-vous, sur la thématique des Jeux de fleurs. Inspirée par l'année olympique, la scénographie se déclinait autour de 5 catégories, faisant le lien avec les 5 anneaux des jeux : jeux d'eau, de l'enfance, de l'esprit, de plantes et de l'effort. Plus de 200 exposants étaient aussi présents, parmi lesquels des écoles et centres de formation en paysage, des pépinières, des professionnels et des associations dans le domaine du jardin et de la nature.

Un beau palmarès

Les prix décernés à cette occasion ont récompensé tant le savoir-faire que la créativité des professionnels. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas oublié de remettre en question une certaine idée des jardins, à l'image de celui réalisé par l'entreprise CAJEV, qui a reçu une médaille d'or et un premier prix dans la catégorie « Jeux de l'enfance » : un terrain en friche peut aussi se transformer en jardin aux yeux des enfants qui y jouent. Le sauvage et le cultivé s'y côtoient, pour apporter aux lieux un supplément d'âme, et surtout de biodiversité.

Le premier prix du coup de cœur des médias a été décerné à la création de l'entreprise M Paysage pour sa remarquable association du végétal et de l'eau autour d'une grande table conviviale.

La MFR Institut rural des Mauges a également reçu le premier prix des jeunes créateurs, et les Pépinières de la Rivière le premier prix Coup de cœur Floralties.



Pépinières de la Rivière, premier prix Coup de coeur Floralties
© Floralties

M Paysage, prix coup de coeur des médias
© Anthony Guitton

Médaille d'or et premier prix dans la catégorie « Jeux de l'enfance » pour l'entreprise CAJEV
© Anthony Guitton



MFR Institut rural des Mauges,
premier prix des jeunes créateurs
© Floralias

Quentin Le Gouëdec,
jardinier en chef du Logis de la Chabotterie
© Floralias



« Accueillir un tel événement, avec des milliers de visiteurs concentrés sur une courte période, nécessite une organisation rigoureuse. Mais un tel défi participe aussi à l'intérêt du métier. Et cela a été une superbe vitrine pour le Logis! »

Quentin Le Gouëdec



Logis de la Chabotterie
© A. Lamoureux
Vendée Expansion

Un site bien préparé

Pour l'accueil du public, les conditions étaient réunies : les jardiniers du Logis ont procédé à un entretien méticuleux des 35 hectares du parc et du jardin. Le contraste entre les créations éphémères, le jardin historique aux parterres réguliers, le potager de légumes anciens et le parc à l'anglaise a permis aux visiteurs de découvrir dans un même lieu des styles paysagers très différents.

Quentin Le Gouëdec, jardinier en chef, avait commencé à préparer l'événement dès l'automne précédent, ciblant les commandes de façon à ce que les floraisons soient à leur apogée pendant les Floralias, mais pas seulement : « Pour le jardin clos, nous avons choisi des espèces très florifères capables de s'épanouir dès le début du mois de mai

et de durer longtemps, comme l'osteospermum et le calibrachoa. Ces espèces répondaient aussi au thème des Floralias, en termes de couleurs et d'intérêt esthétique. Au total, 3000 végétaux ont été plantés. Nous avons également dû terminer toutes les tailles des topiaires, des bordures de buis et des fruitiers avant le montage des créations éphémères. Accueillir un tel événement, avec des milliers de visiteurs concentrés sur une courte période, nécessite une organisation rigoureuse. Mais un tel défi participe aussi à l'intérêt du métier. Et cela a été une superbe vitrine pour le Logis! » Alors rendez-vous dans 5 ans pour une nouvelle session!

→ www.comite-des-floralies.com

KOBELCO



Cabine ou canopy ?

SK17SR

POIDS :
1,8 TONNE



SIÈGE
DE LUXE



CHÂSSIS
VARIABLE
HYDRAULIQUE



BALANCIER
LONG
1,2M



RAYON
COURT



GARANTIE 3 ANS
OU 3 000 HEURES AU
1^{ER} TERME ATTEINT*



* Pièces de rechange, main d'oeuvre et
déplacement inclus



Environnement de travail
ergonomique et confortable



Built for Perfectionists™

KOBELCO CONSTRUCTION MACHINERY EUROPE B.V.

contactfrance@kobelco.com
www.kobelco-europe.com



ÉcoJardin label de référence

L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France et Plante & Cité ont organisé en début d'année la 12^e rencontre ÉcoJardin. Une belle occasion de mettre en lumière les collaborations réussies entre donneurs d'ordres et entreprises du paysage.



Parc Orsay Université
© Arp-Astrance

**821 sites labellisés
ÉcoJardin à ce jour.**

**Dont près de 545
gérés par
des entreprises
du paysage.**

En 2023, 90 nouveaux sites se sont vu décerner le label pour 3 ans, portant à 821 le nombre de labellisés en France. Ces chiffres démontrent l'intérêt de la démarche ÉcoJardin dans l'accompagnement du changement de pratiques des gestionnaires d'espaces verts, tant publics que privés, et dans la mise en œuvre et le maintien d'une gestion écologique. La rencontre a permis de souligner l'engagement de collectivités, de bailleurs sociaux ou encore de lieux d'enseignement et d'accueil du public. Bonne nouvelle, près des deux tiers des nouveaux sites labellisés sont gérés par des entreprises du paysage. C'est le cas par exemple du site de Métrotech, appartenant à Saint-Étienne Métropole, dont la gestion est assurée par Terideal. Les échanges et les témoignages livrés pendant cette journée ont ainsi permis de rappeler le rôle clé de ces entreprises et leurs compétences en matière de gestion écologique.

L'engagement d'un bailleur social

Feriel Chelouah, chargée de projet ESE* chez CDC Habitat, a présenté la résidence Anne Franck à Ozoir-la-Ferrière (77) comme un exemple en matière de biodiversité et de gestion écologique. La démarche d'obtention du label a permis d'évaluer et de valoriser le travail réalisé, de la conception à la gestion des espaces verts, sans oublier la sensibilisation et le bien-être des habitants. L'ensemble du projet s'inscrit dans la stratégie globale en matière d'engagements sociétaux et environnementaux portés par le groupe à l'échelle de l'Île-de-France.

Ce sont 639 logements, répartis sur une vingtaine de bâtiments collectifs situés au cœur d'un parc arboré de près de 14 ha. Directement connecté à la forêt d'Armainvilliers, classée en Zone Nationale d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), le site participe et renforce ainsi la trame verte locale en s'insérant directement dans un réservoir de biodiversité plus global. Avant l'implantation, les 14 ha du site accueilleraient donc un grand nombre d'espèces protégées, lesquelles ont été recensées lors d'un diagnostic biodiversité réalisé en 2018.

L'un des enjeux majeurs du projet a consisté à garantir un habitat à ces espèces. Maintien du bois mort pour la faune xylophage par exemple, ou encore installation de nichoirs ont permis d'y contribuer. Trois formes d'espaces verts ont été planifiées dès leur conception, afin de développer une gestion différenciée qui se veut la plus naturelle possible.

La flore existante a également été étudiée pour orienter le choix des essences à planter, lesquelles devaient être adaptées au contexte pédoclimatique du site. Une attention a également été portée à la perméabilisation des cheminements. Enfin la plantation de couvre-sols, ajoutée au paillage systématique, a permis de limiter, voire de supprimer les besoins en arrosage.

CDC Habitat a confié la gestion des espaces verts du site à l'entreprise Pinson Paysage. Le contrat interdit bien entendu l'utilisation de produits phytosanitaires. Il prescrit trois niveaux d'entretien selon les différentes strates végétales, afin de valoriser au maximum les espaces verts existants.



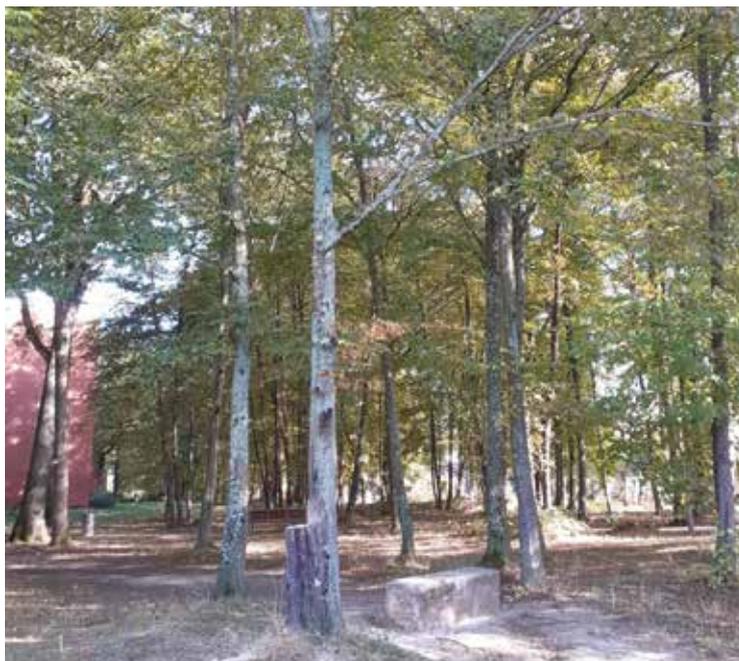
Plateformes végétalisées
© Urban & Sens

Le premier niveau, dit d'entretien minimal, consiste à intervenir de manière très légère, uniquement pour des raisons de sécurité, d'usage, ou encore pour des raisons sanitaires. Le deuxième niveau, dit d'entretien moyen, prévoit une intervention régulière sur les espaces requérant un entretien plus important. Le niveau 3, dit d'entretien soigné, consiste à entretenir de manière plus poussée les espaces verts aux abords des bâtiments et des cheminements.

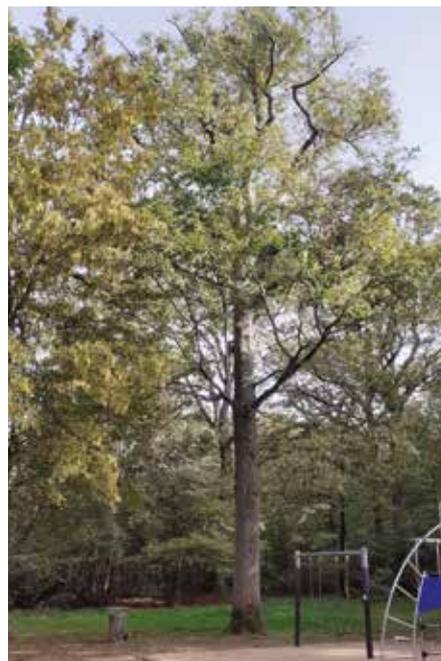
Bailleur et prestataire insistent sur l'importance de la pédagogie, facteur clé de la réussite de ces projets. La communication auprès des locataires et des gardiens des sites est capitale. Campagnes d'affichage, réunions d'information et autres actions pédagogiques sont désormais incluses dans les contrats. Il s'agit d'accompagner le changement de pratiques pour obtenir l'adhésion de tous. La gardienne de la résidence Anne Franck s'est particulièrement investie, son implication dans la démarche a été déterminante.

Bailleur et prestataire insistent sur l'importance de la pédagogie, facteur clé de la réussite de ces projets.
La communication auprès des locataires et des gardiens des sites est capitale.

* ESE : Engagements Sociétaux et Environnementaux



Conservation de la souche pour favoriser la faune xylophage



Préservation des grands arbres présents dans le parc de la résidence Anne Franck, à Ozoir-la-Ferrière, pour maintenir la trame verte locale

La gestion écologique en prestation



« Nous avons un devoir de conseil en tant qu'entreprise, nous devons être proactifs sur ces sujets, cela nous permet d'être un peu en avance sur les marchés, par rapport à d'autres entreprises »

Fabrice Maciejewski

Pinson Paysage accompagne ses clients dans leur démarche de labellisation EcoJardin depuis plusieurs années. Fabrice Maciejewski, directeur général délégué, précise que la présence d'une écologue dans son équipe permet à l'entreprise d'intervenir dès en amont, en support de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en place des critères requis. D'une manière générale, les clients sont plutôt demandeurs pour s'engager sur cette voie. « Nous avons un devoir de conseil en tant qu'entreprise, nous devons être proactifs sur ces sujets », dit-il, « cela nous permet d'être un peu en avance sur les marchés, par rapport à d'autres entreprises ». Dans le cadre d'ÉcoJardin, l'entreprise doit travailler sur la base du CCTP* du marché, tourné vers la biodiversité, avec l'obligation de faire évoluer le site vers une gestion différenciée et plus respectueuse de l'environnement. Le CCTP lui-même peut évoluer dans certains cas. C'est ainsi, par exemple, que l'entreprise Terideal a apporté des améliorations au cahier des charges de l'entretien des plateformes végétalisées du tramway de Besançon, labellisé depuis 2018.

Deux équipes interviennent sur la résidence Anne Franck. Sur ce site, « zéro déchet exporté », tous sont laissés sur place, retraités ou valorisés. Les déchets de taille sont réduits en copeaux pour le paillage, les fûts des arbres morts sont laissés sur place et le petit bois mis en tas pour servir d'habitat à la faune. Les prairies font l'objet de fauches tardives. Il s'agit de raisonner le paysage différemment, de trouver des alternatives et, surtout, de respecter un peu plus le vivant.

Ainsi, entre autres exemples, des barres d'effarouchement sont installées à l'avant des broyeurs avant les opérations de fauche. Les interventions sont aussi régulières que sur les résidences classiques. Le but n'est pas d'intervenir moins, mais d'essayer de faire mieux et d'éviter les opérations systématiques. Au lieu de tondre sur l'ensemble du site, seuls les bords des allées et les alentours des entrées de bâtiments sont tondus. Plus on s'éloigne des habitations, plus les interventions s'espacent, certaines zones ne seront fauchées qu'une seule fois dans l'année. La taille est également plus douce, il s'agit de conserver une forme naturelle et de favoriser la floraison, la fructification et la nidification.

* CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières



Inciter les habitants à s'approprier les espaces verts, puis à s'investir au quotidien pour maintenir un lieu de vie de qualité

Pour aller plus loin

Pinson Paysage s'est donné pour ligne de conduite « d'aller vers du "paysage écologique", de concevoir le paysage en pensant déjà à sa gestion et en tenant compte davantage du vivant ». Fabrice Maciejewski considère que c'est aussi leur rôle, en tant que grande entreprise, d'être précurseur et de faire évoluer la profession. Il regrettait d'entendre trop souvent « on fait de la gestion différenciée, c'est bien, mais on ne sait pas mesurer les résultats. Telle opération est-elle bénéfique pour le site, doit-elle être adaptée ? ».

Ainsi, l'entreprise met désormais en place un suivi d'indicateurs de biodiversité sur les sites qu'elle entretient. Concrètement, pour tout nouveau marché, un inventaire faune et flore est réalisé la première année, puis deux fois par an à la même date. S'engager vers ce « paysage écologique » est à la portée de toute entreprise, quelle que soit sa taille. Il existe des sites de toutes dimensions, sur lesquels des pratiques de gestion écologique peuvent être adaptées et mises en place. Car chaque action compte !

- www.label-ecojardin.fr
- www.pinson-paysage.com

Sauf mention contraire, les photos de cet article sont signées Pinson Paysage.



Pose de nichoirs pour les oiseaux



ALLOCUTIONS ET TABLES RONDES

La rencontre du Club U2B

Sur le thème « L'arbre et sa biodiversité, ambassadeurs de la nature en ville », plusieurs allocutions et tables rondes ont eu lieu le 24 avril dernier au ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.



Christoph Béchu,
ministre de la Transition écologique
© Bénédicte Boudassou

Orienter les politiques vers une meilleure intégration de la nature en ville

Le Club U2B, pour Urbanisme, Bâti & Biodiversité, est un groupe de réflexion coordonné par la LPO France (Ligue de Protection des Oiseaux). Son objectif est de favoriser les échanges entre différents acteurs de la biodiversité urbaine afin d'alimenter les décideurs et d'orienter les politiques de la ville vers une meilleure intégration de la nature.

La rencontre du 24 avril a réuni quelque 200 personnes venues entendre des intervenants issus d'horizons divers : représentants des collectivités locales et des entreprises, partenaires techniques et scientifiques ou encore acteurs associatifs. Pour l'essentiel, cette journée a révélé leurs volontés convergents.

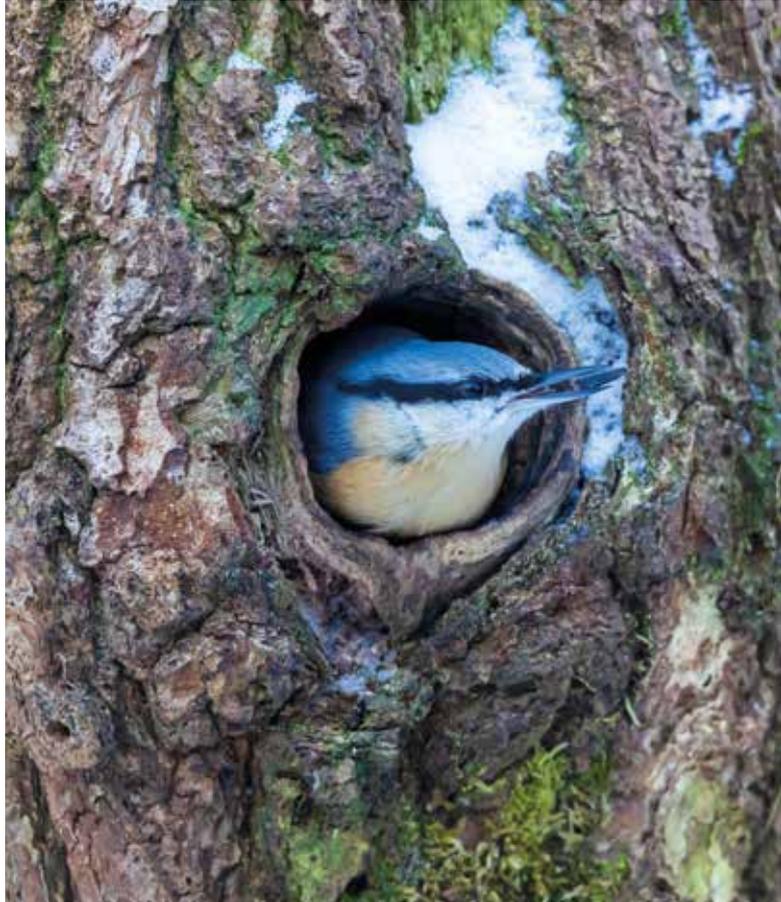
Un rappel des aménités de l'arbre

Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO depuis 1986, a d'abord salué l'esprit de dialogue, d'agrégation des compétences et d'échange au service de l'intérêt général qui a présidé à cette rencontre. Il a rappelé combien, en ville comme à la campagne, l'arbre est essentiel à la vie, lui qui fournit le gîte et le couvert à de nombreuses espèces – oiseaux, mammifères, reptiles, invertébrés... « L'arbre est un écosystème à lui tout seul, remarquable par sa richesse biologique. Il tempère le climat urbain, ses racines absorbent une grande partie des eaux de ruissellement. Il stocke le dioxyde de carbone, absorbe les polluants gazeux, retient les particules fines et permet ainsi de lutter contre le changement climatique tout en améliorant la qualité de l'air. »

Allain Bougrain-Dubourg a surtout rappelé le déclin dramatique de la biodiversité, dont l'oiseau est un indicateur clé : « La moitié des martinets noirs et pratiquement les 3/4 des moineaux parisiens ont disparu au cours de ces 20 dernières années ». Militant pour une ville plus résiliente, la LPO a émis pour ce faire 10 mesures concrètes, disponibles sur leur site internet. L'une d'elles préconise par exemple d'intégrer la biodiversité dans les labels et certifications liés au bâti, tel que le label RGE.

Un discours pragmatique

Sur un certain nombre de mesures, le ministre de la Transition écologique **Christophe Béchu** a quant à lui évoqué la difficulté à édicter des règles protectrices selon des calendriers stricts et indifférenciés, alors que les saisons... ne suivent justement plus les saisons. Et qu'il est insensé d'appliquer les mêmes règles à Dunkerque et Perpignan. On peut penser aux obligations légales de débroussaillage mais aussi aux mesures hydrauliques, le ministre illustrant son propos par la situation dans le Pas-de-Calais, qui a connu au printemps des inondations hors norme. « Il faut conserver un cap mais se donner de la souplesse pour que la rigidité ne conduise pas à la remise en cause de toute la règle. »



Les données relatives aux oiseaux communs sont les premiers indicateurs de l'état de la biodiversité
© iStock

Sur le plan du réchauffement, « pour faire face à une France à + 4°, on n'a rien trouvé de plus efficace que la plantation d'arbres », a-t-il poursuivi. Au cours de l'année écoulée, grâce au Fonds vert, ce sont près de 600 hectares qui ont fait l'objet d'opérations de renaturation, soutenues à hauteur de 400 millions d'euros de subventions cumulées. « L'année 2024 permettra de passer aux travaux pratiques », a affirmé Christophe Béchu, qui souhaite entre autres concrétiser le label de « Ville arborée » sur le principe du label « Ville fleurie », appelant à la concertation des acteurs présents sur ses critères d'attribution. Il a également évoqué cette possibilité de repérer les arbres remarquables pour les inscrire dans les PLU : un inventaire participatif déjà en place à Angers, ville où il fut maire. Une ville qui se dote en outre d'un Plan Arbre, composé d'un volet sur les arbres fruitiers laissés en libre cueillette : un levier pour recréer du lien social et une douceur de vivre ensemble, que le ministre a tenu à souligner. Il a enfin salué l'engagement des associations, collectivités locales et entreprises, qui font remonter les bonnes pratiques et sur lesquelles on doit davantage s'appuyer.

« Pour faire face à une France à + 4°, on n'a rien trouvé de plus efficace que la plantation d'arbres »

Christophe Béchu





La renaturation d'une friche dans la métropole de Lyon vise à réintroduire le crapaud calamite
© istock

« Que des mécènes financent cette année les forêts urbaines d'Angers, cela signifie qu'on les considère comme un patrimoine durable, un investissement pour l'avenir. »

Hélène Cruyppenninck

Caroline Gutleben, Hélène Cruyppenninck et Laurent Bizot au micro de Marc Mortelmans
© Bénédicte Boudassou



Des tables rondes au service des idées

En plus d'un discours tout en poésie du jardinier, écrivain et chroniqueur Alain Baraton sur l'immortalité de l'arbre – le plus vieux sur la planète ayant 9850 ans! –, et d'une miniconférence sur les îlots de fraîcheur urbains dispensée par Loéna Trouvé, cheffe de Projet en aménagement et transition au Céréma, ont eu lieu deux tables rondes.

Table ronde n° 1 :

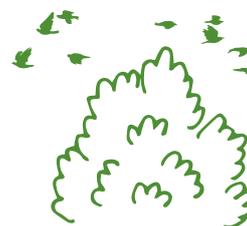
« Gérer le patrimoine arboré de son territoire en préservant la biodiversité »

Caroline Gutleben, directrice de Plante et Cité, a détaillé 4 idées. La première consiste à privilégier les pratiques d'entretien respectueuses, en gérant par exemple les houppiers en port libre, pour préserver la densité foliaire des arbres qui leur permet de transpirer, donc de rafraîchir les villes.

La deuxième revient à préserver les vieux arbres portant des dendromicro-habitats, ces cavités, écorces décollées ou coulées de sèves qui abritent faune, flore et champignons. Troisième point : sanctuariser les îlots pour la faune et la flore inféodées aux arbres sénescents ou morts et pourtant porteurs de vie. Dernière idée, penser l'ensemble des strates végétales, sans négliger les arbustes dont la densité foliaire favorise l'évapotranspiration : ils protègent de surcroît ce qui pousse à leurs pieds. Leurs fleurs et leurs fruits arrivent souvent tôt dans la saison, ce qui explique leur rôle important pour la biodiversité.

Hélène Cruyppenninck, adjointe au maire d'Angers à l'environnement et la nature en ville, a parlé des bonnes pratiques angevines (voir article « La Parole à » en page 102) sans faire l'impasse sur les défis rencontrés : « La ville est un milieu contraint sur lequel les enjeux de sécurité sont énormes. Il y a d'un côté de fortes attentes du public en matière de biodiversité et de l'autre des attentes tout aussi fortes en matière d'usage. L'enjeu, en tant que collectivité, est de parvenir à concilier les deux. Si un arbre présente un défaut mécanique, alors l'abattage aura lieu sans tarder, en particulier dans les cours d'école, tant pour la sécurité des personnes que ne pas engager la responsabilité du maire. » Hélène Cruyppenninck se réjouit par ailleurs que des mécènes financent cette année les forêts urbaines d'Angers : « Cela signifie qu'on les considère comme un patrimoine durable, un investissement pour l'avenir. » Elle a évoqué enfin le dialogue nécessaire avec les concessionnaires de réseaux (gaz, eau potable, eaux usées, électricité, internet...), dont les interventions sont susceptibles d'endommager les systèmes racinaires. D'où l'intérêt que ces acteurs travaillent ensemble, pour installer les réseaux au plus proche les uns des autres, laissant ainsi davantage de place aux arbres.

La LPO quant à elle, appelle à suspendre les interventions humaines sur les arbres, arbustes et haies, en particulier lors de la période de reproduction de la faune sauvage, entre le 15 mars et le 31 mai, pour éviter de déranger les espèces dont ces végétaux constituent l'habitat. Sur ce point en particulier, Laurent Bizot, président de l'Unep, a rappelé l'existence d'un texte réglementaire faisant la distinction entre les différents types de haies, agricoles ou non. « La gestion des végétaux n'est pas la même en forêt, dans une zone rurale et dans une zone urbaine. Bien faire, ce n'est pas forcément ne rien faire mais faire appel à des experts. On doit préserver l'existant mais on doit aussi l'entretenir, y compris durant les périodes évoquées. »



Il a toutefois rappelé que les coupes extrêmement sévères d'autrefois sont plus rares et qu'en revanche on pratique la taille d'adaptation et la taille en vert parce qu'elles présentent un intérêt indéniable : « C'est au printemps, à travers ces travaux de taille, que l'on peut limiter la propagation des parasites. Par ailleurs, la majorité des végétaux des jardins ont une floraison printanière. Si on les taille en hiver, on supprime la floraison, or elle est cruciale pour la biodiversité. » D'où l'importance de trouver collectivement des compromis afin « d'éviter de gâcher une bonne mesure ». Le président de l'Unep a ajouté que les entreprises du paysage savent s'adapter, et monter en compétences comme elles l'ont fait avec la loi Labbé au sujet des traitements phytosanitaires.

Table ronde n° 2:

« Renaturer les espaces artificialisés et dégradés, la clé d'un nouveau modèle d'aménagement urbain »

Olivia Conil Lacoste, présidente du CIBI (Conseil International Biodiversité), a insisté sur la nécessité d'engager les acteurs privés dans leurs projets immobiliers. Elle a salué le dialogue aujourd'hui très fécond entre deux filières, acteurs du bâtiment et de l'aménagement urbain d'une part, et praticiens du vivant en ville d'autre part : écologues, hydrologues, entreprises du paysage...



3 labels BiodiverCity® existent à ce jour, à l'échelle de l'îlot bâti, mais aussi du quartier et durant toute la durée de vie d'exploitation du bâtiment. Ils sont à considérer comme des référents permettant aux acteurs immobiliers et aménageurs de se saisir d'une méthode, d'introduire l'écologie urbaine au sein d'équipes élargies et de pouvoir mener un projet immobilier en intégrant toutes les composantes du vivant dans les cahiers des charges. Olivia Conil Lacoste a comparé les écologues aux médecins généralistes, portes d'entrée pour orienter et approfondir certains aspects d'un projet auprès de spécialistes comme les pédologues.

La labellisation reste à ce jour une démarche volontaire. Pour la généraliser, le CIBI souhaite la voir prescrite à l'avenir dans les cahiers des charges des villes.

Pierre Athanaze, vice-président de la Métropole de Lyon, a présenté un projet atypique, modèle de conciliation entre différents objectifs. L'enjeu est de restaurer l'ancienne friche industrielle de la ZAC Berliet – projet soutenu par le Fonds Nature 2050 –, tout en préservant l'œdicnème criard, oiseau issu des milieux steppiques aimant les paysages dégagés. La Métropole a donc choisi de sanctuariser une partie de l'espace afin de préserver cette biodiversité unique au sein d'un secteur urbain et de rendre accessible l'autre partie au public avec un lieu de nature. Plus de 1 km de haies ont été plantés sur le pourtour extérieur du site. Une partie de l'espace sera dédiée à l'éducation à la nature avec une mare pédagogique, une autre a vocation à devenir une prairie, tandis qu'un verger sera planté pour faire le lien avec les jardins familiaux.

L'ensemble du projet est à retrouver sur :

→ www.cdc-biodiversite.fr

Ariel Brunner, directeur régional Europe et Asie centrale à BirdLife International, a pour sa part donné des perspectives à l'échelon communautaire, se félicitant d'un succès obtenu aux Pays-Bas : l'obligation d'intégrer des nichoirs au bâti dès la conception. Il a par ailleurs déploré que les enveloppes budgétaires allouées jusque là aux questions de renaturation n'étaient pas à la hauteur des enjeux.

« Les entreprises du paysage savent s'adapter, et monter en compétences comme elles l'ont fait avec la loi Labbé au sujet des traitements phytosanitaires. »

Laurent Bizot



L'œdicnème est progressivement réintroduit à Saint-Priest, sur une ancienne friche de la métropole de Lyon
© istock

Alain Baraton a livré sa vision de l'arbre, vivant et immortel
© Bénédicte Boudassou





Les cavités des vieux arbres abritent la petite faune, ici une chauve-souris
© istock

« La nature en ville ne se décrète pas, elle se pense, s'accompagne dans le temps long »

Jean-Baptiste Butlen

Rénovation du plan Nature en ville

Jean-Baptiste Butlen, sous-directeur de l'aménagement durable au ministère de la Transition écologique, a rappelé que pour plus de 92 % des Français, il n'y a pas assez de nature en ville aujourd'hui. C'est l'étude des freins qui permettra d'accélérer les changements de pratique.

On constate par exemple que l'objectif ZAN*, qui vise à réduire et maîtriser l'étalement urbain, mais aussi à renaturer les sols, est difficile à mettre en œuvre du fait de la compétition sur le foncier. C'est pourquoi il faut penser « coopération positive » entre ville et nature. Un autre frein est celui de l'ingénierie, une matière complexe : « La nature en ville ne se décrète pas, elle se pense, s'accompagne dans le temps long », a appuyé Jean-Baptiste Butlen.

Nid abandonné dans une haie
© istock



De premiers et déjà nombreux outils ont été développés comme le projet Sesame**, mis en place par le Cerema, la ville de Metz et Metz Métropole, ainsi que l'ensemble des outils et bases de connaissance portés par Plante & Cité. Enfin, la nature en ville a effectivement un coût, tant pour la renaturation que pour l'entretien. De premières réponses ont été apportées en France avec le Fonds vert, mais ce n'est qu'un début.

Au vu des différents freins répertoriés et dans le cadre de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, qui prévoit de « ramener de la nature en ville pour s'adapter aux conséquences du changement climatique et améliorer le bien-être des citoyens », il a été décidé de réviser le plan Nature en ville.

Celui-ci s'articulera selon 4 grands axes : la connaissance, la planification, le projet d'aménagement et enfin la fédération des acteurs. Rendez-vous le 27 juin au Muséum d'histoire naturelle pour la présentation de ce nouveau plan.

- www.lpo.fr
- www.cibi-biodiversity.com
- www.lesentreprisesdupaysage.fr
- www.cerema.fr
- www.plante-et-cite.fr

* ZAN : Zéro Artificialisation Nette

** Sesame : Services EcoSystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence



GREENCABLE®

VÉGÉTALISATION

Modulaire, le système GREENCABLE® permet de créer des **supports de plantes** horizontaux, verticaux ou en diagonale sur tout support. Vous pouvez ainsi **facilement créer un mur végétal**, végétaliser une structure, ou tout simplement créer un support de plantes grimpantes. Un moyen naturel et durable d'habiller les murs en milieu industriel.



Un support en câble facile à monter

Les plots sont reliés entre eux par du câble sans système de tension autre qu'une tension manuelle.



- Temps de pose réduit
- S'adapte à tous les supports
- Liberté de création
- DURABLE - ÉCONOMIQUE



Votre devis GREENCABLE® dans la journée

Contactez-nous !



www.carlstahl-cotejardin.fr

03 88 18 47 08

cote-jardin@carlstahl.fr

X-TEND®

SUPPORT DE VÉGÉTALISATION EN FILET INOXYDABLE

- Maille transparente
- Liberté de création
- Protection antichute
- Acier inoxydable
- DURABLE & INTEMPOREL



FILET INOX X-TEND®

Alternative moderne aux treillis en bois ou métal, le filet inox est esthétique, fonctionnel, durable et facile à entretenir.



La végétalisation de façade permet de rendre les **villes plus vertes** et de **rafraîchir les bâtiments** par grande chaleur.

Ainsi, déployés en surface des façades, les filets inox X-TEND® permettent d'une part de protéger contre les chutes, de l'autre d'habiller les façades qui, au fil du temps, se recouvriront de végétaux. Conçu en acier inoxydable il offre une **grande résistance aux intempéries** et une **durabilité incomparable**. Le filet inox est léger et discret grâce à sa transparence. De plus en plus d'architectes et de paysagistes l'adoptent pour ses nombreux avantages.



LA PRÉCISION, ÇA RAPPORTE

PRÉSERVEZ L'EAU  ÉCONOMISEZ DE L'ARGENT

*LES SYSTÈMES D'ARROSAGE À HAUTE EFFICACITÉ
PERMETTENT DE GAGNER DU TEMPS, MAIS AUSSI
D'ÉCONOMISER DE L'EAU ET DE L'ARGENT*

*Les produits d'arrosage de précision constituent une solution
idéale pour préserver l'eau et développer votre activité.*



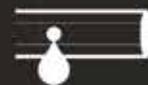
*Gestion du
Débit Avancée*



*Vannes à
Faible Débit*



*Buses Haute
Performance*



Micro-Arrosage



*Sondes
Météorologiques
Locales*



*Arrosage Basé
sur les Conditions
Météorologiques*



*Clapets
Anti-Vidange*



*Gestion de
la Pression*

*Devenez Expert en
Arrosage de Précision*



RAIN  BIRD®

Paysages au féminin

La rencontre école-entreprise organisée le 23 février dernier par le Campus Métiers Nature de Coutances et l'Unep Normandie a donné la parole aux femmes. Une belle occasion de porter un autre regard sur la profession.

Karen Saccardy, directrice du campus, a souhaité dédier cette rencontre à la place des femmes dans le secteur du paysage afin d'essayer de comprendre pourquoi il y avait si peu de jeunes filles sur les bancs de son école. Elle a ainsi invité des professionnelles aux profils et aux parcours variés, afin de mettre en lumière le rôle essentiel des femmes dans une profession à dominante encore largement masculine.

Leurs témoignages ont révélé les difficultés auxquelles elles se heurtent parfois, mais ils ont surtout illustré les atouts dont elles disposent. Des chefs d'entreprises ont également pris part aux échanges, partageant leurs expériences de collaboration et mettant en évidence l'importance de promouvoir la diversité dans le paysage.

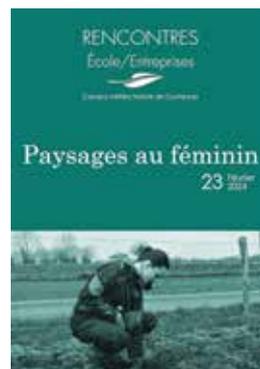


La place des femmes dans les entreprises

En ouverture de la rencontre, Charline Potin, présidente départementale de l'Unep (Manche), a rappelé son souhait de promouvoir la place des femmes dans le paysage, ce dont elle fera sa priorité dans les prochaines années. Elle a présenté quelques chiffres, issus d'une étude réalisée par l'Unep à l'échelle nationale entre juillet et septembre 2022. Elle précise ainsi que 12 % des salariés des entreprises du paysage sont des femmes. Néanmoins, deux tiers d'entre elles occupent des postes administratifs, elles ne sont par conséquent que 4 % à travailler sur les chantiers.

Pourtant, la même étude révèle que 86 % des salariés estiment que jardinier-paysagiste est un métier d'hommes ET de femmes.

Selon Charline Potin, la « patte » d'une femme dans un jardin est visible : « Leur sensibilité particulière se ressent et les rend indispensables. D'autant plus que l'arrivée d'un matériel performant dans les entreprises a facilité leur quotidien ». Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 56 % des chefs d'entreprise estiment que la présence des femmes dans une équipe terrain a une incidence positive sur l'image de l'entreprise, et 84 % d'entre eux aimeraient en accueillir davantage dans les cinq prochaines années.



Charline Potin
© Maryvonne Desdoits

« La sensibilité particulière des femmes dans les jardins se ressent et les rend indispensables. D'autant plus que l'arrivée d'un matériel performant dans les entreprises a facilité leur quotidien. »

Charline Potin
Présidente départementale de l'Unep (Manche)





Zoé Cardet, compositrice végétale
© Amiot Espaces Verts B

« Il y a beaucoup de bienveillance dans le secteur du paysage. Le regard des chefs d'entreprise sur le personnel féminin, tout comme celui des salariés et des clients, a beaucoup évolué. »

Jean-Jacques Amiot
Dirigeant de l'entreprise Amiot Espaces Verts (Manche) et vice-président de la délégation régionale de l'Unep Normandie



Les métiers du paysage se conjuguent au féminin
© Unep

Contraintes et difficultés de parcours

Au-delà des difficultés pratiques qu'elles rencontrent parfois sur certains chantiers, les femmes font encore face à des préjugés ou sont encore la cible de comportements inadaptés. « C'est malheureusement le reflet de la société », déplore Jean-Jacques Amiot, dirigeant de l'entreprise Amiot Espaces Verts (Manche) et vice-président de la délégation régionale de l'Unep Normandie, soulignant toutefois qu'il y a beaucoup de bienveillance dans le secteur du paysage. Et que le regard des chefs d'entreprise sur le personnel féminin, tout comme celui des salariés et des clients, a beaucoup évolué. Les chefs d'entreprise doivent encore rester vigilants bien sûr, et ne pas négliger l'importance d'une bonne communication interne.

Selon lui, tous les paramètres sont présents pour faire entrer le personnel féminin dans les entreprises. « Les portes s'ouvrent, il y a des postes à prendre, et ce, dans de bonnes conditions ». Il faut parvenir, grâce notamment à des rencontres comme celle-ci, à amener les jeunes femmes à s'intéresser à la filière du paysage.

Des postes sur mesure

Deux métiers, particulièrement attractifs pour les femmes, ont été mis en lumière. Parmi les invitées aux tables rondes, Zoé Cardet, laquelle a récemment intégré l'entreprise Amiot Espaces Verts, a exposé son parcours. Titulaire d'un BTS Aménagements Paysagers et passionnée par les plantes, elle fait le choix de suivre la formation qui lui permettra d'occuper le poste de compositrice végétale, un métier émergent depuis quelques années. Une formation unique en France, proposée depuis 2020 par la MFR de Cerisy-Belle-Étoile, permet d'exercer cette fonction dont l'objectif est de remettre le végétal au cœur des entreprises du paysage. Un métier qui demande des compétences particulières : très bonne connaissance des végétaux bien sûr, mais aussi autonomie et bon relationnel.

Véritable référente du végétal pour l'entreprise, Zoé interviendra à chaque phase de l'aménagement d'un jardin, depuis le rendez-vous client pour le conseil et le choix des végétaux, jusqu'au suivi et à l'entretien, en passant par les commandes, la préparation des végétaux en pépinière, la composition végétale sur le terrain ou encore l'accompagnement et la fidélisation des clients. Un métier varié, partagé entre bureau et extérieur, pour lequel elle dispose de nombreux atouts. Jean-Jacques Amiot met en effet en avant non seulement la plus grande sensibilité du personnel féminin, mais également sa maturité plus marquée, visible tant dans le comportement que dans la façon de s'exprimer avec les clients.

Succès et opportunités

Dorine Boisard est quant à elle chargée d'études au sein de l'entreprise Vallois. Elle a débuté sa carrière sur les chantiers comme ouvrière paysagiste. Trois années plus tard, elle commence à ressentir des difficultés physiques lorsqu'un poste en bureau d'études se présente. Elle est formée en interne pour exercer cette nouvelle mission, laquelle consiste essentiellement à répondre à des dossiers d'appel d'offres en s'appuyant sur un cahier des charges défini par la maîtrise d'œuvre. Organisée, efficace et autonome, elle présentait les qualités indispensables pour ce poste. Son expérience du terrain a cependant été un vrai plus et l'aide encore beaucoup au quotidien : sa connaissance de la décom-

Zoé Cardet

position des phases de travaux, ou encore du matériel nécessaire à l'accomplissement de certaines tâches lui permettent de gagner du temps et d'être plus pertinente sur les éléments techniques. L'ensemble des professionnels présents, conscients de leur valeur et de l'équilibre qu'elles apportent au sein des équipes, sont unanimes : les femmes ont toute leur place dans les entreprises du paysage. Mais pour cela, comme le souligne Charline Potin, il faut avant tout « les faire entrer dans les lycées. Pour y parvenir, le rôle des collèges est primordial, ces derniers doivent envoyer davantage de jeunes filles vers la filière ». Un enjeu déjà bien identifié par l'Unep qui y travaille depuis plusieurs années.



- www.campusagri.fr/formations-metier/formations-metier-paysage-cfa
- www.maisonfamilialedupaysage.fr/formation-paysagiste/formation-compositeur-vegetal

ROTO+

Conçu et développé par ACB+



Construction compacte et prise en main rapide

Allez au bout de vos ambitions avec le coupleur orientable ROTO+

ACB+

Libère votre productivité

ACB+, ZI - 249 Route de Charentay, 69220 SAINT-LAGER
Tél. : +33 (0)4 74 66 82 49 | contact@acbplus.com | acbplus.com



Pour engins de 2 t à 10 t
avec connexion en Système Morin original ou autres

Ligne haut débit et drain
disponibles pour le raccordement des outils hydrauliques

Version mécanique ou hydraulique

Installation simple
réalisée sur la ligne auxiliaire moyen débit d'origine

Orientation à 360°
grâce au couple roue et vis sans fin

Gain de temps et de productivité grâce à une rotation qui vous incline le godet

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

SYSTÈME MORIN ORIGINAL

SYSTÈME CW PERMANENT

SYSTÈME MORIN STANDARD

SYSTÈME SW ORIGINAL

AUTRES SYSTÈMES À DEMANDER

UTILISATION BIEN PENSÉE

Festival de Chaumont-sur-Loire

Voyage en terre fertile



Les 20 jardins de l'édition 2024 du Festival de Chaumont-sur-Loire ont pour thème « Le jardin, source de vie ».

L'un d'eux, Soli Vivi, parrainé par l'Unep, nous entraîne au ras du sol, et même en dessous. Visite commentée au cœur de ce milieu vivant.

Dans cette boule de terre,
une invitation à découvrir la vie du sol
© Bénédicte Boudassou





Cocon en céramique inspiré de celui d'une larve de cétoine
© Bénédicte Boudassou

Virginie Alexe et Livia Kolb, deux jeunes paysagistes issues de l'ENSP Versailles-Marseille* (campus de Marseille), collaborent depuis quelques années sur des projets de jardins éphémères ayant une dimension artistique. Elles ont été sélectionnées cette année pour participer au Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire, après l'avoir été aux festivals des Hortillonnages d'Amiens et des Jardins de la Côte d'Azur. Elles mènent ce travail comme une recherche permanente, en plus de leurs activités respectives de création de jardins. Rencontre avec l'une d'elles, porte-parole de ce jardin que l'Unep a choisi de parrainer pour rappeler cette base essentielle : le sol nourrit les jardins, et il est urgent de placer sa connaissance au cœur des apprentissages du secteur du paysage.



Livia Kolb à gauche
et Virginie Alexe, à droite
© Yann Monel

* ENSP Versailles-Marseille : école nationale supérieure du paysage



Ancolies au printemps
© Bénédicte Boudassou

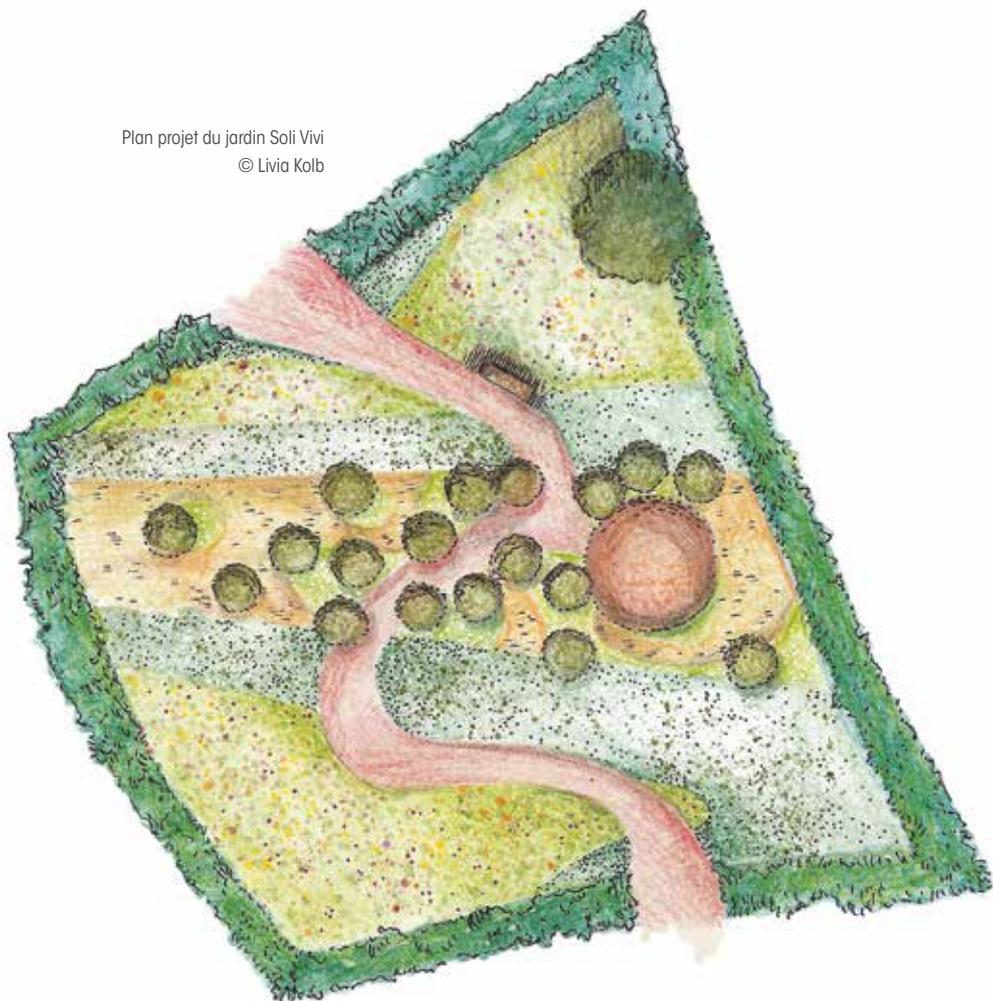
Expliquez-nous votre jardin...

Virginie Alexe : Soli Vivi est un jeu de mots signifiant « sol vivant ». Livia et moi sommes très attachées depuis nos études à travailler sur le sujet pour redonner une place de choix à ce sol que nous connaissons en réalité assez peu, mais qui permet à tous paysagistes et jardiniers de s'exprimer... et à la végétation de pousser. Il nous importait donc de le mettre à hauteur du regard des visiteurs pour les sensibiliser et les inciter à observer, ou du moins à regarder de plus près ! Pour cela, nous avons imaginé un parcours en trois ambiances pour arriver peu à peu au centre. Les plantes sont de plus en plus hautes, avec un chemin en pente pour donner l'impression que l'on s'enfonce dans le sol.

Quel est ce parcours ?

VA : En entrant dans le jardin, le visiteur côtoie les fleurs, ornementales et sauvages, sans lesquelles il n'y aurait pas d'insectes butineurs. Ces plantes mellifères et leur cortège d'insectes sont le premier maillon de la chaîne vivante qui se met en place. Un peu plus loin, sur le terrain légèrement en pente, les fleurs laissent place à des graminées dont les touffes, en couvrant le sol, le protègent. On arrive ensuite dans un sous-bois, là où règnent les fougères et plantes d'ombre. C'est le lieu d'une transformation de la matière dont nous ne mesurons pas assez l'importance. Chaque branche qui tombe au sol, chaque tronc ou souche qui pourrit, chaque feuille morte devient un élément de la création d'un sol fertile. Puis le chemin mène un peu plus bas, au cœur d'une boule de terre dans laquelle on peut entrer.

Plan projet du jardin Soli Vivi
© Livia Kolb



Qu'y a-t-il dans cette boule ?

VA : Nous y invitons les visiteurs à regarder ce qu'il se passe sous la surface du sol ! Toute la matière vivante se transforme et permet le développement de très nombreux organismes, à commencer par les vers de terre, les araignées, les fourmis, puis d'autres plus petits comme les collemboles et réseaux mycorhiziens, puis des micro-organismes tels que les bactéries. Tout ce monde que nous ne voyons pas habituellement, ou très rarement, nous est pourtant précieux. Afin de valoriser ce rôle essentiel, nous avons représenté quelques-uns de ces organismes à la manière des peintures rupestres. Les premiers humains peignaient dans les grottes ce qui leur semblait primordial dans le monde où ils vivaient. Pour nous, les êtres vivants du sol jouent aussi un rôle primordial et méritent une mise en valeur artistique qui les replace au premier rang. De la même façon, nous avons fait appel à une céramiste qui s'est inspirée des cocons des insectes, par exemple celui de la larve de cétoine, pour créer des nids juste à la surface du sol. Dessus et dessous, dans les 20 premiers centimètres, la vie est telle qu'elle mérite toute notre attention.



Peinture rupestre représentant des fourmis
© Livia Kolb

Que vous apporte le fait de candidater dans les festivals ?

VA : Ces expériences sont très enrichissantes, à plus d'un titre. Déjà nous rencontrons d'autres professionnels du paysage, et des artisans avec lesquels nous collaborons sur des thématiques artistiques, ce qui n'est pas le lot quotidien des paysagistes en règle générale. Participer à une histoire commune nous motive tous. Puis nous découvrons d'autres territoires, pour poser une problématique ailleurs.

Cet ailleurs est souvent source de rencontres et réflexions épanouissantes. C'est aussi une question d'image, de visibilité de notre métier et de nos compétences. De mon côté, je suis paysagiste et jardinière, je conçois d'un côté et j'anime des ateliers de jardinage de l'autre, dans des jardins partagés. Cette double casquette m'est chère car je revendique ce lien à la terre dans mes pratiques. Paysagiste et illustratrice, Livia s'investit aussi dans la pédagogie. Nous travaillons pour sensibiliser aux bonnes pratiques.



Et par-dessus tout, ces expériences atypiques permettent de nous pencher sur des sujets auxquels nous n'aurions pas forcément accès dans nos projets habituels, et de pousser la réflexion assez loin. Cette réflexion enrichit ensuite nos pratiques professionnelles. Un cercle vertueux pour nous, même au regard de l'investissement engagé au niveau du temps et des moyens.

→ www.domaine-chaumont.fr/fr/festival-international-des-jardins

📷 [virginie.alexe](https://www.instagram.com/virginie.alexe)

→ www.livia-kolb.com

« Nous invitons les visiteurs à regarder ce qu'il se passe sous la surface du sol. Les vers de terre, les araignées, les fourmis, les collemboles et réseaux mycorhiziens, puis des micro-organismes tels que les bactéries. »

Virginie Alexe

15^e enquête de l'Observatoire des villes vertes

Quels soutiens publics pour végétaliser les espaces privés ?



Volontaires pour accélérer la transition verte, les villes végétalisent les espaces publics, non sans rencontrer certains obstacles. La majorité des espaces urbains étant privés, la collaboration avec les particuliers et les promoteurs s'avère d'autant plus indispensable.



Façade fleurie
© Ville d'Angers

A lors que les citoyens plébiscitent la végétalisation des espaces publics, nombreuses sont les administrations à miser sur la contribution des particuliers et promoteurs pour verdir également le foncier privé. Une étape indispensable pour renouveler les villes vers des modèles plus responsables et durables, ne serait-ce que parce que les continuités écologiques ignorent le distinguo privé/public. Contributions directes, mesures incitatives, accompagnement... En interrogeant son panel

par l'Unep et Hortis, a voulu en savoir plus sur cette dynamique de collaboration. Et en connaître les limites actuelles.

La bonne nouvelle, c'est que toutes les villes répondantes ont initié des projets visant à accompagner en ce sens les particuliers, les associations et les entreprises. Ce sont des aides dont le coût s'échelonne de 100 € pour végétaliser une façade, à 30 000 € pour les projets de grande envergure. Derrière chacun, l'enjeu est d'assurer une végétalisation sur le long terme.

Les continuités écologiques ignorent le distinguo privé/public

Des formes multiples

Le premier volet concerne les aides financières et subventions directes. Parmi les plus fréquemment citées : les bons de plantation. Particuliers, copropriétés privées et bailleurs sociaux sont incités à planter des arbres sur leur propriété, comme à Caen ou à Angers, ville qui depuis 2022 participe à hauteur de 50 % du prix d'achat de l'arbre. Il existe aussi des projets de renaturation émanant des habitants, parfois réunis en associations : un budget participatif leur est alors alloué par la ville. C'est le cas à Amiens depuis 2012, et à Reims depuis 2014. Autre dispositif mis en avant par l'enquête : le don d'arbres.

Second volet, l'intervention préalable des municipalités sur certains espaces ou la mise en place de structures adaptées, qui permettent de favoriser la viabilité des projets. Il peut s'agir de désartificialiser certains pans de voie publique ou, comme à Metz depuis 2019, d'installer des câblages sur les façades des particuliers qui souhaitent y faire pousser des plantes grimpantes.

Par la formation et l'organisation d'ateliers de jardinage, la sensibilisation constitue un important troisième axe. C'est en quelque sorte le premier niveau d'une « montée en compétence citoyenne » : les habitants acquièrent des connaissances sur les plantes et les techniques de jardinage, s'informent sur les bénéfices de la végétalisation en matière de santé, bien-être et biodiversité. À Brest, on propose aux habitants de venir remplir sur place leurs jardinières vides, en apprenant à les composer et les entretenir. À Marseille, un guide du jardin privé méditerranéen a été édité pour favoriser un entretien respectueux de la biodiversité. On y parle notamment des services écosystémiques.

Citons enfin l'aspect partenariat, l'objectif étant d'amplifier l'engagement par le partage des responsabilités et des succès entre les villes, les organisations communautaires, les entreprises et les résidents. Ainsi à Metz, en septembre 2023, le Centre Hospitalier Régional a mis à disposition de la ville une bande de terrain où 36 arbres ont pu être plantés.



Des axes d'amélioration

Selon Laurent Bizot, co-président de l'Observatoire des villes vertes, trop d'autonomie laissée aux citoyens dans les projets de végétalisation peut, à long terme, se transformer en frein. « Notamment pour les projets qui nécessitent un suivi important et régulier », précise-t-il. « Ce qui explique que les villes priorisent le don ou le soutien à l'achat d'arbres, qui sont des projets avec des végétaux plus robustes et un entretien mieux suivi, réalisé par des professionnels du paysage. »

Il convient de noter que les collectifs de citoyens et d'habitants sont à l'initiative des projets seulement dans 12,5 % des villes interrogées. Dans la majorité des cas (87 %), ce sont les élus en charge des espaces verts qui les initient. Des projets dont la moitié sont également portés par les maires (56 %).

Quels sont les freins identifiés ? Pour un quart des villes, on retrouve trois types de difficultés à peu près au même niveau : les coûts générés par ces initiatives, le défi de maintenir des efforts constants en matière de communication et de pédagogie, et enfin la réglementation, jugée encore trop contraignante.

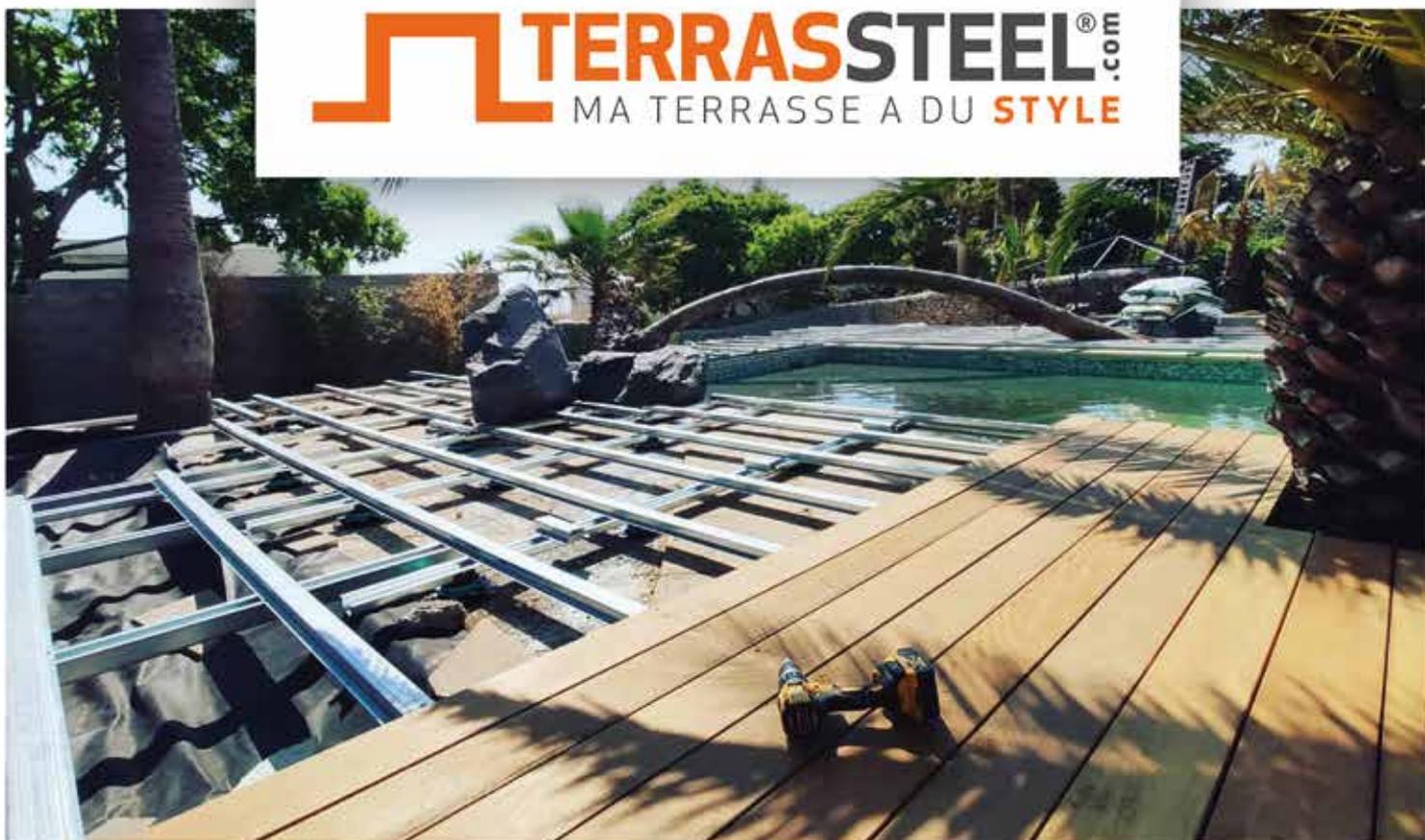
Parmi les pistes d'amélioration pour accélérer la végétalisation des espaces privés, on en retiendra quatre. D'abord une meilleure communication au regard des conseils de plantation sur les parcelles privées, mais aussi un renforcement du conseil aux promoteurs et aux particuliers en amont des travaux de construction. A été citée l'idée d'un état des lieux sur le patrimoine arboré existant, qui intégrerait les espaces privés et permettrait d'avoir une vue d'ensemble sur un quartier ou une ville. Et pour renforcer le rapport entre acteurs privés et collectivités, les répondants suggèrent également de s'intéresser au financement par le biais du mécénat.

→ www.observatoirevillesvertes.fr

Végétalisation de la rue David d'Angers
© Thierry Bonnet

« Trop d'autonomie laissée aux citoyens dans les projets de végétalisation peut, à long terme, se transformer en frein, notamment pour les projets qui nécessitent un suivi important et régulier. »

Laurent Bizot
Co-président de l'Observatoire des villes vertes



UNE **STRUCTURE UNIQUE** QUI S'ADAPTE À TOUS TERRAINS ET REVÊTEMENTS



BOIS



CÉRAMIQUE



COMPOSITE



Suivez nous sur les réseaux sociaux
#terrassteel



NOS TECHNOLOGIES HAUT
 DE GAMME, POUR LES PROS DE
 L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DEVENEZ INSTALLATEUR AGRÉÉ



ESTIMEZ VOS PROJETS
 VIA LE CALCULATEUR SUR

www.terrassteel.com



NOUVEAUTÉ | GAMME JARDIN



NOS PRODUITS DÉDIÉS À
 L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN,
 POUR ÉTOFFER L'OFFRE DE NOS
 PARTENAIRES INSTALLATEURS

DÉCOUVREZ NOS PRODUITS SUR VTEC.FR

9, avenue du Ginèbre - Z.A. Les Solades - 66600 RIVESALTES - FRANCE

Tél. 04 68 54 60 68 - info@terrassteel.com

60 ans et bien plus que 60 arbres !

Fin 2023, la délégation régionale de l'Unep Normandie a lancé une grande campagne de plantation dans les cours d'écoles. Une opération qui a largement dépassé les attentes...



Le paysage en Normandie :

Près de 1 930 entreprises dont 210 créées ces 2 dernières années,

Près de 2 emplois créés par jour entre 2020 et 2022.

Ce projet, l'Unep Normandie l'a réalisé en collaboration avec ses adhérents, les collectivités locales et les écoles partenaires. Initialement, l'ambition était de planter au total autant d'arbres que l'Unep avait d'années d'existence en 2023, c'est-à-dire 60. Offrir aux enfants une cour d'école plus agréable grâce à un arbre en plus, c'est offrir un supplément de verdure, donc de biodiversité, d'ombre et de fraîcheur. En associant au projet des élèves parfois en déficit de nature, les organisateurs ont fait d'une pierre deux coups, puisqu'ils ont pu aussi les sensibiliser aux enjeux du vivant. Or la conscience environnementale n'en est que plus forte si elle s'acquiert dès le plus jeune âge.

La première plantation a eu lieu le 6 décembre dernier. Arrivé au printemps 2024, l'objectif quantitatif de départ était atteint et même largement dépassé !



Un engouement révélateur

En s'inscrivant via un formulaire en ligne, ce sont en effet plus de 131 écoles qui ont souhaité participer. Elles ont été mises en relation avec un professionnel du paysage de leur secteur afin de choisir avec lui l'espèce végétale (issue d'une pépinière locale) et d'organiser sa plantation en présence des élèves. Fonctionnement biologique de l'arbre, intérêt ornamental, entretien : chaque événement a été l'occasion de prodiguer des enseignements utiles aux 7500 élèves touchés et à leurs professeurs. Les établissements se sont engagés à fournir une photo à 1 an.

Pour ces 131 plantations, 78 entreprises du paysage se sont mobilisées à titre gracieux. À la clé, une belle visibilité médiatique du métier, dans une région où le secteur est en pleine croissance (voir encadré). L'occasion de rappeler que la végétalisation des cours d'école passe également par leur déminéralisation et l'installation de toitures végétalisées. Pour Laurent Ely, président de l'Unep Normandie, le succès de l'opération « 60 ans, 60 arbres » reflète la réalité des besoins en la matière. Les retombées de la part des écoles, des enseignants, des mairies mais aussi des adhérents paysagistes qui se sont engagés, ont été extrêmement positives. La plantation de 6 arbres supplémentaires est même programmée pour l'automne 2024 !

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr

PORTRAITS

Passeurs de passion



La première vit en Occitanie, le second en Nouvelle-Aquitaine. Rencontre avec deux jeunes Ambassadeurs du paysage désireux de briser les préjugés et éveiller les consciences.



Sara Climent

En apprentissage
chez Espace Jardins,
à Cavillargues (30)

Bac Pro Aménagements
Paysagers -
MFR Le Grand Mas



Si la vocation lui vient de l'enfance – souvenirs de promenades dans les parcs et jardins du Gard, et randonnées en famille – le déclic métier, lui, a lieu lors du confinement en 2020 : Sara vit mal la gestion des cours à distance dans son lycée. Elle est alors en classe de 2^{de}, en voie générale. L'enfermement forcé lui rend le contact avec les espaces naturels encore plus nécessaire, au point de remettre en cause son cursus. C'est ainsi que sa mère lui suggère une formation aux métiers de la nature en Maison Familiale Rurale.

Comment s'est passée cette réorientation et comment voyez-vous la suite ?

Sara Climent : J'ai en effet voulu tenter une 2^{de} professionnelle NJPF, nature-jardin-paysage-forêt. Et j'ai tellement adoré que je suis restée dans la filière ! Le système de l'alternance est parfaitement adapté à mes besoins car même si les cours théoriques me passionnent, rester enfermée trop longtemps en classe finit toujours par me peser. L'année prochaine, je vais poursuivre avec un BTS Aménagements Paysagers. J'envisage ensuite soit une école d'architecture paysagère, car j'aime par-dessous tout la phase de conception, soit un CS arrosage-intégré. Dans tous les cas, je veux mettre ce que j'apprends au service de l'environnement. Il ne s'agit pas de faire des jardins pour faire des jardins, mais des espaces naturels bien pensés et utiles, respectueux des écosystèmes

Quels messages souhaitez-vous faire passer à cet égard ?

SC : Il me semble qu'en matière d'aménagement ou d'entretien, certains élèves autour de moi ne sont pas encore suffisamment sensibilisés aux démarches durables. Or je pense que notre génération a tout à faire pour convaincre les clients mais aussi les collègues réticents que nous pourrions rencontrer au cours de notre carrière. Ce n'est pas toujours évident d'être entendu quand on est apprenti. En ce sens, j'ai hâte d'approfondir encore ma formation pour renforcer ma légitimité et avoir davantage d'impact. Réaliser des jardins très minéraux est particulièrement frustrant quand on apprend en parallèle comment fonctionnent les écosystèmes. C'est pourquoi il faut pouvoir expliquer les effets négatifs de ces jardins « sans entretien » que demandent encore de nombreux clients. Mais aussi proposer des végétaux peu gourmands en eau, des espèces mellifères qui attireront les insectes, les pollinisateurs et la petite faune... Les discussions avec mes professeurs m'ont accompagné dans cette prise de conscience, que j'ai envie de partager, y compris sur les réseaux sociaux.

Comment avez-vous candidaté au programme des Ambassadeurs Unep ?

SC : Un professeur m'en a parlé. J'ai trouvé la démarche d'autant plus intéressante que je suis la seule fille de ma classe en Aménagements Paysagers. J'ai envie de montrer que nous pouvons tout faire, nous aussi, dans ce métier infiniment varié. Moi, je me régale !



Pour les suivre :

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr

#welovepaysage

@ lespaysagesde_sara

@ tommyguichard



Tommy Guichard

En apprentissage
chez Serra Paysage
(24)

BTS Aménagements
Paysagers -
CFA Bergerac



Celui qui lui a donné le goût de la terre et des végétaux, c'est son grand-père. À ses côtés, en plus de formidables souvenirs, Tommy s'est construit une passion sans se douter qu'il en ferait plus tard son métier. La révélation a lieu en classe de 5^e, avec la rencontre de Franck Serra, entrepreneur du paysage.

Parlez-nous de votre parcours...

Tommy Guichard : Alors que beaucoup de collégiens choisissent de faire leur stage découverte dans l'entreprise de leur père ou de leur mère, j'ai tout de suite visé Serra Paysages. Cette belle expérience m'a incité à poursuivre dans cette voie et dans cette entreprise, alors que je m'engageais pour un Bac Pro en Aménagements Paysagers, en alternance. En plus d'appréhender la diversité du métier, j'ai eu la chance de participer à des événements comme le Carré des jardiniers en 2021, à 17 ans. Une expérience aussi formatrice que gratifiante mais aussi très physique, avec beaucoup de tension nerveuse. Franck Serra y a été élu Maître Jardinier. À l'annonce des résultats, j'ai pleuré de joie. Un jour, j'aimerais avoir « ma propre boutique » et, pourquoi pas alors, participer à des concours en mon nom. Aujourd'hui, Franck me demande de le suivre sur des salons ou des conférences. Moi qui, plus jeune, étais l'incarnation même de la timidité, je n'aurais jamais imaginé parler devant 400 personnes !

Quel discours adoptez-vous auprès des jeunes en tant qu'Ambassadeur ?

T G : Pour le moment, je suis intervenu dans deux collèges et un forum métier pour évoquer mon quotidien. Il faut en effet parler aux jeunes « à la source », c'est-à-dire à un âge où les aspirations professionnelles commencent à peine à se dessiner, l'âge qui était le mien lors de mon propre déclic. J'essaie de balayer les préjugés : garçon, fille, petit, grand, gros, maigre, tout le monde est bienvenu dans le paysage. C'est un métier qui semble difficile, notamment du fait des conditions météo, il ne faut pas le négliger. Mais travailler dehors, toujours en mouvement, avec le végétal et avec des matériaux allant du bois au béton est pour moi un pur bonheur. Aucune journée ne se ressemble !

On sent en vous un rassembleur, comment voyez-vous votre rôle dans la filière ?

T G : Le partage est fondamental dans ce métier. Sans, on ne peut ni apprendre aux autres, ni des autres, ni se remettre en question, alors qu'il faut le faire chaque jour. C'est en communiquant avec les confrères, en regardant comment ils procèdent, avec humilité et curiosité, que l'on avance. Et c'est en tissant des liens qu'on fait progresser la filière. C'est ce que j'essaie de faire avec les Ambassadeurs. J'estime que cette mission est aussi une chance pour notre vie professionnelle future. Être invités à certains événements emblématiques, comme le Festival International des Jardins à Chaumont-sur-Loire, nous permet de tisser notre réseau et de construire une notoriété. J'ai aussi participé à la création d'un jardin avec d'autres Ambassadeurs sur Jardins, Jardin fin mai, où j'ai également fait partie du jury.



Le paysage se cultive aussi sur les réseaux...

Jardinement vôtre



Ta Mère Nature, d'Ophélie Damblé

Elle se définit comme une agricultrice urbaine qui « squatte » La Cité fertile, serre pédagogique de 1 ha consacrée à la transition écologique et sociale, située à Pantin.

Ophélie Damblé est aussi créatrice de contenus, lanceuse de seedbombs, comprenez bombes à graines, ces petites boules d'argiles que l'on peut lancer dans les friches et sur les trottoirs pour favoriser la biodiversité en ville. Attention, autodérision garantie : pour éveiller les consciences, Ophélie Damblé n'hésite pas à danser avec ses pots de fleurs ou à interpeller ses abonnés d'un joyeux « Keskonfé au mois de mai ? ».

S'adressant à la jeune génération, elle vulgarise les concepts et casse volontiers les clichés en valorisant son département, la Seine-Saint-Denis, par une mise en avant des initiatives de végétalisation ou de fermes urbaines qui fonctionnent.

Côté botanique, sa série de vidéos « Les plantes dont tout le monde se fout » rencontre un énorme succès : elle en a tiré un livre en avril 2024.

📷 @ophelietamerenature

📺 www.tamerenature.com

Pourquoi la suivre ?

Pour la tonalité déjantée de ses contenus, son style direct, complètement dans l'air du temps et loin des injonctions parfois culpabilisantes. Idéal pour sensibiliser le jeune public.



Ophélie Damblé
© Guillaume Brandt

Nicolas Meyrieux

Humoriste paysan



« Tous les mercredis je te fais visiter une ferme sur YouTube, sur scène j’ fais des blagues écologiques, et j’ monte une ferme aussi. » On l’ aura compris, Nicolas Meyrieux est un touche-à-tout. Pendant plus de trois ans, pour sa série appelée « La Barbe », il a posté sur YouTube des vidéos humoristiques de décryptage des enjeux d’ écologie, de justice sociale ou de féminisme. Avec à son actif trois spectacles de stand-up joués dans des fermes (dont a été tiré un documentaire, *En attendant que le monde s’ effondre*, réalisé par Victor Janjic et disponible sur You Tube), il se proclame humoriste d’ investigation, utopiste en alternance, humaniste à plein temps. Très engagé, il est devenu paysan dans les Landes, où il travaille à son jardin-forêt tout en préparant un spectacle vivant sur celui-ci. Il s’ efforce par ailleurs de convaincre les jeunes de se lancer dans les métiers agricoles. En 2021, il a tourné un documentaire, *Nouvelles Graines*, relatant le quotidien d’ un couple de jeunes paysans (toujours disponible sur France.tv.).

📷 @nicolasmeyrieux

📺 nicolasmeyrieux

Pourquoi le suivre ?

Parce qu’ il présente la réalité telle qu’ il la perçoit, sans filtre, en conjuguant adroitement sensibilisation et humour, en jonglant avec les blagues, les idées et les chiffres.

À seulement 21 ans, il fait partie des 35 leaders positifs repérés par *Les Échos START* et *Positiv* pour l’ année 2024. Féris Barkat crée des contenus sur les réseaux, fait du slam, tient une chronique sur LCP, sensibilise son audience avec des références à la pop culture ou crée des événements sportifs : tout est prétexte au rassemblement autour des questions environnementales. Cofondateur de l’ association Banlieues Climat en 2022, il soutient que l’ écologie, en plus d’ être un enjeu de santé publique, peut être une porte de sortie à la violence. Dans les quartiers populaires, on fait chaque jour « des petits gestes écolos sans s’ en rendre compte, et souvent par nécessité ». Mais il faut faire plus et contrer la désinformation, c’ est pourquoi il souhaite donner les bons outils à ceux qui considèrent l’ urgence climatique comme « un truc de bobo », alors que les jeunes des banlieues sont parmi les premiers exposés. Pour ce faire, il a mis en place une formation aux métiers de la transition adressée aux jeunes de 16 à 25 ans, reconnue par l’ État.

📷 @ferisbarkat

📺 @ferisbarkat

📺 ferisbarkat

Pourquoi le suivre ?

Parce qu’ il fait des questions écologiques un sujet aussi populaire que concret, engageant et fédérateur. Et parce que, rompu à l’ art oratoire, il n’ hésite pas à engager directement le dialogue avec les politiques.

Féris Barkat

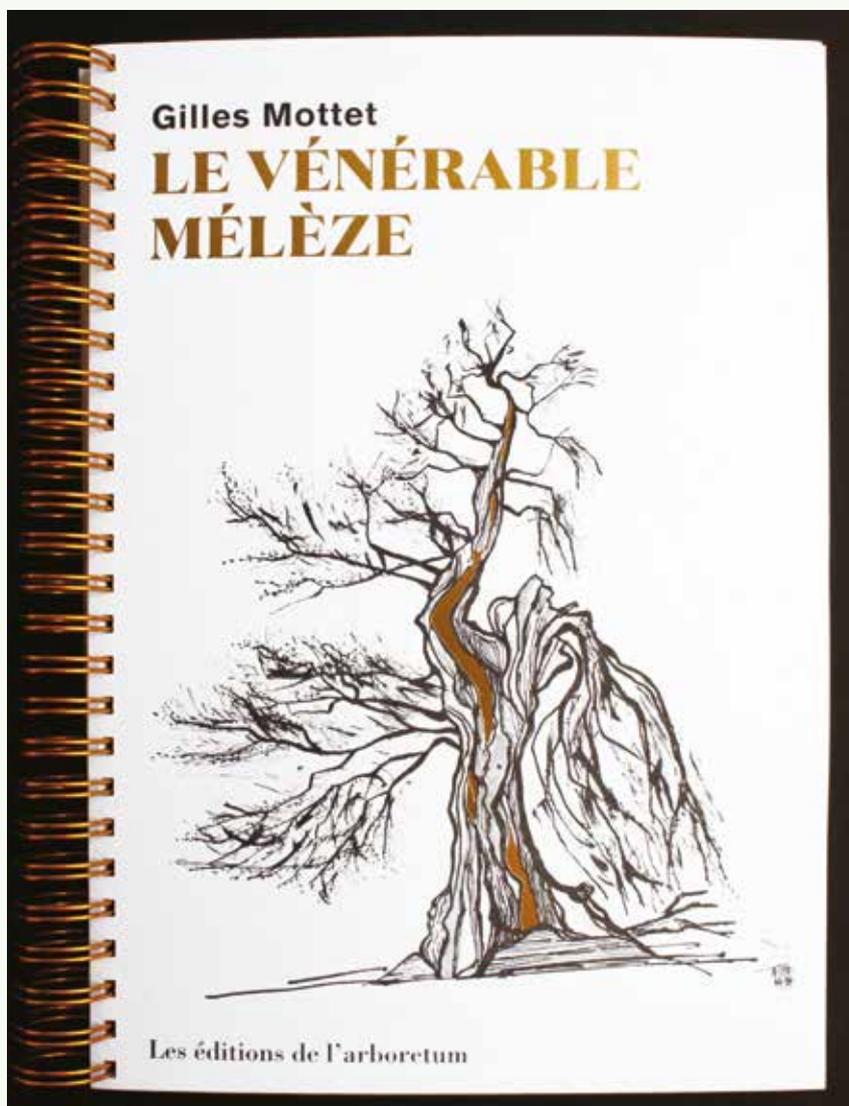
L’ hyperactif





Découvrez
notre sélection
de pépites

Coup de cœur
Le Vénérable mélèze



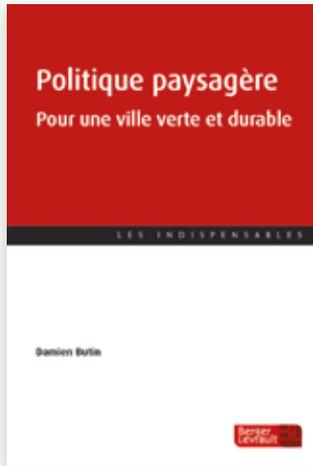
À voir, à toucher, à sentir et à écouter, ce bel objet ne se range pas dans la catégorie des livres mais des bijoux que l'on est heureux d'avoir choisis. Le conte de Gilles Mottet, qui a pris naissance à l'Arboretum de Roure, est ici retranscrit en biécriture et en gros caractères pour que voyants, malvoyants et non-voyants puissent le lire et savourer aussi les reliefs des dessins. Il est accompagné d'une musique originale de l'auteur, et d'un carton imprégné de l'odeur de cet arbre vénérable.

Une aventure multisensorielle pour ouvrir les cœurs et faire tomber les barrières. Une équipe « de choc » a porté le projet, allant du paysagiste Jean Mus – président de l'Arboretum – au botaniste Francis Hallé, grand défenseur des arbres.

Gilles Mottet
Éditions de l'Arboretum,
50 pages, 40 €



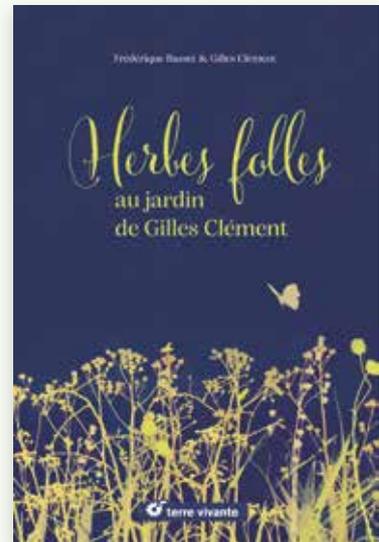
Politique paysagère



Qu'est-ce qu'un paysage ? De quels éléments est-il composé, quelle est son histoire et comment évolue-t-il ? Quelles interventions sont aujourd'hui envisageables pour le modifier tout en respectant les usages des lieux et les écosystèmes en place ? En plus des diagnostics et analyses qui participent à sa compréhension, l'auteur explique le processus d'une politique paysagère à engager pour le territoire, qu'il soit urbain ou en périphérie des villes. Une étude fouillée, à placer entre toutes les mains des acteurs de l'aménagement.

Damien Butin
Éditions Berger-Levrault, 312 pages, 55 €

Herbes folles au jardin de Gilles Clément

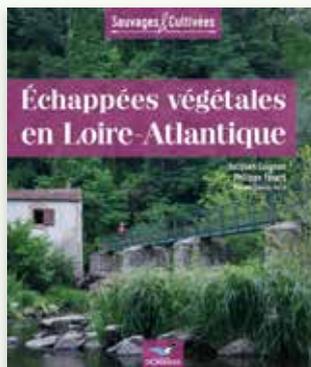


L'ouvrage expose en préambule le parti-pris du paysagiste et sa façon singulière de travailler avec les plantes sauvages, en profitant de cette ressource inestimable, et mal estimée. Puis certaines d'entre elles sont décrites, 40 en tout, tant dans leur aspect botanique que leurs qualités. De nombreuses se mangent, s'utilisent en pharmacopée naturelle, et répondent aux besoins de la petite faune et des insectes. Les très beaux dessins en font un ouvrage très agréable à consulter.

Frédérique Basset, Gilles Clément
Éditions Terre Vivante,
160 pages, 25 €

Échappées végétales en Loire-Atlantique

Le patrimoine végétal ligérien accueillant une grande diversité botanique et animale, ce nouveau tome de la collection « Sauvages & Cultivées » promet de belles découvertes, à la faveur des nombreux sites naturels et jardins explorés. Plantes locales et horticoles y font bon ménage, au cours de 44 circuits de promenades à tenter à pied ou en vélo, cartes et photos à l'appui. Une mine de renseignements à dévorer en premier, avant de se lancer sur les chemins, au gré des inspirations.



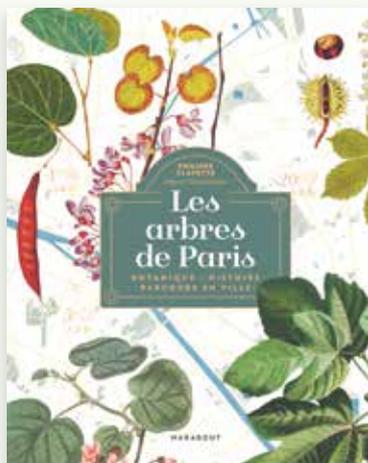
**Jacques Soignon,
Philippe Féraud**
Éditions d'Orbustier,
256 pages, 30 €

Les arbres de Paris

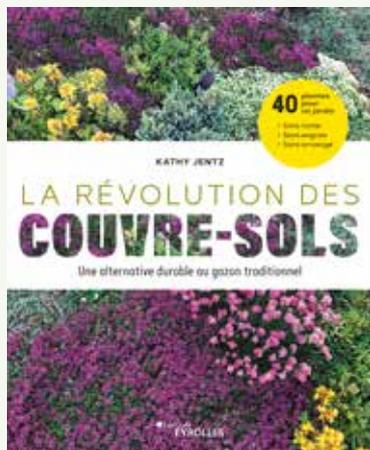
Ayant passé une partie de sa carrière en tant que jardinier dans les parcs parisiens, l'auteur souhaite ici rendre hommage aux arbres anciens qui les peuplent et à ceux des rues, tout aussi remarquables, en racontant leur histoire. Car ils en ont tous une ! Au fil des arrondissements, le parcours est émaillé de photos et de plans pour repérer ces illustres.

C'est aussi l'occasion d'en apprendre davantage sur ces essences, tant au niveau botanique que sur le plan de leurs utilisations potentielles et des soins requis.

Philippe Clayette
Éditions Marabout,
192 pages, 21,90 €



La révolution des couvre-sols



Ce n'est pas nouveau, mais il fallait bien remettre l'accent sur ces plantes puisqu'elles font partie des solutions fondées sur la nature pour à la fois renaturer les villes, protéger les sols, simplifier l'entretien des jardins. Ici, 40 d'entre elles sont répertoriées selon leurs caractéristiques et leurs différentes adaptations aux conditions de sol, de climat et aux ravageurs. À consulter impérativement pour trouver par ailleurs des alternatives au gazon.

Kathy Jentz
Éditions Eyrolles,
182 pages, 15,90 €

J'arrache ou je laisse pousser ?



Il n'est pas facile de reconnaître les plantes à leur premier stade de croissance, ni même souvent lorsqu'elles ne font que 10 ou 20 cm de haut. Surtout quand il faut choisir entre les « bonnes » plantes sauvages à conserver et celles à éradiquer. 100 jeunes plantes sont ici photographiées au stade plantule, puis à 2 semaines et à 3 mois. Leur identité complète est aussi déclinée, pour pouvoir choisir en étudiant les différents arguments !

Bärbel Oftring
Éditions Larousse,
144 pages, 12,95 €

Terre, les carnets du paysage

Socle de la vie, support nourricier, matière autant qu'atmosphère, la Terre dans ces deux acceptions – sol et planète – souffre de nombreux maux dont nous sommes responsables, mais reste le milieu au sein duquel nos sociétés humaines peuvent vivre. Il nous faut donc questionner nos actions, changer nos procédés, restaurer ce qui peut encore l'être. Cet opus consacré à la Terre démontre qu'il est essentiel maintenant de faire entrer ce milieu de façon prioritaire dans nos réflexions en tant qu'acteur, et ce, dans toutes ses dimensions.



Collectif
Éditions Actes Sud/ENSP,
160 pages, 19 €



Roses, pivoines et iris

Pour les amateurs de beaux livres et superbes illustrations, celui-ci présente une soixantaine d'œuvres des plus grands maîtres de l'estampe japonaise, parmi les plus belles. L'ouvrage, en format coffret, se déplie en accordéon, de quoi prendre toute la mesure de ces paysages où les

trois fleurs apparaissent. Légendes et explications sont données dans le livret d'accompagnement.

Anne Sefrioui
Éditions Hazan,
118 pages, 24,95 €



ALKERN



PAVÉS SIGNATURE

NOUVEAUTÉ

TRANSFORMEZ VOTRE EXTÉRIEUR EN UN LIEU UNIQUE AVEC LES PAVÉS SIGNATURE

Ces pavés en béton ont été pensés et dessinés pour se fondre dans un décor élégant et raffiné.

Les 3 nuances proposées subliment les harmonies d'ambre doré, d'onyx nuancé et de terre ombrée disponibles en version vieillie et classique.

2 Finitions 3 Coloris  Monoformat : 15,2 x 15,2 x 6 cm



Terre ombrée
Classique / Vieillie



Onyx nuancé
Classique / Vieillie



Ambre doré
Classique / Vieillie

-  Résistant au gel
-  Antidérapant
-  Carrossables véhicules légers
-  Pose facilitée grâce aux écarteurs pour des joints calibrés (écarteurs positionnés sur 2 côtés)
-  Coloris nuancés inédits et naturels pour un rendu original

LES + PRODUIT



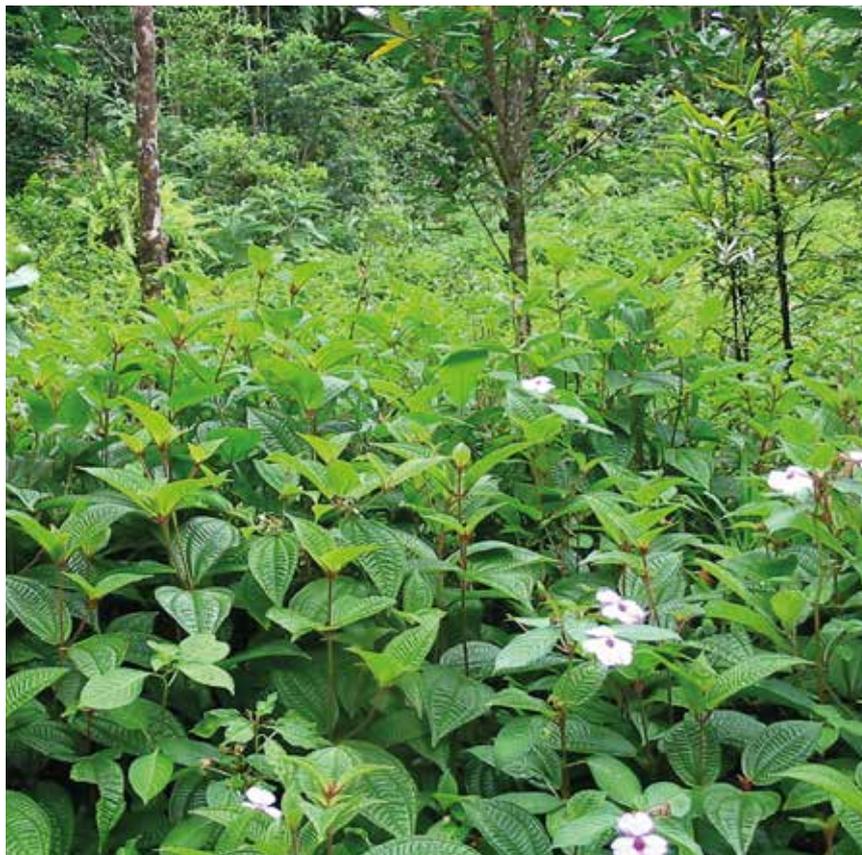
ALKERN
www.alkern.fr



Quelles stratégies face aux plantes envahissantes ?

**Les plantes exotiques envahissantes sont l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale.
En France, de nombreux acteurs se mobilisent sur tout le territoire avec le même objectif : limiter leur dispersion et leurs impacts.**

Dossier réalisé par Mélanie Biville Bindelli



Le miconia (*Miconia crenata*) est un fléau dans les forêts de La Réunion
© C. Lavergne

La première journée d'échanges techniques « Plantes exotiques envahissantes et filières du végétal », organisée le 4 mars dernier par l'OFB et le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), avec l'appui des acteurs de la filière, a réuni un grand nombre de professionnels. Ces derniers montrent ainsi leur détermination à traiter une problématique environnementale majeure.

Rappelons qu'il existe deux grandes catégories de plantes exotiques envahissantes (PEE) : celles qui posent problème aux agriculteurs, les adventices, et celles qui envahissent les milieux naturels. Ces dernières sont des espèces introduites sur notre territoire, capables de se développer et de se répandre dans des milieux spécifiques.

On distingue trois grands modes d'introductions. Celles dites naturelles tout d'abord, par la mer ou par le vent. Puis les introductions involontaires, dont les cas sont nombreux : sur les vêtements, dans les matériaux d'importation, sur les roues des voitures ou encore dans les lots de graines pour animaux. Enfin les introductions volontaires, pour divers motifs tels que les besoins alimentaires, la constitution de collections, ou tout simplement leur intérêt ornemental. Quand elles dépassent le cadre du jardin et se répandent dans la nature, l'impact de leur invasion est le plus souvent négatif, tant sur le plan écologique que socio-économique, ou encore sur la santé humaine. Prévenir de nouvelles invasions et lutter contre les PEE est donc essentiel. Cela nécessite des stratégies adaptées et, surtout, un réseau d'acteurs coordonnés, car aucun territoire n'est épargné.



Nouvelle invasion
de *Cyindropuntia imbricata* subsp. *rosea*
à St-Leu, La Réunion
© C. Lavergne

Un phénomène spectaculaire en outre-mer

Si les PEE posent problème dans l'Hexagone, elles inquiètent bien davantage en outre-mer. Les îles sont en effet plus sensibles au phénomène, en raison de leur isolement notamment (voir encadré page suivante). Sur l'île de La Réunion en particulier, leur nombre a largement dépassé celui des plantes indigènes : on y dénombre aujourd'hui plus de 2 200 espèces introduites, contre 962 espèces indigènes, endémiques et cryptogènes^[1], selon Christophe Lavergne, responsable du service Conservation de la Flore et des Habitats au CBN-CPIE^[2] de Mascarin.

Fort heureusement, toutes les espèces introduites n'ont pas un impact négatif, car toutes ne trouvent pas les conditions dont elles ont besoin pour s'adapter.

Pour résumer le phénomène, le chercheur anglais M.H. Williamson a émis la règle « des 3 dix » : sur mille espèces introduites, une centaine vont s'acclimater.

Parmi elles, dix vont se naturaliser et n'auront donc plus besoin de l'homme pour se disperser et se multiplier. Sur ces dix, une seule deviendra envahissante et aura un impact. Cela peut sembler un faible pourcentage, toutefois « plus on en introduit, plus on prend de risques ».

Sur l'île de La Réunion, 133 plantes introduites sont aujourd'hui problématiques en milieu naturel. Plus de 700 autres sont surveillées car potentiellement envahissantes, considérées comme de véritables « bombes biologiques à retardement ». Il peut parfois se passer plusieurs années avant que la plante ne devienne envahissante, il suffit alors d'un élément déclencheur tel qu'un cyclone, une inondation, un insecte qui se met à polliniser et féconder la plante ou encore un effet de population^[3], pour déclencher une invasion.

Les scientifiques reconnaissent certains facteurs, selon la biologie de la plante, l'usage qui en est fait ou encore son comportement dans d'autres régions du monde, cependant le phénomène reste très difficile à prédire. Christophe Lavergne se réfère notamment aux îles de l'archipel d'Hawaï, lesquelles ressemblent beaucoup à l'île de La Réunion et recensent de nombreuses espèces exotiques en commun : si une espèce est envahissante là-bas, il est très probable qu'elle le devienne à La Réunion. Une veille est également mise en place pour détecter le phénomène sur les îles alentour, telles que Maurice, Rodrigues, Madagascar, Mayotte, les Comores et les Seychelles.

^[1] Une espèce est dite cryptogène lorsque son statut d'indigène est douteux.

^[2] CBN-CPIE : Conservatoire Botanique National & Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

^[3] L'effet de population est observé lorsqu'une centaine ou un millier d'individus déclenchent l'invasion de manière exponentielle tandis qu'il ne se passerait rien en présence de quelques individus seulement.

Pourquoi les îles sont-elles particulièrement impactées ?

La question est complexe, et pour y répondre il faut distinguer les îles océaniques, issues de la naissance d'un volcan, des îles qui sont des morceaux détachés de continent et en sont restées proches.

Les chercheurs ont pu remarquer que plus l'île est isolée, comme Hawaï et La Réunion, plus les phénomènes d'invasion sont exacerbés.

En effet, sur ces îles, la flore et la faune se sont constituées de manière naturelle par des apports de la mer, ou des vents cycloniques. La végétation n'a pas été soumise à de grands herbivores ou à de grands incendies comme sur les continents, or ces facteurs font partie de la dynamique de régénération de la végétation. Les plantes n'ont donc pas été contraintes de s'adapter pour résister à ce genre de pression.

Dès lors, lorsque des plantes provenant de continents ont été introduites sur ces îles, leur capacité d'adaptation était bien supérieure à celle des plantes indigènes et elles ont aisément pris le dessus.

Par ailleurs, quand on introduit une espèce nouvelle sur une île, elle est généralement exempte de son cortège parasitaire. Délivrée des ravageurs qui la contiennent habituellement dans son aire naturelle, elle est plus apte à proliférer. Il ne faut pas oublier non plus que, si l'île de La Réunion a 3 millions d'années, l'Homme ne s'y est établi qu'il y a 350 ans.

Or les PEE profitent généralement des perturbations liées aux activités humaines pour s'installer et proliférer. À l'inverse, si on ne touche pas à une forêt primaire, il n'y a pas de place pour ces PEE puisque toutes les niches écologiques sont remplies.

Aux Antilles, les îles sont moins isolées. Les transferts, liens et autres échanges avec le continent américain sont fréquents, la végétation est donc plus résistante et plus imperméable aux nouvelles invasions.

C'est également le cas de l'archipel des Comores avec Mayotte, proche du continent africain.

La problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE) est présente aussi, mais dans une moindre mesure.



À Tahiti, le développement d'*Heptapleurum actinophyllum* pose problème
© J.-Y. Meyer

Prolifération de *Thunbergia grandiflora* à Hawaï
© J.-Y. Meyer



Des mesures à chaque étape

Un ensemble d'acteurs, parmi lesquels les gestionnaires d'espaces naturels tels que l'ONF, le Parc national, le Conservatoire du Littoral ou des associations contribuent à la lutte depuis 40 ans sur l'île de La Réunion. Depuis 2010, le ministère de l'Environnement, représenté par la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), gère le Plan Opérationnel de Lutte contre les Invasives (POLI), plan composé de 52 actions portées par une vingtaine de pilotes. Le CBN-CPIE Mascarin est l'un d'eux et coordonne plusieurs opérations. En premier lieu, il pilote un système de « détection précoce et de réponse rapide » : il est en effet acquis que la lutte contre une espèce établie et occupant de grandes surfaces est souvent peine perdue, il est préférable de mettre des moyens sur la détection précoce. Concrètement, quand des signalements sont faits par des professionnels ou par le grand public, une chaîne de processus d'analyse de risques est alors lancée, jusqu'à la transmission aux gestionnaires qui réalisent une intervention et un suivi.

Le CBN-CPIE Mascarin anime également la Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes (DAUPI), laquelle intéresse particulièrement les paysagistes. Elle consiste à promouvoir l'utilisation des espèces indigènes ou des plantes exotiques non envahissantes dans les aménagements paysagers urbains et périurbains.

Pour ce faire, le CBN-CPIE Mascarin a développé des outils et méthodes, anime des formations et des groupes de travail. Cette démarche est un moyen indirect de prévenir l'invasion des milieux naturels. En effet sur l'île, laquelle est assez petite, les milieux aménagés sont très proches des milieux naturels encore primaires.

Il est donc très important de bien choisir en amont les espèces utilisées dans les aménagements. De nombreux acteurs sont concernés, les paysagistes bien sûr, mais aussi les bailleurs sociaux, les bureaux d'études, les décideurs ou encore les horticulteurs et pépiniéristes. Le CBN développe des plateformes collaboratives pour permettre à ces différents acteurs de mettre en commun des ressources et des connaissances.

Prévenir de nouvelles invasions et lutter contre les plantes exotiques envahissantes implantées est essentiel. Cela nécessite des stratégies adaptées et, surtout, un réseau d'acteurs coordonnés.

Aménagement paysager
et entretien d'espaces publics et privés
© Groupe Fages



Des ressources et des outils à la disposition des acteurs

Ainsi, à La Réunion, de nombreux outils existent : des listes d'espèces envahissantes, des listes d'espèces menacées ou protégées, une liste de PEE prioritaires pour la lutte, ou encore une liste prioritaire pour les plantes dites « émergentes », celles qui sont en train de progresser. Toutes sont disponibles sur un site internet créé par la DEAL : especiesinvasives.re. La DAUPI a également un site dédié : daupi.cbnm.org, proposant notamment un outil conçu pour les paysagistes.

« Ma palette » est un outil interactif qui permet de sélectionner sur une carte de La Réunion l'endroit où l'on souhaite faire un aménagement et d'accéder à la palette d'espèces végétales correspondant à la zone. Un ensemble de critères de sélection permet d'affiner le choix. Le CBN-CPIE Mascarin a ainsi créé plus de 150 fiches sur les espèces indigènes, véritable catalogue devant permettre aux paysagistes, concepteurs et entreprises de faire les bons choix de palettes végétales. Elles sont complétées de listes d'espèces alternatives, parmi lesquelles des espèces exotiques non envahissantes d'intérêt paysager.

La délégation régionale de l'Unep à La Réunion a quant à elle co-écrit un Guide des bonnes pratiques horticoles et paysagères, permettant à l'ensemble de la profession de concevoir et réaliser des projets d'aménagements paysagers, à partir d'une même base et selon des règles bien établies. Patrice Fages, dirigeant du Groupe Fages, est membre du bureau régional et du conseil d'administration de l'Unep à La Réunion. Il préside également l'Union des Horticulteurs et Pépiniéristes de La Réunion (UHPR). À ce titre, il a participé aux travaux du Groupe Espèces Invasives de la Réunion (GEIR). Il s'agissait de connaître les espèces autorisées ou non, d'identifier les risques d'invasion, de recourir aux bonnes pratiques de culture, enfin de mettre en avant des plantes alternatives endémiques ou indigènes. Le tout en protégeant les producteurs et les horticulteurs de l'île. Dit autrement, l'enjeu est de concilier les impératifs écologiques et l'économie de la production locale.

Le groupe produit 15 ha de plantes labellisées 'Plante Bleue'
© Groupe Fages



« Tout est bien cadré aujourd'hui sur le plan professionnel »

Patrice Fages

Quel rôle pour les entreprises du paysage ?

Elles ont un rôle important, déjà en amont, pour prévenir l'introduction et l'utilisation de PEE. Leur rôle est plus difficile en aval, pour la lutte elle-même, car ce sont alors d'autres techniques spécifiques à mettre en œuvre pour intervenir le plus souvent en milieu naturel.

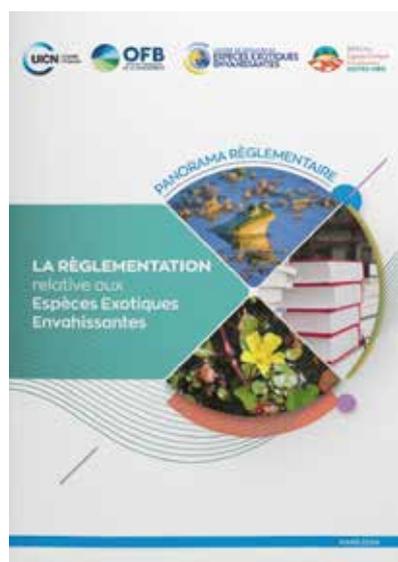
Depuis la parution du guide en 2016, les horticulteurs sont sûrs de la gamme à produire, les PEE ont par conséquent complètement disparu des pépinières de l'île. Les paysagistes concepteurs, quant à eux, sont en mesure d'intégrer la palette végétale adéquate dans leurs appels d'offres. Les entreprises du paysage ne risquent donc plus de planter d'espèces posant problème. « Tout est bien cadré aujourd'hui sur le plan professionnel », se félicite Patrice Fages. Les paysagistes peuvent aussi jouer un rôle dans la détection précoce, puisqu'ils sont en contact avec les milieux naturels proches des espaces aménagés. Ils élaborent et entretiennent les paysages, ils peuvent donc aussi détecter des espèces qui commencent à envahir des espaces urbains ou périurbains.

Enfin, les entreprises du paysage ont un rôle dans la communication : elles peuvent notamment être vectrices d'informations et de conseils vis-à-vis de leurs clients et du grand public. Car « ce qui pose problème aujourd'hui, c'est davantage ce qui arrive de l'extérieur, par les particuliers, les touristes », regrette Patrice Fages. Il y a eu le Guide, puis des campagnes d'affichage dans les mairies, des annonces sont faites dans les aéroports, mais il y a trop peu de contrôles à l'arrivée sur l'île. Les locaux sont encore nombreux à rapporter quelques graines ou la bouture d'une « belle plante » de leurs vacances en Thaïlande ou en Indonésie. Le plus gros danger vient de l'avion et du tourisme.

Un phénomène qui prend de l'ampleur dans l'Hexagone

Ces introductions liées aux voyages sont aussi de plus en plus fréquentes sur le territoire métropolitain. Un réseau de professionnels, co-piloté par l'OFB et le Comité français de l'UICN, dirige dans l'Hexagone le Centre de ressources EEE*. Le développement du droit face aux enjeux posés par les EEE figure parmi les réponses importantes à apporter. C'est pourquoi le Centre de ressources vient de publier un ouvrage rassemblant les mesures législatives et réglementaires prises au titre du code de l'environnement, du code rural et de la pêche maritime et du code de la santé publique. Destiné aux gestionnaires d'espaces naturels, aux collectivités, aux chercheurs et acteurs économiques concernés, ce panorama actualisé de la réglementation contient également des fiches thématiques sur des cas particuliers tels que la gestion des déchets, les procédures de contrôle et de déclarations.

* EEE : Les Espèces Exotiques Envahissantes comprennent à la fois celles du monde animal et du monde végétal.



La publication du Centre de ressources EEE

L'appui de l'interprofession

L'ouvrage vient en complément d'outils d'ores et déjà à la disposition des professionnels de la filière. Parmi eux, le « Code de conduite professionnel relatif aux PEE », développé en 2015 par l'interprofession VALHOR, laquelle a également soutenu le projet Floriscope (voir encadré page de droite). Marie-Angélique Baralle, cheffe de projet Innovation et Développements scientifiques, a eu l'occasion de (re)-présenter le Code de conduite lors de la journée d'échanges techniques du 4 mars. Elle a précisé qu'il implique une démarche volontaire des professionnels qui l'intègrent, ces derniers devant respecter les engagements qu'il contient.

Le premier d'entre eux consiste à connaître la réglementation et se tenir informé de son évolution. Le deuxième impose de connaître les deux listes de plantes relevant du Code de conduite.



« le Code de conduite implique une démarche volontaire des professionnels qui l'intègrent. »

Marie-Angélique Baralle

Cheffe de projet Innovation et Développements scientifiques chez VALHOR

VALHOR met à disposition des entreprises engagées dans la démarche un kit d'outils que les structures peuvent s'approprier et personnaliser.



Il s'agit de la liste dite « de consensus », laquelle recense les plantes faisant l'objet d'une interdiction totale d'utilisation, et de la liste de plantes soumises à recommandation. Cette dernière recense les plantes qui ne sont envahissantes que dans certains milieux, mais qui présentent cependant des aspects positifs importants pour les utilisateurs. Des conditions précises, avec restrictions partielles d'utilisation, sont alors définies. Sur ce point, un travail de mise à jour est en cours pour intégrer de nouvelles espèces.

Le professionnel s'engage également à participer à la détection précoce des PEE, à ne plus vendre, prescrire, utiliser ou encore transporter les espèces présentes dans la liste de consensus et à suivre les restrictions d'utilisation pour les plantes soumises à recommandation. Un autre engagement porte sur la promotion de l'utilisation de plantes de substitution, les connaissances des professionnels devant leur permettre, en fonction de la situation, d'adapter la demande et de réorienter les clients. Pour les accompagner dans le renforcement de leurs compétences sur le sujet, VALHOR prévoit également de développer de nouveaux outils à destination des professionnels.



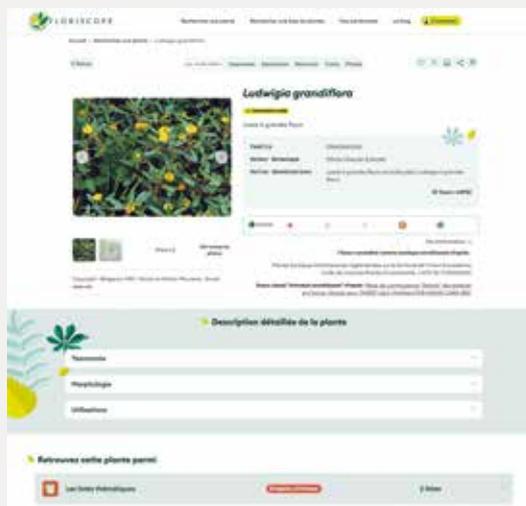
Ailante
© iStock



Floriscope, choisir et trouver des plantes pour les jardins et espaces verts

Développé par Plante & Cité et soutenu par une centaine de partenaires, parmi lesquels VALHOR, la Région Pays de la Loire, ainsi que des soutiens techniques et scientifiques, Floriscope permet aux professionnels de la filière du paysage de choisir et de trouver des plantes pour leurs projets d'aménagements. L'outil repose sur le système d'information Végébase, back-office où sont stockées les données qui serviront ensuite à alimenter Floriscope, l'outil consultable en ligne librement.

Le référentiel Végébase contient 1 35 000 taxons, associés à une base de données de critères de description tels que l'origine, la morphologie, le statut ou encore les exigences culturelles. Plus de 18 000 plantes sont illustrées. Le tout est visible sur des fiches dont la page d'accueil présente une description de l'espèce, les différents onglets rassemblant quant à eux l'ensemble des critères.



L'outil contient également des listes thématiques permettant de s'inspirer lors de projets d'aménagement paysager, de s'informer, ou encore de réviser pour développer ses connaissances en matière de reconnaissance des végétaux. Il représente ainsi bien davantage qu'une encyclopédie des plantes, puisqu'il permet de faire des recherches multicritères et d'obtenir des listes de végétaux conformes aux caractéristiques souhaitées. L'indigénat étant l'un de ces critères, il est alors possible, lors d'une recherche menant à une PEE, d'accéder à une liste de plantes de substitution aux caractéristiques similaires.

Les entreprises du paysage en action

Olivier François, dirigeant de Pépinières d'Altitude & Paysages (39) et adhérent de l'Unep, s'est engagé dans la démarche depuis plusieurs années. Ce faisant, il explique avoir endossé un double rôle : mettre en place des pratiques vertueuses dans ses aménagements et sensibiliser ses clients. Concrètement, il exclut des productions de sa pépinière les plantes incriminées dès leur qualification. Il les retire également des palettes végétales des aménagements conçus et réalisés par son entreprise. Lorsqu'il en observe sur une petite zone chez un client, il le sensibilise aux impacts potentiels, propose d'arracher les plantes en question et de les remplacer.

Bien que les notions de biodiversité pénètrent les consciences depuis plusieurs années, leurs enjeux ne sont pas toujours bien compris ni bien acceptés, il faut encore faire beaucoup de pédagogie. Olivier François a formé ses collaborateurs à la reconnaissance des PEE ainsi qu'aux précautions à prendre lors des interventions, notamment dans le cas de l'ambrosie dont le pollen est particulièrement allergisant et allergène. L'observation de cette dernière fait également l'objet d'une déclaration en mairie.

Dans le cas d'invasions plus importantes, la lutte demande des moyens d'une autre échelle, son entreprise n'intervient plus. Il s'agit alors de faire un signalement à la collectivité, laquelle sera à l'initiative de l'action de lutte. C'est le cas par exemple lorsqu'il observe des cours d'eau envahis par des colonies de renouée du Japon ou de solidage. Il regrette toutefois que bien souvent rien ne soit fait, faute de moyens ou de volonté.

Des entreprises du paysage, spécialisées dans les travaux de génie écologique, sont pourtant à même d'agir sur cette problématique, avec des techniques expérimentées depuis plusieurs années. Réparties sur tout le territoire, elles peuvent intervenir dans de nombreux milieux et zones sensibles.



Olivier François, dirigeant de Pépinières d'Altitude & Paysages, a formé ses collaborateurs à la reconnaissance des PEE ainsi qu'aux précautions à prendre lors des interventions, notamment dans le cas de l'ambrosie dont le pollen est particulièrement allergisant et allergène.

Réalisation des Pépinières d'Altitude et Paysages
à Mijoux
© Olivier François





La jussie envahit les cours d'eau
© Guillaume Hamon

Guillaume Hamon, dirigeant de l'entreprise Lucane (33) et membre du groupe de travail dédié au sein de l'Unep, déplore lui aussi la prise de conscience tardive quant à la dynamique de développement des PEE. « Il y a une grosse inertie sur ces problèmes, il devrait y avoir une action automatique des collectivités ou clients du marché privé dès la détection, car ces plantes se disséminent et se développent rapidement. Or il est bien plus difficile d'intervenir quand elles sont déjà bien implantées, sans oublier les coûts d'intervention plus conséquents ».

Le point clé est la connaissance du végétal, ce dont disposent déjà les entreprises du paysage. Avec le cas échéant une formation complémentaire à la reconnaissance des espèces incriminées, toutes peuvent donc agir sur le front des invasives. « Car la première chose à faire lorsqu'on détecte une PEE », explique Guillaume Hamon, « c'est de s'intéresser à sa physiologie, son comportement, son mode de reproduction, afin d'adapter son action ». Plusieurs types d'intervention sont alors envisageables : fauche, arrachage, couverture du sol avec des bâches, ou même bûcheronnage et scarification des souches, selon qu'il s'agisse d'herbacées, d'arbustes ou d'arbres. Il faut également, dans la plupart des cas, extraire les racines, opération d'autant plus compliquée lorsqu'elles sont drageonnantes. « Sur des sites de faible superficie, ou lorsqu'on arrive à temps, ça peut encore être fait manuellement. Sur les sites plus vastes, ou sur lesquels on a laissé cette végétation se développer pendant très longtemps, la mécanisation est indispensable ». Cependant, sur tout type d'intervention, il faut prévoir une finition manuelle pour une meilleure efficacité. L'expertise et la main du jardinier sont donc tout à fait indispensables.



« Il y a une grosse inertie sur ces problèmes, il devrait y avoir une action automatique des collectivités ou clients du marché privé dès la détection, car ces plantes se disséminent et se développent rapidement. Or il est bien plus difficile d'intervenir quand elles sont déjà bien implantées, sans oublier les coûts d'intervention plus conséquents. »

Guillaume Hamon
dirigeant de l'entreprise Lucane

Poursuivre l'engagement pour atteindre l'objectif

Ainsi, bien que de nombreuses initiatives aient déjà porté leurs fruits, force est de constater qu'il reste beaucoup à faire en matière de gestion des PEE. Au fil du temps et par expérience, Olivier François se heurte également à des incohérences dans les solutions apportées. Selon lui, il est nécessaire de prendre davantage en compte la diversité des écosystèmes sur le territoire métropolitain, car des espèces peuvent être problématiques dans une région et pas dans une autre.

C'est le cas par exemple de l'herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*), laquelle n'est pas du tout envahissante dans sa région. Lui-même a une pépinière d'altitude, avec un climat parfois rigoureux. Or, selon les critères de l'OFB, il se retrouve dans le même secteur géographique que les pépiniéristes situés entre Valence et Montélimar, ce qui n'a pas de sens.

Comment intégrer la notion de diversité de sols, de climats ou encore de pluviométrie aux listes définies? La question reste ouverte. Patrice Fages, quant à lui, évoque plusieurs pistes qui permettraient d'avancer encore sur le sujet en outre-mer et les résume en trois mots : empêcher, nettoyer, informer.

Ainsi, mettre en place des contrôles draconiens à l'aéroport, tel que le GEIR l'avait préconisé dès le début. Développer encore la production locale – « Nous avons une palette végétale extraordinaire à La Réunion! » –, en veillant à l'équilibre économique des horticulteurs car certains d'entre eux s'appuient encore beaucoup sur les importations.

Mettre en place des actions à grande échelle, chaque année, avec des budgets suffisants, ce qui contribuerait en plus à créer de l'emploi. Enfin, former des techniciens écologues axés sur la biodiversité dans les entreprises et diffuser de larges programmes de vulgarisation. Parce que nous sommes tous concernés!

- www.cbnm.org
- www.groupefages.re
- www.especes-exotiques-envahissantes.fr/centre-de-ressources-especes-exotiques-envahissantes/
- www.codeplantesenvahissantes.fr
- www.floriscopes.io
- www.paysagiste-jura.fr/#/pepinieres
- www.artisan-patrimoine-naturel.fr
- www.valhor.fr



▲ Arrachage de jussie
© Guillaume Hamon

Griffes de sorcière, Haute Corse
© Morgane Moëgne



L'herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) s'échappe des jardins pour envahir les espaces naturels
© Istock



Kress®



L'ÉNERGIE À EMPORTER POUR LA JOURNÉE



CATALOGUE 2024



Rechargez vos batteries
directement sur le chantier
CyberLite & CyberCapsule



8 MINUTE
CyberSystem

Le CyberSystem 8 minutes Kress est extrêmement rapide. Les batteries sont rechargées de 0 à 80 % en 5 minutes*, ou de 0 à 100 % en 8 minutes* seulement. Une durée de charge bien plus courte que les autres batteries.

Kress®
Commercial

COLLECTION PAYSAGISTE 2024 - DISPONIBLE CHEZ NOS PARTENAIRES REVENDEURS

*Tous les chargeurs CyberCapsule Kress 40Ah ou 111Ah avec le chargeur CyberTank KAC3135 ou KAC3175. Chargeur DC-DC, courant de charge nominal à température ambiante.





Nicolas Gachis

Meilleur Ouvrier de France 2023

À moins de 30 ans, ce jeune professionnel a candidaté au titre de Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie « art des jardins paysagers ». Il nous raconte son engagement pour réussir ce concours d'excellence.

Quel est votre parcours ?

Nicolas Gachis : Mon aventure avec le paysage a commencé jeune, par un bac professionnel en Aménagements Paysagers, suivi d'un BTS en alternance. Originaire du Sud-Ouest, dans les Landes, j'ai intégré en apprentissage mon entreprise actuelle. Après une parenthèse en licence (Aménagements Paysagers avec option infographie), je suis revenu chez Ambiance Paysage, à Soorts-Hossegor, où je travaille en symbiose avec son dirigeant, Lucas Bages. Je suis chargé de la conception et du suivi des travaux, au sein de l'équipe de création de jardins. Mais je garde un lien très fort avec l'entretien. La création d'un jardin dure six mois, l'entretien des années. Je pense sincèrement que c'est l'entretien qui est le gage de réussite d'un projet et de sa pérennité.



Dépôt et pépinière de l'entreprise
Ambiance Paysage

Jardin de particulier
alliant végétal et minéral
à Soorts-Hossegor

Présentez-nous l'entreprise Ambiance Paysage...

NG : Depuis mon arrivée, en 2009, cette entreprise a connu une belle croissance. La structure ne comptait que 5 salariés, aujourd'hui nous sommes 27 ! La région est attractive, en pleine expansion. Située à proximité de l'océan Atlantique, Soorts-Hossegor est une ville réputée pour sa douceur de vivre. Depuis la crise sanitaire et la mise en place du télétravail, les résidences secondaires y sont de plus en plus occupées à l'année. L'habitat est en grande partie pavillonnaire, ce qui explique la forte demande pour l'entretien et la création de jardins.

Nous avons en gestion environ 200 contrats d'entretien, dans une zone d'intervention de seulement 7 km. Ce qui nous permet une grande réactivité, une bonne capacité de suivi et des retours très satisfaits de nos clients. L'entreprise comprend 5 équipes d'entretien, 4 de création et possède une pépinière dans laquelle travaillent 3 personnes. Malgré la concurrence, notre ancienneté de plus de 20 ans sur le territoire et la qualité de nos réalisations permettent de nous différencier. L'embauche reste compliquée, nous recevons peu de CV. Et cela n'est pas simple de se loger pour un nouvel arrivant désireux de travailler... en raison des prix de l'immobilier.





Un espace de détente au bord de l'eau mettant le bois à l'honneur

Faire dialoguer l'intérieur et l'extérieur

Quelles ont été vos motivations pour la qualification du Meilleur Ouvrier de France (MOF) ?

NG : Alors que j'étais apprenti, en 2011, j'ai participé au concours des Meilleurs Apprentis de France (MAF). En décrochant la médaille d'or, je me suis promis de tenter un jour la qualification du MOF. Je me suis fixé 10 ans pour réussir. Je savais que je devais acquérir de nombreuses compétences afin d'atteindre l'excellence. En effet, le candidat doit montrer sa capacité à travailler tous les matériaux. Nous sommes jugés sur la qualité de la réalisation, notamment sur les détails et la finition. Nous devons maîtriser autant le dessin du jardin en lui-même, la création, que l'anticipation de son entretien.

Pour bien se préparer, l'essentiel est de rester passionné par le métier, et très motivé. Garder et entretenir ma passion est d'ailleurs ma règle de vie, que le concours n'a fait que renforcer. Durant celui-ci, je m'étais fixé comme objectif de communiquer auprès du grand public pour valoriser le métier, contribuer à sa connaissance et reconnaissance. Tout au long du concours, j'ai fait venir des scolaires afin de leur faire suivre les avancées du projet. Mon objectif est avant tout de motiver les jeunes et de créer des vocations.





Contrairement à la plupart des candidats, Nicolas Gachis a fait le choix audacieux d'un lieu public, sur les rives du lac d'Hossegor



Comment se passe le protocole de sélection ?

NG : Je me suis inscrit au concours en 2019. Mais avec le Covid, la procédure a pris du retard. Suite aux épreuves préliminaires, je me suis retrouvé parmi les quatre finalistes ! À ce stade, chacun de nous doit monter un dossier technique sur un jardin à concevoir et exécuter. Nous y exposons le parti-pris mais aussi la technicité de l'ouvrage. J'ai réalisé le dossier de conception durant l'année 2021 et j'y ai passé 150 heures. Le choix du site est libre. La plupart des candidats choisissent un jardin de particulier... j'ai choisi un parc public, en dépit des nombreuses contraintes additionnelles : absence de financement, pas de fermeture du chantier et donc, travail supplémentaire. Ayant estimé le coût en fournitures de mon jardin à 25 000 €, j'ai dû compter sur la générosité des fournisseurs.

Quel site aviez-vous choisi ?

NG : J'ai choisi un lieu public sur les rives du lac d'Hossegor, un simple triangle d'herbe de 650 m², plat, avec quelques pins. Mon projet pouvait ainsi contribuer à faire connaître le métier en suscitant l'intérêt des promeneurs et habitants. L'été, beaucoup de personnes viennent se promener, en recherche de lieux où se poser. J'avais depuis longtemps repéré ce site qui me paraissait manquer cruellement d'aménagement.

Je voulais avant tout sortir du show-room d'entreprise. Le but d'un projet MOF est de montrer l'étendue de son savoir-faire, sa technicité et sa sensibilité artistique. Mais, au-delà de la démonstration de mes compétences, je souhaitais intégrer le projet dans son contexte paysager et architectural. L'aire de jeux pour enfants voisine ne proposait pas d'assises pour les parents : j'ai créé un dénivelé afin d'inscrire des bancs dans la pente. De simples planches de pin, adossées sur l'herbe. En paysage, il faut toujours chercher l'évidence, la simplicité. Et c'est parfois cela qui demande le plus de travail. J'ai tendu de grands filets entre les pins existants, afin de proposer un espace de repos. Fixés par des techniques d'accrobranche, ils peuvent accueillir jusqu'à 10 personnes en simultané.

Sur ces 650 m², j'ai fait le choix de laisser 400 m² de « vide » : un espace ouvert en pelouse, nivelé et terrassé. Les plantations ne représentent qu'une partie du projet. La palette végétale est adaptée au sol de la forêt landaise : diosmas évoquant la bruyère, cistes, hydrangéas et heptacodium miconoïdes, un gros arbuste avec une écorce intéressante (en clin d'œil au chêne-liège).

Comment s'est passée la réalisation ?

NG : Le jardin a été réalisé sur mon temps libre, de janvier à novembre 2022. J'y ai passé 500 heures. À cela s'ajoute l'envoi d'un dossier technique tous les trimestres pour permettre au jury de suivre l'avancement. En ce qui concerne les appels auprès des fournisseurs pour obtenir des dons et l'organisation des livraisons, le nombre d'heures passées est incalculable. Il faut voir le concours comme un défi sportif, une occasion de se dépasser, de repousser ses limites. Une fois le projet lancé, mon mental était mobilisé à 200 %. J'étais animé par une extrême détermination. Le soutien de mes proches m'a été très précieux, mais aussi celui des usagers du parc, qui venaient régulièrement me voir travailler sur le chantier les samedis et dimanches. En période estivale, j'y ai vu passer énormément de monde : retraités le matin, sportifs après leur séance, jeunes en soirée...



La charpente de la pièce maîtresse, un kiosque octogonal réalisé en pin des Landes



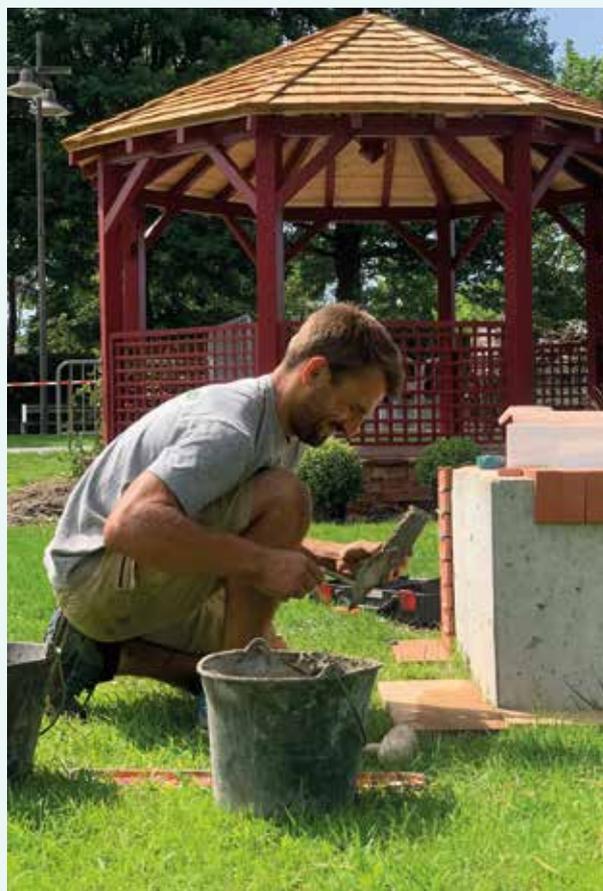
Quelle est la pièce maîtresse de votre projet ?

NG : Il s'agit d'un kiosque octogonal, réalisé en pin des Landes, qui m'a permis de montrer ma maîtrise du bois. 30 % de mon temps lui a été consacré. Peint en rouge, en léger surplomb, il dégage des vues sur le lac et domine le jardin créé. Ses tuiles sont en bois de Western Red Cedar (cèdre rouge du Canada) et sa base en pierre de la Rhune, de couleur rouge également. J'ai ajouté une balustrade dotée d'un treillis pour accueillir des plantes grimpantes. Dans le cadre du centenaire de la ville d'Hossegor, j'ai disposé à l'intérieur des photographies anciennes rappelant le passé des lieux. Hossegor est très marquée par l'architecture basco-landaise créée dans les années 1930 dont je me suis inspiré pour dessiner mon kiosque.

Depuis ce dernier, le promeneur peut également apercevoir une sculpture en acier, qu'il devine sans comprendre. Une invitation à s'approcher et tourner autour. Il franchit alors un ponton en pin des Landes de plus de 7 m bordé de graminées et découvre la sculpture : deux silhouettes humaines imbriquées, une golfeuse et un surfeur, également en hommage à la ville. J'ai d'abord réalisé un prototype en carton avant de me lancer dans le découpage des plaques d'acier. Je voulais proposer autre chose que des voliges métalliques. J'ai laissé s'exprimer mon côté artistique ! Hossegor proposant de nombreuses expositions en plein air, d'autres artistes pourront ensuite investir les lieux.

Jardin de particulier, terrasse et murets de soutènement

Travail sur le socle de la statue



Que vous apporte ce titre ?

NG : La cérémonie de remise de médailles a eu lieu en juin 2023. Ce titre de Meilleur Ouvrier de France est une vraie reconnaissance. À ce jour, il n'y a pas de concours européen pour les paysagistes... Si cela avait été le cas, j'aurais poursuivi mes efforts !

J'ai eu la chance de participer à un reportage de TF1 sur les défis des candidats, aux côtés d'un ferronnier d'art, d'un sertisseur joaillier et d'une couturière. Nous avons tous les mêmes critères de sélection, quelles que soient nos disciplines : la qualité de la conception de l'œuvre, le savoir-faire technique, et l'excellence à la française. Ce titre a renforcé la réputation de l'entreprise dans laquelle je travaille et a apporté de nombreuses opportunités professionnelles. Je vois également une différence dans les relations, auprès de clients mais aussi d'autres professionnels comme les architectes.

Notre métier manque de reconnaissance. Je continuerai durant toute ma carrière à communiquer et promouvoir notre profession. Je suis notamment en train d'organiser une Fête des plantes avec un marché de producteurs sur le site d'Ambiance Paysage. Dans ce métier, on ne peut pas se lasser. De plus, avec les enjeux climatiques, le métier évolue, on en apprend tous les jours. Et je garde le Carré des Jardiniers de Paysalia dans un coin de ma tête... Je compte y concourir un jour !

Toutes les photos de cet article ont été fournies par l'entreprise Ambiance Paysage.



Jardin de particulier

AMBIANCE PAYSAGE

916 route d'Angresse - 40150 Hossegor

05 58 43 44 45

→ www.ambiance-paysage.fr

Nicolas Gachis

→ www.linkedin.com/in/nicolas-gachis-673521268



LE SPÉCIALISTE DE L'EMPLOI DANS LE DOMAINE DES ESPACES VERTS

www.vert-objectif.com

SOUPLESSE
DANS LA GESTION
DE VOTRE
PERSONNEL

MISSIONS INTÉRIM
CDD-CDI

EXPERTISE RH
POUR VOS RECRUTEMENTS

NOS AGENCES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS EN INTÉRIM

Vert l'interim · Paris · 01 44 68 92 00

Bordeaux interim · Bordeaux · 05 56 00 62 26

Vert l'essentiel · Lyon · 04 37 70 65 40

Vert l'objectif Toulouse · Toulouse · 05 34 25 35 25

Vert l'objectif Bayonne · Bayonne · 05 59 29 19 94

Vert l'objectif Montpellier · Montpellier · 06 81 67 50 17

NOTRE CABINET VERT L'OBJECTIF EASY pour vous accompagner dans vos projets de recrutement : 07 85 65 08 43



INNOCENTI
& MANGONI
PIANTE



WE GROW
QUALITY
SINCE 1950



INNOCENTI & MANGONI PIANTE s.s.a.

via del Girone, 17 - 51100 - Chianciano (PT) - ITALIA

+39.0573.530364 +39.0573.530432

www.innocentiemangonipianta.it - info@innocentiemangonipianta.it

ENREGISTRE-TOI





Intégrer les techniques écologiques dans les travaux paysagers



© iStock

« Partenaire engagé pour la nature », l'Unep se devait de mener à bien des actions concrètes portant sur la montée en compétences des entreprises du paysage.

C'est chose faite avec la conception de la formation « Biodiversité ».

L'Office français de la biodiversité décerne le label « Partenaire engagé pour la nature » aux organisations agissant en faveur de la biodiversité. Reconnue comme tel en 2021 bien qu'œuvrant de longue date en ce sens, l'Unep avait alors souhaité mettre en avant les efforts déjà réalisés par la profession. L'idée était de présenter deux initiatives destinées à sensibiliser et à mobiliser les entreprises aux enjeux de protection de la biodiversité. L'une d'elles consistait à favoriser leur montée en compétences sur ce thème, afin de transformer certaines techniques de leurs métiers.

La formation « Intégrer les techniques écologiques dans les travaux d'entretien et d'aménagements paysagers » a ainsi vu le jour fin 2022. Le référentiel de compétences a été conçu par Anne Tiro, conseillère formation de l'Unep, et Quentin Mettray, chargé de projet QSE* de l'Unep et écologue de formation. Il a ensuite été validé par Benjamin Thinon, écologue au sein du bureau d'études Acer campestre (69) et formateur dans la structure Biodiversité Formation Conseil (69). Ce dernier a par ailleurs animé les sessions tests.

* QSE : Qualité Sécurité Environnement



© Benjamin Thinon

Un programme en quatre volets

Le premier est consacré aux bases de la biodiversité, approfondissant les notions d'espèces, d'écosystèmes ou encore de services écosystémiques. Il s'agit de comprendre comment fonctionne un milieu naturel ou paysager, quels sont les enjeux de ces milieux ou encore quelles sont les espèces bioindicatrices présentes.

Les deux volets suivants détaillent des techniques et des pratiques permettant de proposer une prestation d'entretien ou de création en faveur de la biodiversité. Ils développent la compréhension et la prise en compte de l'environnement du site, de sa zone géographique, de ses éléments constitutifs tels qu'une zone humide ou des murets. Les notions de trame et de continuité écologiques sont abordées, de même que les techniques de mise en place d'une gestion écologique. Il s'agit d'être en mesure de prendre en compte la biodiversité dans les chantiers au quotidien.

Enfin le dernier volet s'attarde sur la relation client. Il propose aux stagiaires des clés leur permettant de proposer ces techniques plus respectueuses du vivant et d'argumenter auprès de leur clientèle.



Une formation sur mesure pour les entreprises

« Un point fondamental », précise Pierre Guette, dirigeant de l'entreprise Moulin Vert Paysages, « car au-delà de la technique, c'est aussi d'argumentaire que les entreprises ont besoin, afin de favoriser la compréhension des interlocuteurs et la vente de ces prestations ». Cet entrepreneur a créé son entreprise en région parisienne il y a une quinzaine d'années. Lorsque l'opportunité de suivre la formation construite par l'Unep s'est présentée, il n'a pas hésité. « Elle arrivait à point nommé », témoigne-t-il, répondant non seulement à sa volonté personnelle de redonner du sens à son métier, mais aussi à la demande de plus en plus forte de ses clients en matière d'évolution des pratiques et de biodiversité. Il a suivi deux sessions de deux jours dans l'enceinte de l'École du Breuil, la première en février dernier, la seconde en mars. Dans l'intervalle, la réalisation d'un dossier technique sur un cas d'étude concret, le jardin d'un particulier en ce qui le concernait, l'a mobilisé quatre jours. « Un format court, demandant d'y consacrer un peu de temps certes, mais compatible avec l'activité », assure-t-il.

Cette formation a pour objectif d'être ouverte aux dirigeants comme aux collaborateurs, tant en aménagements paysagers qu'en entretien. Peu importe que le stagiaire soit déjà sensibilisé au sujet et souhaite aller plus loin dans sa démarche en acquérant des compétences techniques professionnelles, ou qu'il vienne avec un profil plus débutant, la formation est conçue et préparée dans ce sens. Chacun y trouvera son compte, chacun pourra « piocher des idées », trouver des éléments techniques et argumentaires pour les appliquer sur ses chantiers.

Des objectifs concrets

« Ce schéma doit permettre d'atteindre plusieurs objectifs », précise Benjamin Thinon. Il les résume ainsi : « Comment comprendre la biodiversité sur les sites, comment identifier les enjeux et les besoins. Comment parvenir à proposer des solutions techniques, en entretien comme en création. Enfin, comment réussir à convaincre les donneurs d'ordres ou les collègues de travail de la nécessité de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité ».

Pour y parvenir, les stagiaires se verront proposer des apports théoriques, des retours d'expériences techniques sur des chantiers et des opérations concrètes, ainsi que de la mise en pratique. Cette dernière est réalisée à la fois sur des espaces verts environnants, mais aussi à travers un cas d'étude préparé par les stagiaires. « Le volet pratique est essentiel », affirme Benjamin Thinon, car le but de cette formation est d'apprendre des techniques professionnelles applicables ».

Pierre Guette souligne que le profil du formateur a largement contribué à la réussite de sa formation : « J'ai découvert un professionnel proche du terrain, maîtrisant parfaitement le sujet tout en connaissant les besoins des entreprises et les attentes des clients. Il nous a livré de nombreux conseils, des pistes concrètes pour aller vers des solutions simples, locales, faisant le plus souvent appel au bon sens, preuve qu'elles existent ! »



« Ce schéma doit permettre d'atteindre plusieurs objectifs :
Comment comprendre la biodiversité sur les sites, comment identifier les enjeux et les besoins. Comment parvenir à proposer des solutions techniques, en entretien comme en création.
Enfin, comment réussir à convaincre les donneurs d'ordres ou les collègues de la nécessité de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité. »

Benjamin Thinon

Formateur chez Biodiversité Formation Conseil

Volet pratique,
analyse des possibilités paysagères
favorables à la biodiversité

© Unep



Accompagner le changement de pratiques

Ces nouvelles compétences sont directement mises en application par les stagiaires, lesquels doivent réaliser un dossier-portfolio en vue de sa présentation au jury. Chaque stagiaire choisit librement un sujet. Il peut s'agir d'un chantier en cours, il convient alors d'expliquer comment des actions en faveur de la biodiversité peuvent être intégrées. Il peut s'agir également d'un chantier terminé, le stagiaire devant dans ce cas expliquer ce qu'il ferait différemment pour intégrer la biodiversité dans l'opération.

Ce dossier professionnel s'organise autour de trois grandes questions : « Quels enjeux écologiques ai-je sur mon site? Qu'est-ce que je propose en termes d'amélioration de pratiques? Quels sont mes arguments pour convaincre le donneur d'ordre? ».

Il s'effectue sur le temps libre des stagiaires, avant d'être présenté individuellement à un jury de professionnels à l'issue de la formation.

C'est ainsi que Pierre Guettre dit avoir appris à « dézoomer » sur le jardin, à « ne pas rester le nez sur le gazon, mais regarder plus loin ». Prendre en compte la notion de corridor écologique, par exemple, en reliant simplement un jardin à un autre ou à la nature environnante par une haie, ou un arbre planté au bon endroit.

De même, prévoir une ouverture en bas du grillage, dans des jardins souvent trop cloisonnés, permet à la petite faune de circuler librement. « C'est facile à mettre en œuvre, quelques coups de pinces suffisent! ». Ou encore créer une petite zone humide au fond du jardin. En entrant dans la technique, en apprenant comment la mettre en œuvre, il a rapidement disposé de pistes à mettre en avant auprès de sa clientèle. Des solutions qui de surcroît ne négligent pas les notions paysagères esthétiques. Une véritable valeur ajoutée!



Une petite zone humide dans un jardin est un moyen simple pour favoriser la biodiversité

© iStock



« N'hésitez pas, c'est une formation pleine de sens, et de bon sens avec des pistes à exploiter au quotidien. Et puis c'est l'avenir de nos entreprises. »

Pierre Guettre

Dirigeant de l'entreprise
Moulin Vert Paysages

L'avenir de nos entreprises

Pierre Guettre n'a ainsi qu'un conseil à donner à ses confrères qui, tout comme lui, exercent peut-être depuis quelques années et ont parfois laissé le quotidien absorber leurs motivations premières : « N'hésitez pas, c'est une formation pleine de sens, et de bon sens avec des pistes à exploiter au quotidien. Et puis c'est l'avenir de nos entreprises ».

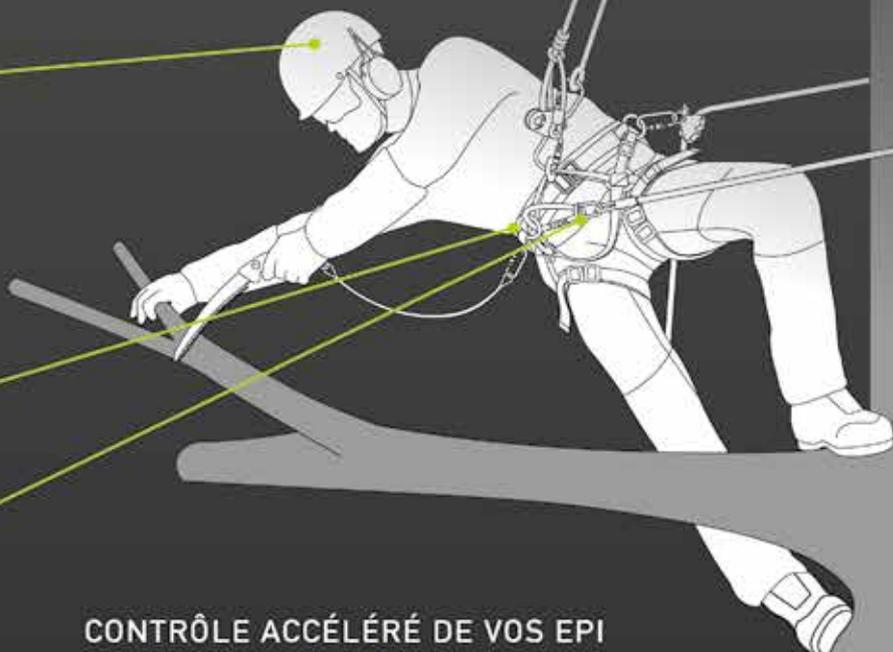
Les deux sessions dispensées à ce jour étaient expérimentales. Préalables obligatoires au dépôt de la formation sur le site de France Compétences, elles ont permis de finaliser la demande de certification au Répertoire Spécifique. Étant donné le succès des expérimentations, cette formalité devrait aboutir dans un avenir proche.

L'Unep mène donc parallèlement une phase d'habilitation des établissements qui seront en mesure de dispenser la formation selon ses critères. Aucune date n'est encore fixée mais, selon toute vraisemblance, de nouvelles sessions sont à venir, idéalement dans plusieurs centres de formation pour un déploiement à plus grande échelle. L'Unep ne manquera pas de communiquer sur le sujet dans les semaines à venir. À suivre!

- www.lesentreprisesdupaysage.fr
- www.mv-paysages.fr
- www.biodiversiteformationconseil.fr/formateur
- www.acer-campestre.fr

VÉRIF' **EPI**

GÉREZ & CONTRÔLEZ VOTRE MATÉRIEL
EN QUELQUES CLICS



CONTRÔLE ACCÉLÉRÉ DE VOS EPI
SUIVI FACILITÉ DE VOTRE PARC EPI
GESTION DE VOS AGENCES, DE VOS UTILISATEURS
ET KITS ET DE VOS CLIENTS
TRAVAIL EN ÉQUIPE, GESTIONNAIRES, VÉRIFICATEURS



www.verif-epi.com



// AUTOPORTÉES BUFFALO ESSENCE // ÉCO-DURABLES



- || Zéro émission de particules fines
- || Pot catalytique monté de série
- || 100 ou 124 cm de coupe
- || Bennage en hauteur jusqu'à 1,80m
- || Transmission hydraulique
- || Tonte avec ramassage, mulching et fauchage

GARANTIE
2 ANS
EN USAGE PRO



DÉMO GRATUITE
SUR DEMANDE
WWW.ETESIA.FR

ETESIA
Performant par nature

L'élagage sous haute tension

Filiale du groupe Holtzinger, SIPA gère le patrimoine arboré au moyen de drones. Gros plan sur une innovation conçue pour un marché de niche : l'élagage près des réseaux électriques sous tension.



La version actuelle du drone permet une coupe verticale des branches situées latéralement par rapport aux lignes électriques

Services Innovants du Patrimoine Arboré : l'acronyme annonce la couleur. Chez SIPA, la technologie est au service de l'arbre et du vivant. Née en 2021 dans la région Grand Est, cette start-up propose un procédé révolutionnaire : élaguer les branches les plus proches des lignes électriques au moyen d'un drone muni d'une scie. Mais la vraie révolution consiste à le faire sans couper le courant. Une étape clé encore soumise à lecture d'un arrêté par le Conseil d'État, qui encadrera les interventions sans consignation.

Si les « aéronefs sans pilote » existent depuis plus d'un siècle dans l'armée, ils ont été largement miniaturisés et perfectionnés ces dernières années, jusqu'à permettre des usages hautement spécialisés comme ce nouveau drone élagueur chez SIPA, mais aussi des utilisations plus conventionnelles, à la portée de tous les professionnels du paysage.



Les accessoires du drone sont montés et démontés sur place

SIPA, fleuron innovation du groupe

Créée en 1988 par Philippe Holtzinger, la SARL Holtzinger est aujourd'hui la maison mère d'un groupe pluridisciplinaire, spécialisé dans l'élagage, la taille, l'entretien, l'abattage et le débroussaillage du patrimoine arboré urbain et périurbain. Le groupe compte à l'heure actuelle 200 collaborateurs répartis sur une dizaine d'agences, essentiellement dans le Grand Est et dans le sud de la France.

À la suite du décès de son père en 2019, Sven Holtzinger a repris le flambeau en tant que président et actionnaire majoritaire. Le Mosellan a déjà connu plusieurs vies, avec à son actif une carrière de judoka et de rugbyman professionnel. Il s'est ensuite formé à la gestion d'entreprise. Engagé pour le paysage, il a par ailleurs été élu président de la délégation régionale Grand Est de l'Unep en 2024, en plus de faire partie du groupe de travail élagage au niveau national.

Estimant « qu'il faut aller chercher partout les compétences », il a été interpellé par le profil de Sylvain Coudronnière. Ce dernier a servi dans l'armée pendant 18 ans, dans les rangs de la Marine Nationale. Passionné par les aspects techniques et technologiques du métier, Sylvain s'est formé au fonctionnement et à la manipulation des drones. Il a terminé sa carrière militaire au sein de la Cellule innovation/R&D. Pour mener à bien le développement de son drone-élagueur, Sven Holtzinger en a fait le président de SIPA.

Leur rencontre a eu lieu grâce à Lionel Ostrowski, qui fut l'un des plus jeunes Commandos marine de France, avant de devenir Maître d'équipage sur un bateau de pêche. Il est depuis 2020 le directeur général du groupe Holtzinger. Les parcours respectifs de ces trois professionnels, aujourd'hui réunis dans le paysage, témoignent ainsi d'une vraie recherche de transversalités.

L'enjeu de la consignation des lignes

Côté clientèle, le groupe Holtzinger travaille avec les particuliers et les villes comme Strasbourg, Metz, Toulouse ou Perpignan, ainsi qu'avec les exploitants d'autoroutes et de voies ferrées. Les clients concernés au premier chef par la solution des drones élagueurs sont Enedis et RTE, gestionnaires du réseau de transport d'électricité français. En effet, ils font régulièrement face à la problématique des coupures de lignes lorsque l'entretien des végétaux nécessite une intervention humaine. Aux abords des réseaux de distribution d'énergie, la réglementation impose certaines distances entre la végétation et les infrastructures.

On distingue trois cas :

- Si la végétation est située **à plus de 2 m du réseau**, l'exploitant peut travailler en toute sécurité, y compris dans l'arbre.
- Si elle est située **entre 60 cm et 2 m du réseau**, on peut faire usage de machines terrestres avec bras isolés pour effectuer des actions de coupe sous tension.
- Pour la végétation située **à moins de 60 cm du réseau**, en revanche, il devient obligatoire de consigner le réseau pour que les élagueurs puissent intervenir avec des machines ou directement dans les arbres.

Or cette mise hors tension du réseau est contraignante, chronophage et coûteuse. Sauf, évidemment, à utiliser le drone élagueur de SIPA : la machine étant dissociée de son opérateur, non reliée à la terre, la solution permettra d'intervenir en toute sécurité.

Un développement sur mesure

Pour ce projet sensible, Sylvain Coudronnière a travaillé avec l'entreprise bretonne « Drone Act », fabricant français de drones pour les professionnels. Dans cette aventure, la société SIPA est également suivie par un incubateur appelé The Pool, et bénéficie d'un appui de la région Grand Est.

Il a fallu un an pour réaliser le prototype opérationnel, deux ans pour aboutir à la version actuelle. La technologie est unique, le concept breveté. Comparé à un drone « normal », on y a ajouté des organes de sécurité. Des systèmes d'arrêts d'urgence ont été intégrés au niveau de la scie et du drone lui-même. Celui-ci pèse 25 kg chargé, et s'inscrit ainsi dans le cadre de l'usage des drones énoncé par la réglementation européenne.

Sa raison d'être réside dans sa précision chirurgicale. « Avec le drone élagueur, explique Sylvain Coudronnière, on ne vise pas le rendement, on ne concurrence pas les méthodes traditionnelles et on ne se substitue pas à l'individu. L'objectif est d'enlever uniquement la végétation trop proche d'un conducteur, qui parfois se résume à deux ou trois branches. Le gros du travail est réalisé ensuite avec les moyens classiques. » Le maniement s'effectue obligatoirement avec deux opérateurs situés dans un rayon de sécurité : un télépilote de drone et un opérateur certifié CS Élagueur, qui gardent avec l'engin un contact visuel permanent.



« Avec le drone élagueur, on ne vise pas le rendement, on ne concurrence pas les méthodes traditionnelles et on ne se substitue pas à l'individu. L'objectif est d'enlever uniquement la végétation trop proche d'un conducteur, qui parfois se résume à deux ou trois branches. Le gros du travail est réalisé ensuite avec les moyens classiques. »

Sylvain Coudronnière
Président de SIPA



Du fait de la légèreté du matériel, l'empreinte environnementale de l'élagage par drone est très faible



Le drone élagueur n'a pas vocation à remplacer les interventions humaines
© Unep

Des avantages insoupçonnés

Consigner une ligne implique d'élaborer un plan de préparation avec des procédures assez lourdes, de trouver un créneau pour couper le courant ou mettre en place des groupes électrogènes, puis intervenir. L'opération dans son ensemble, jusqu'à l'égavage, mobilise beaucoup de ressources, matérielles et humaines, sans compter le manque à gagner durant le potentiel arrêt temporaire d'exploitation.

« Avec le drone, les avantages sont multiples : gain de temps, budget maîtrisé, souplesse et réactivité logistique. Mais il y a aussi un bénéfice environnemental », poursuit Sylvain. En effet, l'intervention par drone induit une très faible empreinte au sol, puisque deux personnes à bord d'un pick-up léger suffisent. « Cela nous permet d'intervenir sur des propriétés privées, là où l'arrivée d'une grosse machine peut être mal perçue, à supposer que ces engins puissent pénétrer sur des parcelles parfois peu accessibles. » Sans compter le coût financier d'un groupe électrogène le temps de la consignation, lorsqu'il est nécessaire, mais aussi son impact environnemental : la plupart fonctionnent encore au diesel. « La solution du drone élagueur est 100 % électrique. On estime grâce à lui un gain de 8 tonnes de rejet de CO₂ par chantier, en moyenne », précise Sylvain.

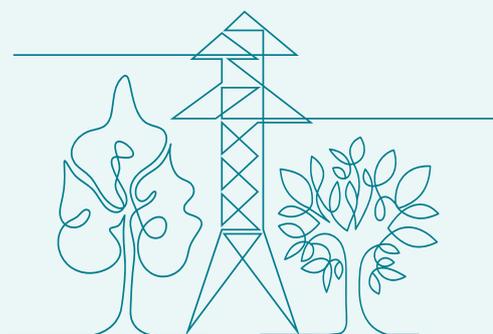


La caméra thermique embarquée sur drone peut servir à la détection des points de chaleur

Un usage qui permet aux collectivités d'identifier les îlots de chaleur et les inciter à ajuster leurs politiques d'aménagement et d'entretien

« Avec le drone, les avantages sont multiples : gain de temps, budget maîtrisé, souplesse et réactivité logistique. Mais il y a aussi un bénéfice environnemental. »

Sylvain Coudronnière



Des diversifications en cours

La version actuelle du drone-élagueur de SIPA permet une coupe verticale des branches situées latéralement par rapport aux lignes électriques. Or la végétation située sous les lignes nécessite une coupe à l'horizontale : il s'agit par exemple des charmes et des ormes, généralement à pousse rapide, que l'on trouve plutôt dans des environnements humides, mais aussi des arbres fruitiers, comme les oliviers dans le sud. Une variante de l'outil est donc en cours d'adaptation pour permettre de traiter cette végétation.

SIPA ambitionne de poursuivre la diversification des usages au sein de cette niche d'activités. L'objectif est d'innover au travers de sa flotte de drones élagueurs (bientôt au nombre de 3), que complète une expertise en photogrammétrie, en technologie LIDAR, thermographie, orthophoto.

L'entreprise intervient également dans la gestion et l'étude du patrimoine arboré. Sylvain Coudronnière souligne à ce titre l'intérêt de la caméra thermique embarquée sur drone, qui sert par exemple à la détection des points de chaleur en fonction des différentes natures de sols : herbe fauchée, non fauchée, bitume, surfaces peintes en blanc, pieds d'arbres végétalisés ou non... Un usage utile auprès des collectivités afin d'identifier les îlots de chaleur et les inciter à ajuster leurs politiques d'aménagement et d'entretien.



« Demain, l'innovation pourra consister à adapter d'autres idées venues de mondes très éloignés du paysage. Et ce, pour trouver des solutions à des problématiques diverses, comme la gestion des nuisibles, frelons asiatiques ou chenilles processionnaires, ou bien améliorer des process internes grâce à l'IA. »

Sven Holzinger

Président du groupe Holtzinger

Et après ?

Sven Holzinger explique : « Pour améliorer la gestion du patrimoine arboré, SIPA a jusqu'ici concentré ses efforts sur le drone. Demain, l'innovation pourra consister à adapter d'autres idées venues de mondes très éloignés du paysage. Et ce, pour trouver des solutions à des problématiques diverses, comme la gestion des nuisibles, frelons asiatiques ou chenilles processionnaires, ou bien améliorer des process internes grâce à l'IA. »

Deux idées maîtresses orientent les axes R&D du groupe. La première : comment soulager l'homme de l'effort physique, des contraintes et des enjeux sécuritaires ? La deuxième : comment protéger l'environnement ? « Notre expert forestier en interne travaille sur des plans de gestion mêlant les notions de sécurité, de priorité, d'urgence, mais aussi de communication car on gagne toujours à expliquer aux gens pourquoi on abat tel arbre et comment on compense cette perte. »

Le drone-élagueur, quant à lui, attend actuellement le feu vert de l'Administration française pour être utilisé sans consignation des lignes. « Toute innovation est sujette aux lourdeurs réglementaires, en plus d'être chronophage et coûteuse », reconnaît Sven. « Mais nous devons continuer à avancer. Depuis l'enfance, j'entends parler des complexités engendrées par la consignation des lignes. Notre drone élagueur va permettre enfin de s'en affranchir. Je ne peux m'empêcher de penser à cet adage : "Ils pensaient que c'était impossible, c'est pour ça qu'ils l'ont fait." Je ne saurais mieux dire... »



L'usage du mini-drone dans le paysage

Sylvain Coudronnière, en plus de faire partie du bureau de la délégation régionale Unep Grand Est aux côtés de Sven Holtzinger, est aussi membre de la Commission innovation. Pour élargir l'usage des drones parmi les professionnels du paysage, le comité innovation travaille à la rédaction de fiches qui seront diffusées au cours du 2nd semestre 2024. Objectif : expliquer les usages possibles pour les paysagistes et la réglementation associée, en fonction du poids des appareils. « Les entrepreneurs du paysage trouveront un intérêt à se servir des versions "light" des drones actuellement sur le marché pour prendre de la hauteur sur les chantiers, visualiser les accès ou effectuer des prises de vue. L'impact promotionnel est réel auprès des clients », affirme Sylvain.

SIPA souhaite proposer en outre une initiation à l'usage du mini-drone pour les entreprises affiliées à l'Unep, formation (non qualifiante) sur 2 jours. Plus d'informations à venir.

Sauf mention contraire, les photos de cet article ont été fournies par l'entreprise SIPA.

→ www.sipa-france.com

→ www.groupe-holtzinger.fr

Des plantes et des insectes, pour une biodiversité fonctionnelle



Il existe une relation très étroite entre les plantes et les insectes, les uns ne pouvant pas vivre sans les autres, et inversement. Les professionnels du paysage, au plus près de la nature, peuvent contribuer à cet équilibre.

Johanna Villenave-Chasset

a créé la société Flor'Insectes en 2007.

Docteure en entomologie et en écologie du paysage, elle intervient régulièrement pour sensibiliser les professionnels à ces questions.



Johanna Villenave-Chasset
© Beaucardet

La biodiversité fonctionnelle, autrement dit utile, rend de nombreux services. Bien qu'elle soit souvent associée aux cultures agricoles, elle a également toute sa place dans les aménagements paysagers. Créer et entretenir des espaces qui lui sont favorables est en effet, notamment, une solution simple pour appliquer le « zéro phyto ». Les insectes auxiliaires sont à la base de ce processus, il est donc primordial de leur offrir un abri et des ressources alimentaires, pour leur permettre de réaliser leur cycle de vie en entier, de surcroît dans un espace parfois assez réduit. Réaliser des espaces verts favorables à la biodiversité passe par le choix des plantes, lesquelles sont les éléments indispensables de la structure paysagère qui leur servira de support.

Mais comment faire le bon choix en matière de palette végétale pour favoriser la présence des insectes, retrouver un écosystème équilibré, et ainsi préserver les précieux services rendus par la biodiversité ?

« Nous pouvons tous être acteurs de la biodiversité. Il y a toujours un potentiel, quel que soit le contexte paysager dans lequel on se trouve. »



◀ Abeille mellifère sur une scabieuse des champs (*Knautia arvensis*)

© iStock



▲ Puce de syrphé dans un verger
© Johanna Villenave-Chasset



► *Potentilla nepalensis*
© istockphoto

De quels services s'agit-il ?

La pollinisation est celui qui vient à l'esprit en premier. Ce service est primordial, car 80 % des espèces végétales ont besoin des pollinisateurs pour assurer leur survie. La valeur du service rendu à l'agriculture mondiale par les pollinisateurs est estimée à près de 200 milliards d'euros sur une année (2016). Cependant, lorsqu'on évoque les insectes pollinisateurs, on pense souvent « abeille à miel ». Or il en existe beaucoup d'autres, sauvages. En Europe occidentale, on dénombre près d'un millier d'espèces d'abeilles, de différentes formes et de différentes tailles. Les coléoptères, les papillons, les mouches et quelques vertébrés sont également des pollinisateurs. Il faut bien comprendre que tous les insectes ne sont pas adaptés à toutes les plantes. Ainsi, plus la diversité floristique est importante, plus l'entomofaune sera nombreuse et variée.

Par ailleurs, de nombreux insectes vivent dans le sol, les détritivores notamment, lesquels vont se nourrir des déchets végétaux et animaux. En décomposant la matière organique, ils fertilisent le sol. Ces insectes sont donc essentiels à la santé du système racinaire, base de la santé des plantes.



La protection des plantes

En matière de santé des plantes justement, la biodiversité fonctionnelle rend un autre service important, la prédation, qui repose sur plusieurs acteurs. Les insectes phytophages sont les premiers à arriver sur la plante. Ils l'ont détectée et localisée, c'est leur plante hôte, celle qui le plus souvent leur offre à la fois le gîte et le couvert. Chaque espèce floristique a une ou plusieurs espèces d'insectes phytophages, plus ou moins spécialisés. Ces derniers étant également des proies, les insectes prédateurs arrivent dans un second temps, plus ou moins vite, en fonction du paysage environnant. Johanna Villenave-Chasset illustre son propos en citant le cas d'une pépinière dans laquelle elle est intervenue pour réguler le problème des pucerons. La création d'une bande fleurie a permis l'arrivée d'insectes auxiliaires en quantité, les plantes ont ainsi été rapidement protégées.

Ces insectes prédateurs, comme les coccinelles, chrysopes et syrphes, ne viennent sur la plante que si les proies sont présentes, ce qui paraît logique. Mais les facteurs sont parfois plus complexes. Dans le cas des chrysopes par exemple, dont les larves sont de « super prédateurs » se nourrissant de pucerons, d'acariens, d'œufs et de larves d'insectes variés, il y a un facteur limitant dans la présence des adultes sur un site. En effet, l'alimentation de ces derniers, constituée de pollen et de nectar, est différente de celle des larves. Les femelles ont besoin des protéines du pollen pour pouvoir fabriquer leurs œufs. Ainsi, la présence de plantes à fleurs riches en pollen conditionne celle des larves prédatrices.



▲
Chrysope sur une fleur d'apiacée
© Johanna Villenave-Chasset

Quelques plantes horticoles favorables à la biodiversité fonctionnelle

- Le fenouil bronze : *Foeniculum vulgare*
- Les asters : *Aster novi-belgii*, *Aster amellus*
- Les sauges : *Salvia farinacea*, *Salvia officinalis*
- Les campanules : *Campanula spp.*
- L'aunée magnifique : *Inula magnifica*
- La potentille du Népal : *Potentilla nepalensis*
- Les marguerites : *Leucanthemum sp.*
- Les népétas : *Nepeta x faassenii*, *Nepeta racemosa*
- Les renouées : *Persicaria affinis*, *Persicaria amplexicaulis*
- Les chrysanthèmes : *Chrysanthemum spp.*
- Les géraniums : *Geranium sp.*
- Le bec de grue : *Erodium chrysanthum*
- La centaurée élégante : *Centaurea bella*
- Le kaliméris : *Kalimeris incisa*
- La scabieuse : *Scabiosa columbaria*
- Le souci : *Calendula officinalis*

Plus de fleurs, mais pas n'importe lesquelles !

Les plantes à privilégier pour ces insectes sont notamment celles de la famille des apiacées, telles que l'aneth ou le fenouil, ainsi que diverses astéracées telles que les achillées, les chrysanthèmes et les bleuets, ou encore des brassicacées telles que la moutarde des champs et l'alyse. Les plantes de la famille des lamiacées, dont les fleurs sont un peu profondes, sont moins adaptées pour les syrphes. Les plantes de la famille des fabacées quant à elles sont particulièrement intéressantes, car leur végétation dense permet également aux insectes de s'abriter. Les coccinelles peuvent ainsi passer l'hiver dans la luzerne, la féverole ou la vesce, et même y trouver des proies de substitution. Mais c'est l'ortie qui est remarquable dans cette fonction, précise Johanna Villenave-Chasset. En effet, cette plante héberge non seulement les chenilles des plus beaux papillons, tels que le Vulcain, le Paon-du-jour ou encore la Petite tortue, mais surtout des pucerons spécifiques. Ces derniers, qui par définition ne causeront jamais de dégâts aux autres plantes, permettent aux coccinelles de se nourrir sur place en attendant l'arrivée des pucerons des plantes cultivées.

▼
Geranium sanguineum
© iStock



De la place pour les horticoles

Bien que les plantes sauvages soient les plus adaptées pour les insectes, certaines plantes horticoles ont toutes les qualités requises pour répondre à leurs besoins.

Johanna Villenave-Chasset a pu le constater lors d'études comparatives qu'elle a réalisées avec les villes de Nantes et de Paris, de même que lors d'observations menées chez des horticulteurs. Il s'agit par exemple du fenouil bronze (lequel est parfois même plus attractif que le fenouil sauvage du fait de sa plus grande taille), des sauges, des campanules et de bien d'autres encore (voir encadré page précédente).

Dans le cas particulier des plantes ornementales, les fleurs doubles sont à éviter, car les étamines situées au cœur de la fleur sont difficilement accessibles aux insectes. Il est donc préférable de planter des variétés à fleurs simples qui seront plus faciles à butiner.

Enfin il ne faut pas oublier que les insectes n'ont pas tous le même cycle de vie. Certains apparaissent de façon précoce au printemps, d'autres seulement en été ou en automne. Il est donc très important de bien connaître les périodes de floraison des plantes, pour les échelonner et offrir de la nourriture aux insectes tout au long des saisons.

Avec le changement climatique, les hivers doux modifient aussi les périodes d'hibernation de certains insectes qui ont un long cycle de vie. On peut alors veiller également à planter des espèces à floraison hivernale pour leur assurer une subsistance à cette période.

Un potentiel dans chaque contexte paysager

Johanna Villenave-Chasset l'affirme : « Nous pouvons tous être acteurs de la biodiversité. Il est possible de mettre en place une réserve pour la biodiversité très facilement et très rapidement, même au sein du plus petit jardin. Il y a toujours un potentiel, quel que soit le contexte paysager dans lequel on se trouve.

Les maîtres mots sont diversité et quantité. Planter des annuelles, des bisannuelles et des vivaces variées permet d'obtenir les premiers résultats dès la première année. Une mosaïque d'habitats, composés d'une grande variété de fleurs, attire de nombreux insectes utiles ».

Elle insiste également sur le besoin constant de formation des professionnels, ainsi que sur la pédagogie réalisée par les entreprises à destination de leurs clients. « Cela commence par savoir observer le vivant, et le faire connaître. »

→ www.florinsectes.fr

Potager fleuri du domaine de Chaumont-sur-Loire
© Johanna Villenave-Chasset



Paysagiste
n'est pas
un jeu
d'enfant



La paye
non plus

Libérez-vous des complexités de la paye en la déléguant à un expert

- ✓ Traitement et envoi des **bulletins de paye**
- ✓ Établissement et validation des **déclarations sociales**
- ✓ Accompagnement de la **vie du salarié**

Emargence

Stéphane MARIETTE
T. : 01 53 19 91 08
E. : s.mariette@emargence.fr

141 avenue de Wagram
75017 Paris
T. : 01 53 19 00 00



emargence.fr



Hélène Cruypenninck



Hélène Cruypenninck
© Thierry Bonnet

Le végétal au service du lien social

Hélène Cruypenninck, adjointe au Maire d'Angers, participe depuis 2020 au renouveau des espaces publics. Elle porte la conviction que le végétal est la clé de l'apaisement et de la convivialité.



Comment êtes-vous devenue adjointe au Maire d'Angers sur les questions environnementales ?

Hélène Cruypenninck : Diplômée de l'ENS en 2006, j'ai travaillé dans le domaine du conseil aux entreprises, afin d'améliorer leurs performances environnementales. J'ai également vécu des expériences internationales : deux ans en Australie puis une année de mission pour les Nations Unies. C'est à cette occasion que j'ai pris conscience de l'importance de la dimension humaine et sociale. Les changements ne pourront être mis en place sur les territoires qu'en tenant compte des personnes qui l'habitent et de leurs besoins.

En 2016, j'ai décidé de quitter Paris pour m'installer à Angers... avec une volonté de m'impliquer localement.

Au fil des rencontres, ce désir a pris la forme d'un engagement politique. En 2020, j'ai rejoint l'équipe de Christophe Béchu, qui a remporté les élections municipales. J'avais choisi la ville d'Angers pour sa proximité avec de grands espaces de nature, et ce grâce aux berges de la Maine et à ses zones inondables. C'est une ville en forte expansion : l'occasion de permettre à chaque habitant de se reconnecter à la nature, même en zone dense. C'est là tout l'enjeu de mon actuelle mission au sein de la délégation « nature en ville ».

Concrètement, quelle doit être la priorité d'une ville pour entrer dans la transition écologique ?

HC : À mes yeux, la ville de demain est la ville du quart d'heure : une ville où chaque habitant peut trouver tout ce dont il a besoin dans un périmètre restreint, en termes de services et d'interactions, à un quart d'heure de chez lui. Cela se matérialise par un apaisement des déplacements et par la proximité avec le végétal. Pour moi, la ville idéale est celle où l'on ralentit pour se rencontrer. Et l'espace public est le lieu qui peut proposer des espaces de rencontre. Cela passe par la végétalisation, qui permet de créer de l'ombrage, ou encore l'infiltration des eaux pluviales, qui crée de la fraîcheur et permet une bonne tenue du végétal. Les effets du changement climatique vont s'accroître. Il est temps de rentrer dans une logique de coopération.

La priorité doit être la mise en place des transports en commun, des infrastructures parfois lourdes qui modifient structurellement la ville. Pour installer notre dernière ligne de tramway, il a fallu abattre de nombreux arbres et modifier l'emplacement de tous les réseaux ! Mais, dans la continuité de ce chantier, nous avons pu requalifier de nombreux espaces et les planter. Et ainsi créer des espaces de pause, apaiser les zones d'attente devant les écoles, et requalifier les cheminements piétons.

◀
Départ à l'école
en vélo cargo
et trottinette, avenue
Jeanne d'Arc
© Sophie Granger



▶
Jogger sur un chemin
le long de l'étang
Saint-Nicolas
© Sophie Granger

▶
Lignes B et C du tramway
avenue Yolande d'Aragon
et vue vers l'entrée du parc Balzac
© Thierry Bonnet



Une autre piste est celle du rafraîchissement de la ville par le végétal. Nous avons cartographié les îlots de chaleur et priorisé les zones à forte densité de population pour la plantation. Notamment là où vivent des publics précaires qui ne partent pas en vacances. Cela me semble plus utile que de planter des arbres dans des zones résidentielles où les habitants ont déjà des jardins. Nous avons également transformé de nombreuses cours d'école. Les retours sont très positifs : le niveau sonore des lieux et le niveau de stress des enfants ont considérablement baissé.

Pour moi, la ville idéale est celle où l'on ralentit pour se rencontrer.



▲ Remise du prix de la Capitale française de la Biodiversité 2022 à Jean-Marc Verchère, maire d'Angers et Hélène Cruyppenninck
© K.Petit



► Mini-jardins, rue des Prévoyants de l'Avenir dans le quartier Lafayette-Eblé
© Thierry Bonnet

Comment vos actions sont-elles mises en place dans les espaces publics d'Angers ?

HC : Je travaille en étroite relation avec Fanny Maujean, la directrice du service Parcs, Jardins et Paysages de la ville. L'approche végétale est étendue à toute la ville, au-delà des parcs : les rues, les quais, l'urbanisme dans son ensemble. À Angers, il existe un lien très fort entre histoire et patrimoine végétal. Tous les élus peuvent être impliqués dans ce processus. Ma mission est aussi de leur permettre de s'emparer de ces questions paysagères. Le végétal rend des services très concrets aux habitants, que ce soit pour améliorer leur santé mentale ou encore le confort urbain.

La ville d'Angers travaille en gestion différenciée depuis très longtemps. Aujourd'hui nous parlons également de « conception différenciée ». L'idée est d'anticiper les coûts et le temps d'entretien, tout en assurant la pérennité des espaces plantés.

En 10 ans, Angers est devenue une ville très attractive, une tendance d'autant plus nette depuis le Covid. Nous avons pour objectif de produire 1000 logements par an. Des pans entiers de la ville mutent très vite : à nous de ménager des espaces de pause, implantés au bon endroit, pour garantir la qualité de vie des nouveaux habitants. C'est aussi une ville très étudiante, avec de nombreuses formations autour du végétal qui participent à la mise en place de solutions innovantes dans l'espace public.



◀ Mini-forêt urbaine selon la méthode Miyawaki, quartier des Hauts-de-Saint-Aubin
© Thierry Bonnet

► Plantation d'une mini-forêt urbaine au parc Balzac
© Thierry Bonnet

Quel dialogue entretenez-vous avec les habitants pour construire l'espace public ?

HC : Nous sommes très à l'écoute des demandes des habitants. Il existe bien sûr des processus participatifs qui collectent leurs idées, notamment dans le cadre du renouvellement urbain et budget participatif... Plus directement, nous laissons la main à des associations de riverains qui nous contactent avec un désir fort de végétaliser et d'entretenir eux-mêmes des espaces publics. Cette volonté peut prendre des formes différentes, depuis la végétalisation de pieds d'arbre au fleurissement, en passant par la mise en place de jardins partagés. Nous les accompagnons sur la création, puis ils prennent le relais pour l'entretien. C'est très précieux pour nos 80 agents du service espaces verts, dont chacun doit en moyenne assurer la gestion de 5 ha !

Cela concerne également les espaces naturels. Nous avons récemment collaboré avec l'Institut de formation en éducation physique et sportive d'Angers (IFEPSA) pour statuer sur les cheminements informels créés par les trailers autour de l'étang Saint-Nicolas. Nous avons un double enjeu : réduire l'impact des cheminements sauvages sur la biodiversité tout en renforçant la sécurité, car notre responsabilité est engagée en cas de chute de branche. Nous nous sommes basés sur les données GPS des montres connectées des coureurs pour proposer un nouveau maillage de pistes. Par ailleurs, dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles, nous avons ajouté un comité d'usagers au comité technique et au comité de pilotage réglementaire. Nous pouvons ainsi bénéficier de leurs retours, venus des pratiques du terrain.

Quelle est votre stratégie en ce qui concerne la gestion de l'eau ?

HC : Nous infiltrons au maximum les eaux pluviales sur place. En 2019, nous avons créé le parc Saint-Serge sur une ancienne friche industrielle afin de permettre l'expansion des crues de la Maine et l'infiltration des eaux de pluie. L'humidité accumulée a permis un développement rapide de la végétation, créant des ambiances différentes dans le parc, favorables à la biodiversité. Cette réflexion s'illustre aussi dans la requalification de l'avenue Jeanne d'Arc, récompensée en 2021 lors des Victoires du Paysage. Cet axe piéton et cyclable, au cheminement central bombé, redistribue les eaux pluviales dans des massifs creux plantés en prairie.

Les étés caniculaires nous ont obligés à repenser notre système d'arrosage. Aujourd'hui, nous récupérons les eaux de sortie de notre station d'épuration, mais aussi celles de nos deux piscines municipales ainsi que les eaux de nos fontaines. Nous étudions également la récupération des eaux de la patinoire (fonte liée au renouvellement nécessaire de la glace).

En 2020, nous avons équipé nos espaces publics de sondes pour un arrosage au plus juste. Couplé avec une optimisation des tournées d'arrosage en fonction de la proximité de la ressource en eau, ce système nous permet de réaliser des économies substantielles.



Est-il possible de réussir la transition écologique urbaine ?

HC : Oui, mais cette transition doit aussi être sociale, en impliquant les habitants. C'est la condition pour que cela fonctionne. En tant qu'élus, notre mission est de faire naître et d'accompagner les initiatives citoyennes. Le végétal est un sujet transversal, et sa plurifonctionnalité le rend crucial pour la résilience de nos villes. Une grande partie des enjeux écologiques se situe dans l'espace privé ! Des concours permettent de valoriser les initiatives, comme « Révélez votre nature », récompensant les projets de végétalisation visibles depuis l'espace public. Nous offrons également un bon de 50 € pour l'achat d'un arbre par foyer. C'est l'occasion de transmettre un guide des bonnes pratiques pour la plantation et l'entretien.

Nous avons aussi à cœur de soutenir l'agriculture urbaine, comme c'est le cas à Belle-Beille et Monplaisir, deux quartiers en complète mutation. Nous avons fait le choix politique de ne pas construire certaines parcelles pour accompagner des projets portés par des habitants. Nous accueillerons bientôt des projets aussi variés que de la culture sur botte de paille, une ferme circulaire faisant brasserie et champignonnière, un espace de formation pour les futurs responsables des jardins familiaux, mais également un lieu mêlant culture et permaculture. Nous misons sur le fait que ces pratiques peuvent améliorer la qualité de vie dans ces quartiers. Et nous espérons que le lien social sera au rendez-vous !

La transition écologique urbaine doit aussi être sociale, en impliquant les habitants.

Hélène Cruypenninck

helene.cruypenninck@ville.angers.fr

 www.linkedin.com/in/helenecruypenninck



▲ Jardins partagés de Chanzy
© Jean-Patrice Campion

◀ Balade ludique autour des plantes dans le quartier de la Roseraie
© Thierry Bonnet

BUGNOT 55

UN CONSTRUCTEUR À VOTRE ÉCOUTE



LA PLUS LARGE GAMME DE BROYEURS DE BRANCHES ET VÉGÉTAUX

Chauvency St-Hubert | 55600 MONTMÉDY | Tél. : 03 29 80 13 32 | Fax : 03 29 80 23 63 | bugnot55@bugnot.com | www.bugnot.com



VOTRE PARTENAIRE POUR LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



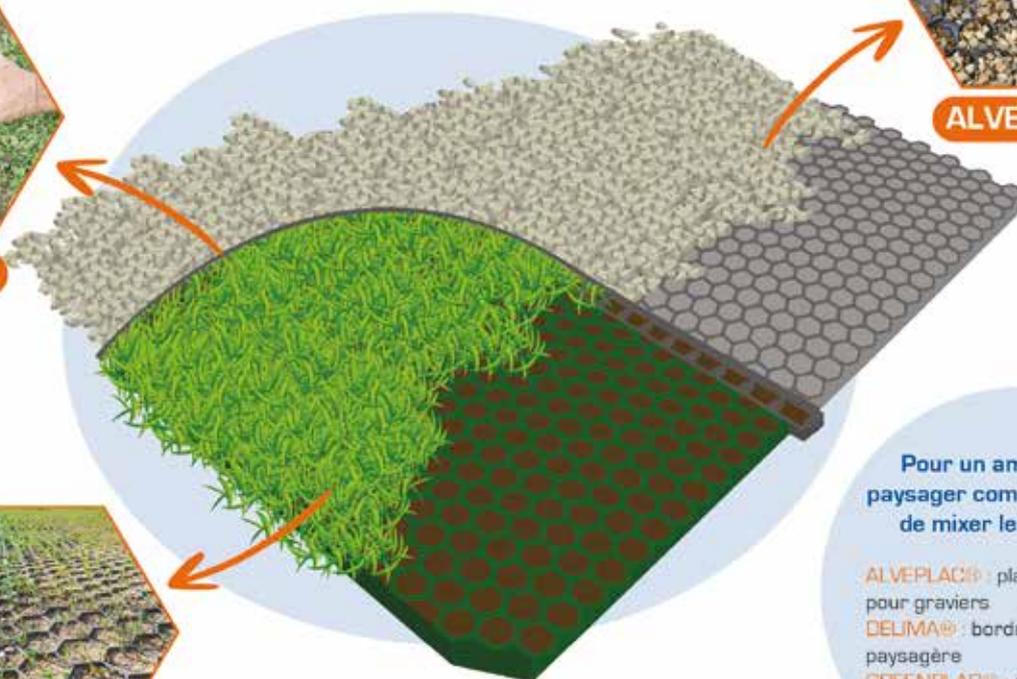
DELIMA®



GREENPLAC®



ALVEPLAC®



Pour un aménagement
paysager complet, possibilité
de mixer les 3 produits

ALVEPLAC® : plaque stabilisatrice
pour graviers
DELIMA® : bordure pour délimitation
paysagère
GREENPLAC® : plaque de
consolidation pour végétaux



www.jouplast.com





Les Jardins des Martels

Un voyage asiatique dans un parc anglais

Depuis 1994, les Jardins des Martels attirent des milliers de visiteurs dans le Sud-Ouest de la France.

Ancienne exploitation agricole,
ces 3,5 ha de champs se sont transformés
en parc floral anglais...
doté de merveilleux bassins asiatiques.

Qui aurait pensé que cette ferme familiale se dédierait un jour à l'accueil du public? Quand André et Marie-Thérèse Reynier s'installent en 1969 aux Martels, lieu-dit de la petite commune de Giroussens, dans le Tarn, ils sont d'abord des agriculteurs comme les autres. L'exploitation se divise entre 30 ha de céréales, une modeste culture fruitière, ainsi qu'un élevage de canards destiné à produire du foie gras mi-cuit, réputé dans la région. L'histoire aurait pu s'en tenir là, mais le couple Reynier se passionne pour le fleurissement et commence à décorer les abords de la ferme... Ils candidatent au concours des Fermes Fleuries du Tarn et remportent le premier prix en 1975 et 1980! Cette réputation suscite l'intérêt des visiteurs, et pousse André et Marie-Thérèse à multiplier les aménagements. Ils dessinent alors un « parcours de santé » pour leurs canards, qui sera à l'origine du futur jardin.

C'est dans ce cadre que grandit leur fils Frédéric, qui se passionne à son tour pour la botanique. Après un BPA en horticulture, celui-ci se lance en 1993 dans la production de végétaux sur le domaine familial.

Cette époque coïncide avec la venue d'un journaliste, qui découvre avec émerveillement la ferme et son jardin. Un article paraît bientôt dans *La Dépêche*. Les visiteurs affluent, venus spécialement pour le jardin, qui avoisine déjà les 10 000 m²!

La famille Reynier décide alors de prendre un nouveau virage... en axant l'entreprise sur l'ouverture du jardin au public.



▲
Champ de lotus
blancs
© Jardins des Martels

◀
Serre exotique
© Jardins des Martels

▶
Le canal au printemps
© Jardins des Martels

De la ferme au jardin

En 1994, les Reynier commencent des travaux d'agrandissement afin de doubler la surface du jardin. André, amoureux des nénuphars exotiques, décide de créer de grands plans d'eau, ainsi qu'une serre aquatique. Une mini-ferme est aussi créée. Les sous-bois sont aménagés et plantés de massifs. Le lieu devient une destination appréciée, avec 3000 visiteurs dès son ouverture! Un chiffre qui sera en constante augmentation.

Les Jardins des Martels sont nés. En 2005, le parc atteint sa superficie actuelle de 3,5 ha et présente 3000 espèces. À la serre des nénuphars s'ajoutent sur 1 ha trois serres non chauffées pour la production de végétaux, ainsi qu'un potager. L'activité agricole cesse peu à peu.

« Il fallait une rentabilité rapide », explique Lionel Dominique, époux de Frédéric Reynier et directeur associé du jardin. « Les Reynier ont réalisé de nombreux investissements sur une courte

période. La vente du foie gras aura permis de financer la création du jardin, jusqu'à ce que la vente des billets d'entrée et des plantes prenne le relais. Il faut dire que l'emplacement de la ferme était stratégique, ce qui rendait le projet de parc crédible. » En effet, les Jardins des Martels sont situés à proximité de quatre villes importantes (Toulouse, Albi, Castres, Montauban), non loin de l'autoroute A68. « En plus de 20 ans, nous n'avons pas encore épuisé le potentiel de primo-visiteurs régionaux », poursuit Lionel Dominique. « De plus, les différentes évolutions du site incitent les gens à revenir. »

Un parc de 3,5 ha avec 3000 espèces de plantes





◀
Vue panoramique
sur le Temple du Lotus
© Jardins des Martels

▶
Les mixed-borders
du jardin anglais
s'animent
au fil des saisons
© Stephanie Madaule

Un véritable temple
balinais doté
de statues
a été installé
dans le jardin
© Stephanie Madaule

Virage vers l'Asie

Dès l'origine, l'impulsion asiatique est donnée par les 40 espèces de nénuphars d'André Reynier, avec tout un réseau de bassins et de canaux en circuits fermés. Ici, la terre est argileuse et l'eau accessible. L'inspiration puisée par Frédéric et Lionel lors de leurs nombreux voyages en Asie est manifeste – la beauté des paysages balinais notamment. En bas du parc, un monticule de terre formant une île entourée de lotus se révèle être un espace sec et difficile à entretenir. Un temple balinais d'une surface de 80 m² y est construit en 2009, bordé de statues de pierre et entouré d'un jardin de galets. Dans le même esprit seront installés des pas japonais sur l'eau, un joglo balinais, une pagode et divers pontons, dépaysant les visiteurs. D'autres aménagements exotiques émerveillent, comme la bananeraie ou le labyrinthe de bambous, avant de retrouver le jardin méditerranéen, la rose-raie aux 100 variétés et le parc à l'anglaise. Ce dernier s'enrichit chaque année de surprenantes propositions.





Une visite plurielle

« Nous accueillons aujourd'hui 60 000 visiteurs par an », explique Lionel Dominique. « C'est le nombre idéal pour être rentable et assurer l'entretien du jardin anglais et de ses mixed-borders. Un abonnement permet aussi aux personnes habitant à proximité de venir se promener souvent, sans faire la visite complète. Ces visiteurs fédérés sont de très bons ambassadeurs pour le parc. »

Aux canaux et étendues d'eau peuplées de lotus et de carpes, s'ajoutent de nombreux massifs variés. Mi-ombre, sous-bois, graminées : les plantes sont savamment disposées selon leurs conditions d'exposition. Ici les tons bleus des vitex, des agapanthes et des cératostigmas rivalisent avec les tons blancs des spirées, pittosporums et exochordas. Plus loin, le massif rose présente ses hibiscus, clérodendrons et lagerstroemias, tandis qu'au sein du massif jaune se déploient les phlomis, dahlias, et coréopsis. Ces plantes sont produites dans la pépinière familiale.

« Notre objectif premier : faire en sorte que le jardin soit intéressant pour le novice comme le professionnel. Et ce, de l'ouverture au 1^{er} avril à la fermeture, le 1^{er} novembre ! L'idée est aussi de trouver l'équilibre entre le résultat esthétique et l'investissement en travail manuel. Auparavant, nous plantions 20 000 tulipes pour l'ouverture... à perte, car nous n'avions pas le temps de récupérer les bulbes. Aujourd'hui nous travaillons avec plus d'arbustes à feuillage précoce, comme les spirées, qui illuminent les massifs dès le mois de février, ou encore les érables du Japon. Ensuite, si l'été a été chaud et que les feuillages ont grillé, l'intérêt du parc repose sur ses fleurs, notamment les asters et nénuphars exotiques qui restent très tard dans la saison. Grâce à cette alternance, il y a toujours quelque chose à voir. »

Une équipe de passionnés

Au fil des années, les membres de la famille se sont réparti les tâches. André Reynier se charge de la technique, de l'irrigation, et réalise les travaux de maçonnerie. Marie-Thérèse, présente à l'accueil, s'occupe aussi de la gestion des annuelles dans les massifs et de la mini-ferme. Frédéric dirige le jardin, la pépinière, et s'occupe de la composition des massifs de vivaces. Il réalise également un travail essentiel de veille afin d'anticiper la tendance en matière de plantes, pour les mettre en culture et réaliser des tests au jardin. Enfin Lionel Dominique, qui a rejoint les Jardins des Martels il y a 20 ans, s'occupe de la gestion financière et administrative, ainsi que de la communication.

Aujourd'hui, l'entreprise n'est plus seulement familiale : quatre jardiniers permanents l'ont rejointe. Des passionnés de botanique comme le jeune Yoann, arrivé en 2014 à l'âge de 16 ans, mais aussi Raoul. En 2019, Florian, tout juste bachelier, vient grossir les rangs, ainsi que Sylvain en 2024. Très polyvalents, ils travaillent à la pépinière, entretiennent le jardin tout en s'occupant de l'accueil et de la buvette. Durant la pleine saison, deux saisonniers supplémentaires sont embauchés.

Les visiteurs trouvent ainsi réponse à toutes leurs questions auprès d'un personnel qualifié.

Pépinière et événements

Beaucoup de visiteurs viennent se promener au jardin pour s'inspirer. Et peuvent repartir avec des produits issus de la pépinière. Sont proposées des plantes qui résistent à la sécheresse, ainsi que des vivaces et petits arbustes dont le feuillage possède des formes typées. « Nous produisons 80 % de ce que nous vendons, en conteneurs de 3 et 5 litres. Pour le reste, il s'agit des plantes grimpantes et des érables du japon. » Les ventes de la pépinière ne concernent que 20 % des recettes des Jardins des Martels. Les visites représentent 70 % du chiffre d'affaires, et les 10 % restant dépendent de la buvette et de la vente de produits annexes.

Les événements viennent rythmer les saisons. « Il y a 10 ans, nous avons lancé une Chasse aux œufs pour l'ouverture. Ce fut un gros succès mais, du fait de l'afflux en masse d'un public peu connaisseur, il y a eu des dégradations sur le jardin. Nous avons choisi d'arrêter ce type d'événement grand public. »

D'autres activités plus confidentielles ont été mises en place : les cours de yoga à l'année, ainsi que les visites guidées des serres de culture et du jardin, une fois par an, mi-mai. Des apéros jazz sont également organisés sur les pelouses, et un espace pergola est disponible à la location. Enfin, des groupes scolaires sont reçus dans la mini-ferme où les enfants peuvent venir admirer daims, chèvres naines, lama, moutons et vaches.

Le modèle économique du parc est aujourd'hui bien rodé, ce qui permet d'envisager plus sereinement la répartition entre fonds de roulement et nouveaux investissements. Des cabanes en bois vont être installées dans le parc cette année, dans lesquelles les enfants pourront écouter des histoires et résoudre des énigmes. Ce projet s'inscrit dans un parcours audio déjà en place. Au moyen de QR codes, les visiteurs peuvent accéder à des poèmes ou des médiations en lien avec les plantes contemplées. Site classé « Jardin remarquable », les Jardins des Martels ne cessent ainsi de se diversifier !

Jardins des Martels

391 route des Martels - 81500 GIROUSSENS
+33 5 63 41 61 42

Ouverture du 1^{er} avril au 1^{er} novembre

→ www.jardinsdesmartels.com



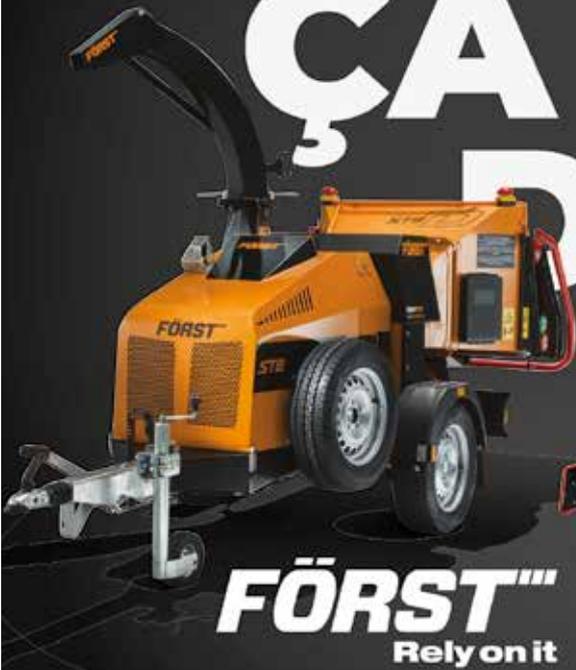
▲
Vue aérienne
© Jardins des Martels



◀
Une équipe
pluridisciplinaire
à l'écoute
des visiteurs
© Stéphanie Madaule



ÇA ENVOIE DU BOIS!



FÖRST
Rely on it



UFKES
Greentec



Husmann



ANTOLINI
MOTEL CINGOLATI

05 56 63 97 37 - contact@axxo-equipement.com - www.axxo-equipement.com



10€

seulement lors de votre adhésion



INTERSERVICES

La force d'un réseau

Coopérative DE SERVICES À LA PERSONNE

- **50% de crédit d'impôt** pour vos clients
- **L'Avance Immédiate** avec vos clients
- **Bénéficiez d'un intéressement** sur le chiffre d'affaires
- **Un espace personnel en ligne** pour votre suivi de facturation
- **Développez** votre chiffre d'affaires
- **Et fidélisez** vos clients !

Suivez-nous sur les réseaux :



• Mail : contact@interservices.fr

• Téléphone : 04.68.11.98.05

• www.interservices.fr



2024

Le Grand Paris en chantier



PORTRAIT DE CHANTIER

Par Violette Tournilhac

Depuis plus de 3 ans,
la France se prépare à accueillir
un des plus grands événements sportifs...
Focus sur les chantiers réalisés
par deux entreprises du paysage
en Île-de-France.

Épandage en cours de réalisation sur les pelouses
des terrains de rugby du Parc de Marville, La Courneuve
© Groupe Loiseleur



Les aménagements extérieurs du Village des athlètes
après livraison
© Sports et Paysages



Création d'un bassin de rétention et d'infiltration
au Village des athlètes.
© Sports et Paysages

Le Village des athlètes

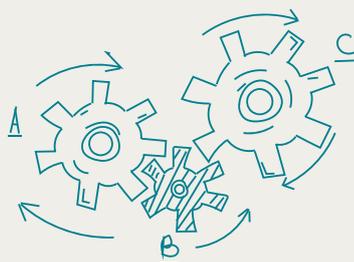
En Seine-Saint-Denis, un nouveau quartier de 52 ha vient de sortir de terre. 14 500 athlètes et leur staff y seront logés. Confort thermique, biodiversité, esthétique : tout a été pensé dans les moindres détails pour faire du Village des athlètes un projet environnemental innovant. En 2026, les 300 000 m² de logements, commerces et bureaux de ce nouveau quartier accueilleront 6000 habitants et 6000 salariés.

L'entreprise Sports et Paysages a été chargée de la réalisation des espaces verts de deux lots, en sous-traitance pour Eiffage Construction. « Notre mission incluait 7000 m² d'aménagements paysagers en cœur d'îlot et 1700 m² de terrasses en toiture, pour un budget de 1,6 million d'euros de travaux », explique Jean-Mathieu Collet, directeur commercial de Sports et Paysages. La mission était très vaste : depuis l'éclairage, la gestion des eaux pluviales, en passant par les plantations, l'arrosage automatique, et jusqu'à la mise en place de différents revêtements de sol (béton, pavage, stabilisé) et la pose du mobilier urbain (bancs, corbeilles, jeux pour enfants).

« Plus original, reprend Jean-Mathieu Collet, nous avons réalisé quatre œuvres d'art musicales dessinées par l'artiste suisse Nadine Schütz. Deux comportaient des jeux d'eau, nécessitant le savoir-faire de nos fontainiers. Nous avons également travaillé à la réalisation d'autres ouvrages techniques, comme la construction d'un abri à vélos en bois avec des portes coulissantes, des murs de soutènement coulés en place, ou des revêtements en béton bouchardé. Nous avons aussi construit des abris bois sur mesure pour des jardins partagés, des passerelles en chêne. »



▲ Anthony Brunet
PDG de Sports et Paysages SEPA



Un défi technique et hors-norme

La dimension écologique est très présente dans le projet : les bassins d'infiltration et de rétention ont été semés en prairie humide, d'autres espaces accueillent des prairies mésophiles. Des amas de pierres ou de bois jalonnent le site pour servir de refuge pour la petite faune et créer des pièges à graines. Un affichage pédagogique, sous forme de panneaux, vient expliquer toutes les actions mises en place en faveur de la biodiversité.

« Nous avons attaqué le chantier du Village des athlètes début 2023 avec trois personnes sur site », précise Jean-Mathieu Collet. « La livraison était initialement prévue pour fin décembre 2023... mais le chantier a pris du retard du fait des conditions météo durant l'automne 2023. Il a finalement été terminé en février. Il ne s'agit pas d'un chantier classique : l'ouverture est une date fixe, non négociable. L'enjeu est national ! »



◀ Pose de pavés au Village des athètes
© Sports et Paysages



▲
Un abri vélo en bois, réalisé sur mesure pour le Village des athlètes
© Sports et Paysages

▼
Terrassement technique au Village des athlètes
© Sports et Paysages

Des plannings contraints et exigeants

Sur le chantier, une dizaine d'entreprises de paysage ont travaillé sur la vingtaine de lots de la ZAC. Par exemple Idverde s'est chargé de la réalisation de plusieurs lots voisins. L'entreprise Terideal, quant à elle, a réalisé les espaces verts côté Seine, participant ainsi à l'aménagement des berges. Une piste cyclable a été créée, ainsi qu'une balade piétonne en encorbellement sur le fleuve. Les arbres existants ont été conservés, complétés par de nouvelles plantations. Ce projet a aussi la particularité d'avoir été conduit en réemploi de matériaux, divisant ainsi le bilan carbone par deux.

« Sur les derniers six mois, il a fallu mettre en place beaucoup de moyens avec un effectif conséquent », reprend le directeur commercial de Sports et Paysages. « Nous sommes montés à 15 personnes sur site à partir d'octobre, pour finir à 20 durant le dernier mois ! En plus des délais, il faut imaginer que l'ensemble du site du Village des athlètes était en travaux avec des plannings concomitants. C'était inédit de travailler aux côtés de confrères paysagistes sur un site aussi gigantesque. Cela n'arrive, pour ainsi dire, jamais ! »





▲
Agrandissement du parc sportif de Marville,
avec ses terrains de rugby, enfin semés
© Groupe Loiseleur



« Les terrains existants ont dû être requalifiés entièrement pour s'adapter aux exigences de rugbymen de niveau international. Ils accueilleront durant la compétition les entraînements de toutes les équipes masculines et féminines. »

François Sliosberg
Responsable du pôle sport du groupe Loiseleur

Les terrains de rugby du Parc de Marville

Du côté de La Courneuve, le parc sportif de Marville a été agrandi. En plus de la construction d'un nouveau centre aquatique, 4 terrains de rugby à sept sont en réfection. Le pôle sport du groupe Loiseleur était chargé des travaux sur les terrains. François Sliosberg, son responsable, nous raconte : « Les terrains existants ont dû être requalifiés entièrement pour s'adapter aux exigences de rugbymen de niveau international. Ils accueilleront durant la compétition les entraînements de toutes les équipes masculines et féminines. C'est impressionnant d'imaginer que joueront ici même l'équipe de France, les All Blacks, ou encore les Anglais ! ».

Sur 4 ha, le gazon a été scalpé, le fond de forme retravaillé avec un mélange terre-sable et le drainage intégralement refait. « Nous avons utilisé près de 2000 tonnes de sable calibré conforme à la norme par terrain. Le mélange a été effectué sur place au moyen d'une petite centrale mobile. Puis nous avons refait tous les drainages, les engazonnements et les travaux mécaniques nécessaires pour une parfaite reprise des gazons », explique François Sliosberg. « Nous avons également travaillé sur toutes les pelouses du Champ-de-Mars qui accueilleront le beach volley et le cécifoot. »

Les terrains sportifs demandent en effet une bonne connaissance des normes ainsi qu'une grande maîtrise technique de mise en œuvre. Le sport est un marché important : 200 terrains synthétiques sont réalisés par an en France, dont un quart en Île-de-France. Cet événement a donc permis aux entreprises du paysage de se positionner sur un certain nombre de chantiers.



▲
Pose de gazon synthétique pour les terrains de football au Parc du Bourget
© Groupe Loiseleur



▲
Terrassement des terrains de rugby du Parc de Marville, La Courneuve
© Groupe Loiseleur

Le Parc sportif du Bourget

L'événement occasionne également la requalification du parc des sports municipal de la ville du Bourget. 65 millions d'euros ont été injectés dans une opération gigantesque de 13 ha qui a permis de créer deux nouveaux groupes scolaires et 1 300 logements. Le groupe Loiseleur a pris en charge un lot espaces verts et un lot sport, pour un budget total de 5 millions d'euros de travaux.

« L'aménagement des abords de la nouvelle passerelle piétonne nous a été confié », explique François Sliosberg. « Sur 100 m, elle enjambe aujourd'hui l'autoroute A1, reliant Le Bourget à Dugny, où se situe le Village des médias. Nous réalisons aussi les espaces verts des écoles et de l'ensemble du Parc.

Nous avons fourni 20 000 m³ de terre, dont 5 000 m³ sont issus d'excavations voisines, terre réaménagée sur place pour être rendue fertile. Près de 500 arbres, en plus des 40 000 vivaces et arbustes, ont été plantés entre 2022 et 2023 ».

Le lot sport consistait à refaire 2 terrains de football en gazon synthétique de 8 500 m² et une piste d'athlétisme 4 couloirs. Les terrains ont été construits avec un système comprenant une couche de souplesse en mousse polyuréthane et un gazon synthétique rempli ensuite de noyaux d'olive concassés. Il s'agit d'un granulats de performance alternatif aux billes plastiques issues de pneus recyclés. Ce choix anticipe l'interdiction en 2031 de tous les dérivés du plastique afin d'éviter la pollution des terrains.

Une gestion de chantier compliquée

« Le chantier des terrains d'entraînement de rugby a démarré l'été dernier avec 6 à 8 personnes en permanence », raconte François Sliosberg. « Tout aurait dû être terminé au mois d'octobre mais la météo catastrophique pendant tout l'hiver a occasionné une remontée de nappe d'eau rendant les terrassements et les opérations de drainage particulièrement compliqués. Le dernier terrain a dû finalement être recouvert de gazon de placage pour respecter les délais. Les trois autres terrains étaient semés, mais les gazons ne poussaient pas tant le sol était saturé d'eau. Un véritable défi pour les équipes sur place. Heureusement, notre marge de manœuvre se situe dans l'entretien des terrains, que nous avons en charge jusqu'à l'ouverture de la compétition ».

Le responsable du pôle sport poursuit : « En ce qui concerne le Parc sportif et scolaire du Bourget, le chantier a commencé en juin 2022 par le grand terrain de foot et la piste d'athlétisme. Le second a été refait en janvier 2024. Le marché prévoyait une dépose-repose du gazon synthétique, qui n'a finalement pas pu être effectuée. En effet, il était très compliqué de reposer de manière parfaite un ancien gazon synthétique, notamment à cause des lignes de jeux qui ne pouvaient plus être alignées avec la dilatation des rouleaux. La maîtrise d'ouvrage a finalement opté pour la réalisation d'un terrain neuf avec un remplissage en noyaux d'olives concassés. Sur l'ensemble du projet au Bourget, espaces verts et sport, nous avons eu 8 personnes en moyenne sur le chantier, et sommes montés jusqu'à 20. »

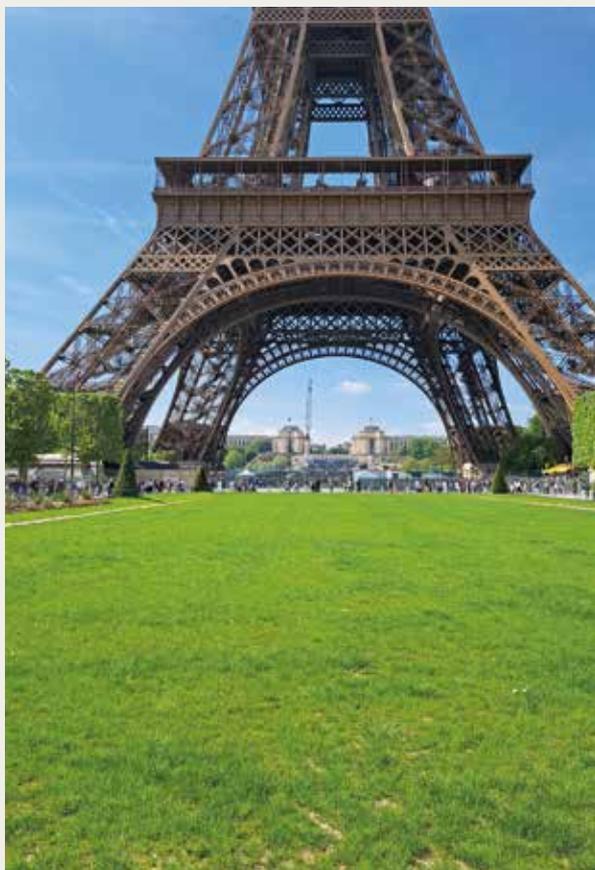
Des projets qui font référence

« Pour ce quartier du Village des athlètes, nous n'avons rien sous-traité », conclut Jean-Mathieu Collet de Sports et Paysages. « Ce type de chantier représente un beau volume de travaux pour l'entreprise et sera une belle référence. Elle montre l'étendue de nos compétences car elle englobe véritablement tous les aspects du métier. Cela représente une belle expérience pour de futurs chantiers. »

François Sliosberg, du groupe Loiseleur, souligne quant à lui : « Travailler pour un événement mondial, c'est une expérience unique dans la vie d'une entreprise. Une occasion qui ne se présente qu'une fois tous les 100 ans ! Ces projets techniques ont demandé beaucoup d'investissement, ainsi qu'un travail d'équipe à tous les échelons. Le niveau d'exigence est ici supérieur à la moyenne. »

La dynamique de la compétition va s'essouffler, mais cet élan permettra aux villes ciblées de disposer par la suite d'équipements sportifs récents et rénovés. Ainsi que de quartiers aussi esthétiques que fonctionnels.

Semis de gazon réalisé au Champs-de-Mars par le groupe Loiseleur.
© Violette Tourmilhac



Les terrains de sport : une discipline extrêmement technique

La mise en place des terrains de sport en gazons naturels demande une grande technicité. Il faut en maîtriser scrupuleusement toutes les étapes et respecter les normes : terrassements, drainage, réalisation des différentes couches avec un bon équilibre terre-sable, semence de qualité, apport nutritif pour le gazon, réalisation d'un arrosage et gestion de ce dernier.

Deux types de substrat permettent l'installation d'un gazon naturel : le mélange terre-sable classique, qui concerne la majorité des terrains, et le terrain hybride : un substrat quasi 100 % sableux et une adjonction de fibres synthétiques (sous forme de tapis, de fibres injectées ou mélangées). Ce dernier est plus résistant avec une planéité parfaite et le terrain se détériore moins vite, surtout en hiver, mais coûte le double à l'installation. Mais si le terre-sable permet jusqu'à 15 heures de jeu par semaine, l'hybride en permet jusqu'à 30 heures !

Les terrains hybrides restent toutefois 25 % moins chers en moyenne à la construction que les terrains en gazon synthétique et les préférés des sportifs. De plus, ils possèdent un intérêt environnemental en zone urbaine : 1 ha de gazon naturel absorbe le carbone sur 100 % de sa surface, soit davantage que 1 ha de forêt !

Cependant, leur maintenance est souvent un frein pour les collectivités. Ils nécessitent un entretien particulier et régulier avec un arrosage précis et une vigilance quant aux maladies qui peuvent se propager facilement. À noter cependant que les terrains synthétiques ont une durée de vie de 15 ans en moyenne, alors que les terrains hybrides se rénovent. Au final, les coûts s'équilibrent.

Source : François Sliosberg,
Responsable du pôle sport du Groupe Loiseleur

- www.sportsetpaysagessepa.com
- www.groupeloiseleur.com



Préparez la retraite de vos salariés non-cadres avec le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE

Vos partenaires sociaux ont signé un accord national le 3 février 2022, instaurant la mise en place d'un Plan d'Épargne Retraite pour tous les salariés non-cadres des entreprises du Paysage.



Une obligation conventionnelle depuis le 1^{er} août 2022

Tous vos salariés non-cadres, quels que soient leur âge, leur ancienneté ou leur contrat de travail, doivent bénéficier d'un Plan d'Épargne Retraite à cotisations définies exprimé en points.

Le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE : une réponse simple et adaptée

Notre Plan d'Épargne Retraite en points répond pleinement à vos obligations conventionnelles.

Ce dispositif a fait ses preuves auprès des cadres de votre secteur qu'il équipe depuis de nombreuses années.

Le Plan d'Épargne Retraite

Une réponse simple et performante à votre obligation conventionnelle et un outil de fidélisation pour vos salariés

Comment adhérer ?

Remplissez le formulaire en ligne accessible depuis le site groupagricar.com ou via le QR Code :



Retrouvez toutes les informations sur le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE en scannant le QR code avec l'appareil photo de votre smartphone ou sur www.groupagricar.com



 **AGRICA PRÉVOYANCE**
Proches par nature, engagés à vos côtés



STIHL

NOUVEAUTÉ PRO

LA DÉBROUSSAILLEUSE À BATTERIE LA PLUS PUISSANTE !

—

FSA 200

APIII
SYSTEM

AVANTAGES

- 3 niveaux de vitesse
- Système de détection de l'outil de coupe pour optimiser la performance et l'autonomie
- Système anti-vibrations pour plus de confort
- Filtre à air pour un refroidissement optimal du moteur
- Harnais double

Modèle disponible également en poignée ronde.

DESRIPTIF

Puissance :	1,6 Kw
Diamètre de coupe :	365 mm (PolyCut) 450 mm (fil)
Outil :	PolyCut 28-2
Poids :	5,8 kg
Autonomie :	jusqu'à 48 min avec une batterie AP 500 S

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE REVENDEUR OU SUR STIHL.FR